

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme
de Master en Sciences de Financières et comptabilité

Option : Monnaie finance et banque

Thème :

L'épargne et son impact sur la gestion
de trésorerie : cas de la CNEP-Banque

Elaborées par :

HADJ BACHIR Aicha

ACHIR Rania

Encadrée par :

Pr. NECIB Hafisa

Lieu du stage : CNEP Banque la direction des finances

Durée du stage : Du 03/03/2025 au 25/05/2025

Année universitaire : 2024 / 2025

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme
de Master en Sciences de Financières et comptabilité

Option : Monnaie finance et banque

Thème :

L'épargne et son impact sur la gestion
de trésorerie : cas de la CNEP-Banque

Elaborées par :
HADJ BACHIR Aicha
ACHIR Rania

Encadrée par :
Pr. NECIB Hafisa

Lieu du stage : CNEP Banque la direction des finances. Kouba. Alger

Durée du stage : Du 03/03/2025 au 25/05/2025

Année universitaire : 2024 / 2025

Remerciements

*Avant toute chose, nous remercions du fond du cœur **DIEU**, pour nous avoir accordé la force, la santé et la patience nécessaires à l'accomplissement de ce mémoire. C'est grâce à **ALLAH** que nous avons pu franchir chaque étape de ce travail avec courage et persévérance.*

Nous exprimons nos remerciements les plus chaleureux à notre encadrante universitaire

***Pr. NECIB Hafisa**, pour son accompagnement précieux, sa disponibilité constante et la qualité de ses conseils. Sa rigueur, sa bienveillance et son soutien ont été pour nous d'un appui fondamental tout au long de cette recherche.*

*Nos sincères remerciements vont également à **la CNEP Banque – Direction des Finances**, pour son accueil bienveillant et les conditions favorables offertes durant notre stage. Nous tenons à remercier particulièrement **Madame TOUHOUCHE Amel**, notre encadrante professionnelle, pour son accompagnement attentif, sa patience et son implication tout au long de notre stage, ainsi que **Monsieur DORBANE Kamel**, Directeur de la Direction des Finances, pour sa confiance et son soutien, et pour nous avoir ouvert les portes de son service et permis d'évoluer dans un environnement aussi enrichissant.*

Nos remerciements s'adressent également aux membres du jury qui nous ont fait l'honneur de consacrer leur temps à l'évaluation de ce travail)

À toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, contribué à la réalisation de ce mémoire, nous adressons nos plus sincères remerciements.

Dédicaces

Au nom de DIEU,

Je souhaite dédier ce travail à celles et ceux qui occupent une place essentielle dans ma vie et qui m'ont accompagnée, de près ou de loin, tout au long de ce parcours.

*Je dédie ce mémoire à **mon père**, pour sa sagesse, ses valeurs, son soutien constant et sa confiance en moi ont été pour moi une force inestimable.*

*À **ma mère**, pour son amour infini, sa patience, ses sacrifices silencieux et ses prières qui m'ont protégée et guidée à chaque étape. Elle est mon refuge, mon repère, et la lumière de ma vie.*

*À **ma chère sœur Imène**, pour sa présence affectueuse, ses encouragements sincères et sa bienveillance sans faille. Tu as toujours été là quand j'en avais besoin.*

*À **mes frères Amine, khireddine et Oussama**, qui occupent une place spéciale dans mon cœur. Amine et Oussama, votre absence physique ne vous a jamais éloignés de mes pensées. J'aurais tant souhaité vous avoir près de moi dans ces moments importants.*

*À **toute ma famille**, pour leur soutien moral et leur confiance indéfectible.*

*À **mes précieuses amies**, rencontrées grâce à cette école et devenues une véritable source de joie et de motivation : **Aicha, Achouak, Rabea, Khaoula, Bouchra, Nouha, Selma et Imane**.
Merci pour tous les moments inoubliables.*

*Une dédicace toute spéciale à **Aicha**, mon binôme, avec qui j'ai partagé cette aventure avec complicité, sérieux et solidarité. Merci pour ta patience et ton engagement.*

Merci à vous tous. Ce mémoire est le reflet de votre présence et de votre importance dans ma vie

Rania !

Dédicaces

En signe de profonde affection et de gratitude, je dédie ce travail

À ma mère,

Tu es mon refuge, ma force silencieuse, celle qui, par un regard ou un mot, apaise mes doutes et m'encourage à aller de l'avant. Ton amour inconditionnel et tes sacrifices sont les fondations sur lesquelles je me suis construite. Merci de toujours croire en moi, même quand moi-même j'en doutais.

À mon père,

Ta sagesse, ta patience et ta foi en moi m'ont guidée dans chaque étape de ce parcours. Merci pour tes conseils justes, ta discrétion pleine de bienveillance et ton soutien constant. Tu es un exemple que je porte fièrement dans mon cœur.

À mes frères,

Abd Errahmen et Mohamed,

Merci pour vos mots simples mais toujours réconfortants, pour vos silences pleins de soutien, et pour votre manière unique d'être là, à votre façon.

À mes sœurs,

Lina et Sara,

Votre tendresse, votre complicité et vos encouragements m'ont portée bien plus que vous ne l'imaginez. Merci pour vos mots doux, vos sourires sincères et votre présence apaisante.

À mes amies,

Achouak, Rania, Nouha, Rabea, Selma, Bouchra et Khaoula

Votre présence m'a donné de la légèreté dans les moments les plus lourds, du rire dans les instants de fatigue, et du courage quand la motivation fléchissait. Merci pour votre fidélité et votre chaleur.

À mon binôme et amie Rania,

Merci pour cette complicité professionnelle et humaine, pour ta disponibilité, ton sérieux et ta capacité à faire de cette expérience un travail d'équipe véritablement enrichissant.

Et enfin, à toutes celles et ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à rendre ce travail possible : merci du fond du cœur !

Aicha !

Sommaire

Remerciements	4
Dédicaces	5
Dédicaces	6
Sommaire	I
Liste des figures	II
Liste des tableaux	III
Liste des annexes	IV
Liste des abréviations.....	V
Abréviation	VI
Résumé	VII
Introduction générale.....	A
Chapitre 1 : L'Épargne et Son Importance dans le Système Financier	1
Introduction :	2
Section 1 : Définition et Typologie de l'Épargne	3
Section 2 : Le Rôle de l'Épargne dans l'Économie et le Système Bancaire	10
Section 3 : Les formes de l'épargne bancaire et les influences de la conjoncture monétaire ...	19
Conclusion.....	29
Chapitre 02 : Gestion de la Trésorerie et Produits d'Épargne dans le Secteur Bancaire	30
Introduction	31
Section 1 : La Trésorerie Bancaire	31
Section 02 : La gestion du risque de liquidité bancaire : cadre conceptuel, réglementation et outils opérationnels	41
Section 03 : Le rôle de l'épargne dans le financement interne des institutions financières.....	46
Conclusion.....	55
Chapitre 03 : Interaction entre variables macroéconomiques, comportements d'épargne et trésorerie bancaire : étude empirique de la CNEP-Banque	56
Introduction	57
Section 1 : Présentation de la CNEP.....	57
Section 2 : Methodologies de recherche	67
Section 3 : Etude descriptive	70
Conclusion.....	93
Conclusion Générale	94
Annexes.....	104
Table des matières.....	110

Liste des figures

Figure (N° 1) : taux d'épargne en % du revenu disponible.....	5
Figure(N°2) : L'intermédiation du département de trésorerie.....	32
Figure (N°3) : La Gestion des déficits et des excédents de la trésorerie bancaire	35
Figure (N°4) : La démarche prévisionnelle de l'ALM dans la gestion des risques	45
Figure (N° 5) : Les risques du pilier 1	51
Figure (N°6) : Histogramme des résidus	85
Figure (N°7) : Evolution graphiques des encours	91

Liste des tableaux

Tableau (N°1) : fiche présentative CNEP-Banque	61
Tableau (N°2) : description des variables	72
Tableau (N°3) : Analyse descriptive des variables.....	73
Tableau (N° 4) : Matrice de corrélation	74
Tableau (N°5):Résultat du Test de multicolinéarité	76
Tableau (N°6) : Résultats de l'analyse multivariée pour le modèle.....	78
Tableau(N°7) : Statistiques globales du modèle	78
Tableau (N°8) : Résultat de normalité des résidus (JARQUE-BERA)	79
Tableau (N°9): Test d'autocorrélation (DURBIN-WATSON)	80
Tableau (N°10) : Test d'hétéroscédasticité (BREUSCH-PAGAN)	80
Tableau (N°11): Test de Ljung-Box sur les résidus du modèle	84
Tableau (N°12) : Test RESET de Ramsey	86
Tableau (N°13) : Régression log-linéaire (log (DAV) en variable dépendante).....	86
Tableau (N°14) : Estimation par Jackknife	87
Tableau (N°15) : Description des variables.....	88
Tableau (N°16) : Tableaux statistiques descriptifs.....	89
Tableau (N°17) : Taux de croissance moyens	90
Tableau (N°18) : Matrice de corrélation	90

Annexe 1 : Base de données des variables du modèle (en 10^6 de DA)	105
Annexe 2: Base de données mensuels CNEP-Banque (en 10^3 de DA).....	106
Annexe 3: Résultats de l'analyse multivariée pour le modèle	107
Annexe 4 : Résultat de normalité des résidus (JARQUE-BERA).....	107
Annexe 5 : Test d'autocorrélation (DURBIN-WATSON).....	107
Annexe 6 : Test d'hétéroscédasticité (BREUSCH-PAGAN).....	108
Annexe 7 : Test RESET de Ramsey	108
Annexe 8 : Régression log-linéaire (log (DAV) en variable dépendante)	108
Annexe 9 : Estimation par Jackknife	108
Annexe 10 : structures centrales de la CNEP-Banque	109

ALCO	Comité Actif-Passif
ALM	Asset and Liability Management (Gestion actif-passif)
ARTS	Application de Règlement en Temps réel des Transactions
BCE	Banque Centrale Européenne
BTA	Bons du Trésor Assimilables
BTC	Bons du Trésor Courants
BT	Billets de Trésorerie
CA	Conseil d'Administration
CAT	Compte à Terme
CDN	Certificats de Dépôt Négociables
CEL	Compte Épargne Logement
CNEP	Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance
CSDCA	Caisse de Solidarité des Départements et Communes d'Algérie
DAT	Dépôts à Terme
DGA	Direction Générale Adjointe
IID	Indépendance et Identique Distribution (terme statistique : "i.i.d")
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques (France)
LCR	Liquidity Coverage Ratio (Ratio de Couverture de Liquidité)
MATIF	Marché à Terme International de France
MCO	Méthode des Moindres Carrés Ordinaires
NSFR	Net Stable Funding Ratio (Ratio de Financement Stable Net)
OAT	Obligations Assimilables du Trésor
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières

PEL	Plan Épargne Logement
PEP	Plan d'Épargne Populaire
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
RIB	Relevé d'Identité Bancaire
RTGS	Real-Time Gross Settlement (Système de Règlement Brut en Temps Réel)
SIFI	Systemically Important Financial Institution (Institution Financière d'Importance Systémique)
SIT	Système Interbancaire de Télécompensation
SPA	Société par Actions
SVT	Spécialiste en Valeurs du Trésor
TCN	Titres de Créances Négociables
TIP	Titre Interbancaire de Paiement
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
VIF	Variance Inflation Factor (Facteur d'Inflation de la Variance)

Résumé

Ce mémoire explore l'impact de l'épargne sur la gestion de la trésorerie dans les institutions financières, avec une double approche macroéconomique et microéconomique, appliquée au cas de la CNEP-Banque. Dans un contexte économique marqué par l'instabilité, les tensions de liquidité et la volatilité des revenus pétroliers en Algérie, l'optimisation de l'épargne devient un levier stratégique pour renforcer la liquidité interne et limiter la dépendance aux financements externes.

La première partie pose les fondements théoriques de l'épargne : ses formes (volontaire, forcée, financière et non financière), ses déterminants (revenu, taux d'intérêt réel, inflation, stabilité macroéconomique) ainsi que son rôle dans la croissance et l'intermédiation financière. Elle insiste aussi sur les effets ambivalents de l'épargne excessive sur la demande globale.

La deuxième partie traite de la gestion de la trésorerie bancaire et du risque de liquidité, en lien avec les normes prudentielles internationales comme Bâle III. Elle détaille les outils opérationnels (gestion ALM, ratios LCR/NSFR) et l'arbitrage entre rentabilité et solvabilité.

La troisième partie, empirique, combine l'analyse macroéconomique et l'étude de données mensuelles de la CNEP-Banque de 2021 à 2023. À travers un modèle économétrique, elle met en évidence le lien entre certains agrégats macroéconomiques (inflation, PIB, taux d'intérêt, prix du pétrole) et les dépôts bancaires. Les résultats montrent que l'épargne, notamment via les dépôts à vue et l'épargne logement, améliore significativement la trésorerie, surtout en période de stabilité économique.

Enfin, des recommandations sont proposées pour renforcer l'intégration de l'épargne dans les stratégies de trésorerie bancaire et pour mieux affronter les chocs économiques futurs.

Mots-clés : Épargne, trésorerie, liquidité, rentabilité, gestion financière, Dépôts, l'intermédiation financière

Abstract

This thesis explores the impact of savings on cash management within financial institutions, through both macroeconomic and microeconomic approaches, with a focus on the case of CNEP-Banque. In an economic context characterized by instability, liquidity pressures, and the volatility of oil revenues in Algeria, optimizing savings emerges as a strategic lever to enhance internal liquidity and reduce dependence on external financing.

The first part lays the theoretical foundations of savings: its forms (voluntary, forced, financial and non-financial), its key determinants (income, real interest rates, inflation, macroeconomic stability), and its role in economic growth and financial intermediation. It also highlights the ambivalent effects of excessive saving on aggregate demand.

The second part addresses bank cash management and liquidity risk, in connection with international prudential standards such as Basel III. It details the operational tools (ALM management, LCR/NSFR ratios) and the trade-off between profitability and solvency.

The third, empirical part combines macroeconomic analysis with monthly data from CNEP-Banque covering the period 2021–2023. Using an econometric model, it highlights the relationship between key macroeconomic indicators (inflation, GDP, interest rates, oil prices) and bank deposits. The results show that savings—particularly through demand deposits and housing savings—significantly improve liquidity, especially during periods of economic stability.

Finally, the study offers recommendations to better integrate savings into banking treasury strategies and to strengthen the ability to face future economic shocks.

Keywords: Savings, Treasury, Liquidity, Profitability, Financial Management, Bank Deposits, Financial Intermediation

Introduction générale

La gestion de la trésorerie est un enjeu majeur pour toute institution financière, y compris les banques, avec pour finalité d'assurer la liquidité pour financer les opérations quotidiennes et respecter ses engagements envers ses clients. Elle implique la gestion des entrées et des sorties de cash, l'utilisation des bonifications ainsi que la minimisation des risques d'illiquidité. Une gestion de la trésorerie qui soit optimale est déterminante pour la pérennité financière et la bonne marche de l'établissement à court terme.

L'épargne bancaire désigne les fonds recueillis par la banque sur les dépôts des clients ou autres outils d'épargne, utilisés dans les opérations de financement par la banque, dont elle doit assurer en parallèle la gestion prudente de la trésorerie afin de garantir la solvabilité de la banque et répondre aux besoins de son client. L'épargne peut être placée de façon sécurisée mais aussi faire l'objet d'investissements à court terme dans des instruments financiers pour permettre la rémunération.

Gérer l'épargne et la gestion de trésorerie est d'une nécessité évidente dans le secteur bancaire, car pour bien gérer l'épargne, il faut disposer des liquidités nécessaires, mais encore faut-il rentabiliser les fonds disponibles à bon escient. Les recherches menées à ce sujet font ressortir une conclusion essentielle, au sujet de la moindre dépendance au financement externe d'une bonne gestion de l'épargne et la gestion des liquidités de manière efficiente dans le contexte des fluctuations de la conjoncture économique ou des aléas susceptibles de survenir en cours de route.

La gestion d'épargne en tant que stratégie dans le domaine de la trésorerie bancaire repose sur plusieurs calques, notamment pour absorber les réserves de liquidité, investir les produits financiers de moins de risque, tout en optimisant la rentabilité des excédents de trésorerie investis. Les analyses sur le sujet vont dans le sens que les banques qui maîtrisent ces deux outils sont mieux en mesure d'affronter des crises à répétition des différentes économies au monde.

Ces résultats sont essentiels pour mieux cerner la relation existante entre l'épargne et la gestion de trésorerie en institutions financières comme en entreprises. L'objectif sera de démontrer comment l'optimisation de l'épargne contribue à la gestion de la liquidité tout en renforçant l'autonomie financière des institutions financières et des entreprises et en leur permettant d'être moins tributaires de sources de financement externes. Par ailleurs, les conclusions de ce travail pourront, en conséquence, se traduire par des recommandations pratiques à l'attention des

Gestionnaires financiers d'institutions financières et d'entreprises, pour mieux articuler leurs stratégies d'épargne afin d'optimiser la gestion de la trésorerie.

C'est la prégnance actuelle des thèmes de gestion de trésorerie dans un environnement économique incertain et de plus en plus concurrentiel qui explique le choix de ce sujet de mémoire. La crise économique mondiale, le climat d'instabilité des marchés financiers qui amène de plus en plus souvent, et dans de multiples contextes, le spectre de l'illiquidité, ainsi que la vitesse de circulation des informations liée à l'essor des nouvelles technologies, tels sont quelques causes qui rendent la trésorerie des entreprises plus vulnérable qu'auparavant aux variations de leurs besoins de financement. C'est pourquoi la gestion dynamique de l'épargne est proposée, au sein de l'organisation de l'entreprise, comme moyen stratégique du dispositif permettant d'anticiper les besoins de financement et de faire face aux situations inattendues. Cette recherche vise précisément à pallier cette insuffisance du traitement des effets du cash détourné par l'entreprise sur le résultat des différentes opérations économiques pratiquées par cette dernière.

Objectifs de l'étude :

Le but de cette recherche est d'analyser l'effet de l'épargne sur la gestion de la trésorerie dans le secteur bancaire. En particulier, nous allons :

- Identifier les formes d'épargne présentes dans les établissements bancaires et leur impact à court terme sur la gestion des flux de trésorerie
- Analyser les choix de financement de l'épargne dans un environnement incertain.
- Étudier comment les dispositifs d'épargne peuvent être intégrés dans les décisions de gestion de trésorerie pour produire de la liquidité et réduire le coût de financement.
- Faire des recommandations pour améliorer la gestion de la trésorerie par des mécanismes d'épargne adéquats.

Problématique de la recherche :

La question centrale qui animera cette recherche est la suivante : ***comment l'épargne peut-elle être un levier à la gestion de la trésorerie et dans quelle mesure peut-elle contribuer à la stabilité financière des institutions financières ?***

Questions secondaires :

Pour être en mesure de traiter la question centrale, des questions secondaires doivent être posées comme suit :

- Quel est l'impact de l'épargne sur la liquidité des institutions financières ?

- Comment les stratégies d'épargne apportent-elles des solutions à la gestion des flux de trésorerie ?
- Quel sont les facteurs externes (économiques, réglementaires ...) impactant la gestion de l'épargne et la gestion de la trésorerie dans les institutions financières ?

Hypothèses de recherche :

Les réponses aux questions posées ne peuvent être trouvées que si un ensemble d'hypothèses est mis en exergue. Les trois (03) hypothèses suivantes nous semblent importantes à présenter ici, comme suit :

H1 : Une gestion anticipative de l'épargne améliore la liquidité des institutions financières, puisque permet, en établissant des prévisions pertinentes des flux de trésorerie, d'optimiser les ressources à financer et de mieux s'affranchit des financements externes.

H2 : Les institutions financières qui adoptent des stratégies d'épargne diversifiées et optimisées sont mieux armées contre la volatilité économique et pour faire face à des flux de trésorerie imprévus.

H3 : L'intégration de l'épargne dans le plan de financement à long terme des institutions financières renforce leur équilibre financier, en diminuant les risques de liquidité.

Dans le but de répondre à cette problématique, nous optons pour une démarche méthodologique mixte, alliant démarche théorique et étude empirique appliquée à la CNEP Banque.

Etudes antérieures :

OUALI. L et RABEHI. D, La mobilisation de l'épargne par les banques Cas : CNEP-Banque, mémoire de master en Sciences Economiques, UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU (2015)

Ce mémoire étudie les moyens utilisés par la CNEP-Banque pour mobiliser l'épargne des ménages algériens. Il pose la question suivante : *comment la CNEP peut-elle attirer durablement l'épargne afin de renforcer sa trésorerie et financer l'économie ?* L'étude montre que la banque s'appuie sur : des produits. Le cas pratique de l'agence de Tizi-Ouzou révèle que ces efforts ont permis une hausse significative de l'épargne collectée, surtout grâce à l'épargne logement. Le mémoire conclut que la mobilisation efficace de l'épargne est essentielle pour assurer la liquidité bancaire et soutenir le développement économique.

ALOUN. A, Les déterminants de l'épargne des ménages en Algérie – Cas CNEP-Banque, mémoire de master en Sciences Economiques, UNIVERSITE ALGER 3 (2022).

Ce mémoire examine les facteurs influençant l'épargne des ménages algériens, en se concentrant sur le rôle de la CNEP-Banque dans la mobilisation de cette épargne.

La problématique centrale posée est : *Quels sont les déterminants économiques et sociaux qui influencent le comportement d'épargne des ménages en Algérie, et comment la CNEP-Banque peut-elle optimiser la collecte de cette épargne ?* L'étude identifie plusieurs déterminants clés de l'épargne des. L'analyse met en lumière que la CNEP-Banque, en tant qu'institution spécialisée dans la collecte de l'épargne, joue un rôle crucial en offrant une gamme diversifiée de produits adaptés aux besoins des ménages. Cependant, des défis subsistent, notamment en matière de sensibilisation financière et d'élargissement de l'inclusion bancaire.

1. L'Analyse théorique et documentaire comportant :

- Étude des concepts d'épargne et de trésorerie bancaire.
- Identification des modèles économiques justifiant le comportement d'épargne.
- Mise en perspective des outils et stratégies de gestion de la trésorerie.
- Analyse de la régulation bancaire concernant la liquidité (Bâle III).

2. L'Étude empirique :

- Modélisation économétrique à l'échelle macroéconomique pour examiner la relation entre l'épargne et la trésorerie de la banque.
- Analyse descriptive des ressources collectées par la CNEP-Banque sur la période étudiée.

Structure de la recherche :

Ce travail porte sur l'étude de l'épargne et son impact sur la gestion de trésorerie, structuré en trois chapitres. Les deux premiers sont théoriques : le premier traite des caractéristiques de l'épargne, de ses déterminants (revenu, taux d'intérêt, inflation) et de son influence sur la trésorerie bancaire. Le second présente les modèles de gestion de trésorerie ainsi que les normes prudentielles de Bâle III. Le troisième chapitre, quant à lui, est empirique et analyse l'effet de l'épargne sur la trésorerie de la CNEP Banque à l'aide de modèles économétriques, aboutissant à des recommandations pratiques pour optimiser sa gestion de liquidité.

**Chapitre 1 : L'Épargne et Son
Importance dans le Système
Financier**

Introduction :

L'épargne est l'un des concepts fondamentaux du système financier, car elle représente un mécanisme de base qui contribue à atteindre un équilibre entre les ressources financières disponibles et les besoins futurs.

Dans le contexte bancaire, l'épargne représente une ressource clé qui alimente le cycle de financement de l'économie., car les institutions financières dépendent fortement de ces fonds pour fournir les liquidités nécessaires au financement de projets économiques, accorder des prêts et répondre aux besoins des marchés financiers. De ce point de vue, l'épargne revêt une importance stratégique car elle contribue à renforcer le cycle économique en transformant les excédents financiers inexploités en outils d'investissement productifs.

L'épargne dans le secteur bancaire prend plusieurs formes adaptées aux besoins et aux objectifs des épargnants. Ces formes comprennent les comptes courants, les comptes d'épargne, les dépôts à terme, ainsi que des produits financiers plus complexes tels que les plans d'épargne à long terme et les fonds d'investissement. Ces outils se caractérisent par des taux de rendement et de liquidité variables, ce qui permet aux banques d'orienter ces ressources selon des stratégies spécifiques qui équilibrent la rentabilité et la stabilité des flux de trésorerie.

On outre, la gestion efficace de l'épargne constitue un levier stratégique pour les banques pour assurer leur stabilité financière et leur capacité à répondre aux besoins de financement du marché. Le contrôle des flux d'épargne améliore non seulement la liquidité bancaire, mais garantit également une allocation optimale des ressources financières, réduisant ainsi les risques liés au déséquilibre des flux de trésorerie.

Ce chapitre se focalise sur les bases théoriques concernant l'épargne. Il commence par définir l'épargne et présente une classification de ses diverses formes. Puis, il traite Le Rôle de l'Épargne dans l'Économie et le Système Bancaire, soulignant son rôle crucial dans la stabilité financière. Finalement il présente les principales formes d'épargne bancaire tout en analysant l'influence de la conjoncture monétaire sur les comportements d'épargne et les stratégies de trésorerie.

Section 1 : Définition et Typologie de l'Épargne**1 Définition de l'Épargne****1.1 Définition financière**

L'épargne est définie comme la partie du revenu qui n'est pas consommée immédiatement et qui est mise de côté en vue d'une utilisation future. Elle peut être placée sur divers supports financiers.

Selon le dictionnaire Larousse : l'épargne est « une fraction du revenu individuel ou national qui n'est pas affectée à la consommation »

1.2 Définition économique

D'un point de vue économique, l'épargne peut être exprimée par l'équation suivante :

$$S=Y-C$$

Où : S = l'épargne, Y= le revenu, C = la consommation.¹

D'où $Y=C+S$: le revenu global de l'économie est égal à la consommation et à l'épargne (c'est-à-dire le revenu consommé plus le revenu non consommé)

Cette équation met en évidence que l'épargne représente un pouvoir d'achat différé, destiné à financer des dépenses futures.

2 Différence entre épargne privée, publique et nationale**2.1 Épargne privée**

L'épargne privée correspond à la part du revenu non consommée par les ménages et les entreprises privées. Elle représente les ressources financières que ces acteurs économiques mettent de côté pour des dépenses futures, des investissements ou pour faire face à des imprévus.

2.2 Épargne publique :

L'épargne publique désigne les excédents budgétaires réalisés par les administrations publiques (État, collectivités locales, organismes publics). Elle se calcule comme la différence entre les recettes publiques (impôts, taxes, etc.) et les dépenses publiques.

¹ **OUALI. L** et **RABEHI. D**, La mobilisation de l'épargne par les banques. Mémoire de Master en Sciences Economiques. UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU. 2015

2.3 Épargne nationale

L'épargne nationale est la somme de l'épargne privée et de l'épargne publique. Elle reflète la capacité globale d'un pays à générer des ressources financières non consommées.

Formule : Épargne nationale = Épargne privée + Épargne publique

L'épargne nationale joue un rôle clé dans le financement des investissements nationaux et peut influencer la croissance économique.

3 Rôle de l'épargne dans la constitution du patrimoine des ménages

Les mots "épargne" et "patrimoine" peuvent avoir des significations différentes selon les personnes et les contextes, qu'il s'agisse du grand public, d'un banquier, d'un assureur ou d'un économiste. Même entre économistes, ces termes ne font pas toujours l'objet d'une définition unique et précise. Le patrimoine désigne l'ensemble des biens possédés par un ménage à un moment donné : argent liquide, comptes bancaires, actions, biens immobiliers ou objets durables comme une voiture ou des appareils électroménagers. Quant à l'épargne, elle correspond généralement à la part du revenu qui n'est pas dépensée. Cependant, certaines dépenses comme l'achat d'un bien immobilier sont considérées comme un investissement et donc intégrées à l'épargne, car elles contribuent à constituer le patrimoine.¹

L'épargne joue un rôle crucial dans la création et le développement du patrimoine des ménages. En reportant la consommation immédiate, les ménages peuvent consacrer une partie de leurs revenus à la création ou à l'augmentation des actifs qui composent leur richesse. Cette dynamique repose sur deux fonctions principales d'épargne : la fonction de protection et la fonction d'investissement.

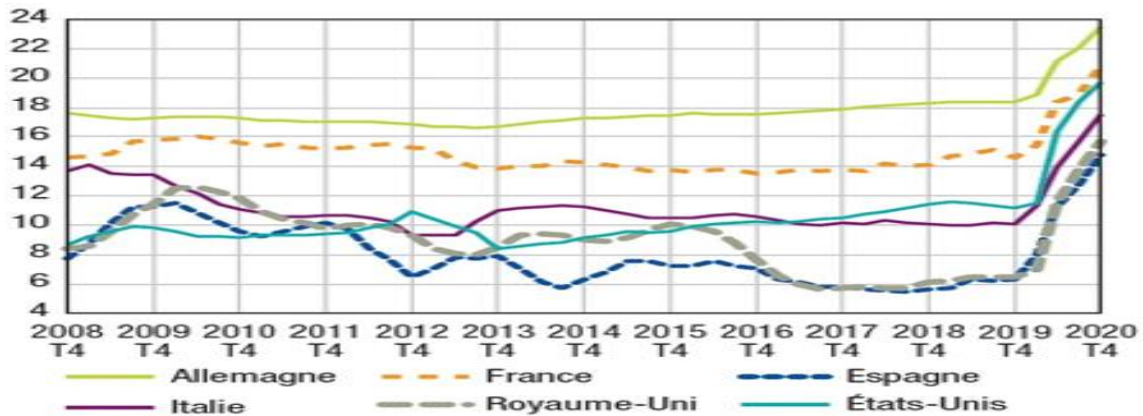
D'une part, l'épargne permet de constituer une réserve de précaution qui sert à faire face à des événements imprévus de la vie². Même si ce type d'épargne est souvent liquide et peu rentable, il contribue indirectement à protéger le patrimoine en évitant la vente d'actifs en temps de crise. D'un autre côté, l'épargne peut être orientée vers des investissements à long terme qui contribuent directement à la croissance du patrimoine. Cela peut se faire en investissant dans des instruments financiers (tels que des actions, des obligations et une assurance-vie) ou dans l'immobilier. Ces investissements permettent aux ménages d'augmenter leur valeur nette et de générer des revenus supplémentaires qui peuvent être épargnés ou réinvestis, ce qui améliore leur capacité à créer un patrimoine stable à long terme.

¹ **LHARDY** Phillipe, Épargne et patrimoine immobilier des ménages, Economie et statistique, 1970, p4

² **Banque de France**, *L'épargne des ménages*, 2022

Ainsi, l'épargne est à la fois une ressource initiale de la formation patrimoniale. Elle conditionne non seulement l'ampleur du patrimoine constitué, mais aussi la capacité des ménages à le faire évoluer au fil du temps.

Figure (N° 1) : taux d'épargne en % du revenu disponible.



Source : Eurostat, Banque de France

4 Rôle de l'épargne dans la constitution du patrimoine des institutions

Le système d'épargne représente un outil essentiel à la constitution du patrimoine des institutions. Grâce aux mécanismes d'intermédiation financière, l'épargne alimente le financement de l'économie réelle, tout en permettant à ces établissements, notamment financiers, de constituer et de développer de leur propre patrimoine.

Dans ce cadre, les institutions assurent la fonction d'intermédiaire entre les agents à capacité de financement et ceux à besoin de financement. Afin de capter l'épargne, elles proposent une offre de produits d'épargne diversifiés et adaptés aux différentes classes d'épargnants, permettant de récolter des volumes considérables via des instruments tels que : les comptes à terme, l'assurance-vie ou le plan d'épargne retraite¹.

Ces ressources collectées vont être investies sous forme d'actifs financiers ou économiques et entrer dans la composition du patrimoine institutionnel. À ce stade, leur gestion doit être optimisée entre sécurité, rendement et liquidité, et s'inscrire dans une stratégie de diversification délibérée et rigoureuse. Contrairement aux ménages, qui concentrent leur patrimoine sur l'immobilier résidentiel, les institutions déploient plutôt des stratégies d'allocation diversifiées, tant sur les classes d'actifs, que sur les horizons temporels, ou les secteurs économiques.

¹ VERNIMMEN, P. *Finance d'entreprise*. Dalloz. 2022

Donc, le rôle économique de l'épargne institutionnelle dépasse la seule capitalisation : il finance des projets à long terme, supporte l'investissement productif et contribue à la stabilité macroéconomique. Les institutions, disposant des capacités analytiques, peuvent en effet diriger cette épargne vers les usages les plus rentables, et absorber les risques de transformation des échéances.

Les stratégies patrimoniales révélées sont diverses selon les types d'institutions (banques, assurances ou fonds de pension), et sont placées sous l'égide de réglementations prudentielles encadrant notamment la gestion du risque (Bâle III ou Solvabilité II), ayant un impact direct sur les choix d'investissement, de gestion de risque et sur la structure même du patrimoine institutionnel ¹.

5 Types d'Épargne

L'épargne peut prendre plusieurs formes : financière (comptes, livrets, valeurs mobilières), non financière (immobilier), ou encore être qualifiée de volontaire ou de forcée, selon que le ménage choisit ou subit le prélèvement.

5.1 Actifs financiers

Comprend l'ensemble des placements financiers des ménages.² Elle inclut :

- ❖ **Les dépôts bancaires** : Les dépôts bancaires constituent une forme d'épargne financière courante, privilégiée pour sa sécurité et sa liquidité. (Comptes d'épargne classiques, livrets réglementés, dépôts à terme).

Ces formes d'épargne sont souvent considérées comme peu risquées, ce qui les rend attractives en période d'incertitude économique.

- ❖ **Les investissements financiers** : Les investissements financiers regroupent l'ensemble des placements effectués sur les marchés financiers dans une optique de rendement, avec un niveau de risque variable selon les supports choisis. Parmi les plus courants, on trouve : actions, obligations, parts de fonds communs de placement ou d'OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières).

Ces investissements permettent aux épargnants de participer au financement de l'économie tout en recherchant une valorisation de leur patrimoine à moyen ou long terme.

5.2 Actifs non financiers

Ensemble des autres actifs constituant le patrimoine des ménages. Le logement (actif immobilier) représente le principal actif non financier des ménages.

¹ Comité de Bâle (2010). *Bâle III : cadre international pour le renforcement de la résilience bancaire*.

² FICHE 9 LA NOTION D'EPARGNE

Cette forme d'épargne prend la forme d'investissements dans des actifs tangibles, moins liquides, mais souvent perçus comme plus stables à long terme. Elle comprend :

❖ **Les investissements immobiliers** : Notamment l'achat de biens résidentiels, locatifs ou fonciers.

❖ **Les biens de valeur** : Or, bijoux, œuvres d'art ou objets de collection.

Ces actifs peuvent jouer un rôle de réserve de valeur, notamment en période d'instabilité économique.

5.3 Épargne volontaire et épargne forcée

L'épargne peut également être classée selon les motivations des agents économiques.

❖ Épargne volontaire

Elle correspond à une décision délibérée de l'individu ou du ménage, qui choisit de mettre de côté une partie de son revenu disponible en vue de projets futurs, de précaution ou d'investissement

❖ Épargne forcée

Cette forme d'épargne est imposée sans volonté explicite de l'épargnant. Elle résulte :

Des prélèvements obligatoires tels que les cotisations sociales ou l'impôt, qui réduisent la part immédiatement disponible du revenu. Ou de mécanismes de blocage temporaire de certaines ressources qui contraignent à épargner.¹

Cette épargne « forcée » joue un rôle structurel dans la redistribution et la protection sociale.

6 Les Facteurs Déterminants de l'Épargne

L'épargne, en tant que comportement économique, est affectée par de nombreux facteurs économiques, monétaires, sociaux, culturels et démographiques. Comprendre ces déterminants nous permet de mieux analyser les variations du taux d'épargne dans le temps et dans les régions.

6.1 Niveau de revenu et pouvoir d'achat

Le revenu est un facteur fondamental de l'épargne. En règle générale, plus le revenu disponible d'un ménage ou d'une entreprise est élevé, plus la capacité à épargner est importante. Cette relation est expliquée par la propension marginale à épargner², qui tend à croître avec le revenu. Les ménages à faibles revenus consacrent la majeure partie de leurs ressources à la consommation de biens essentiels, ce qui limite leur capacité d'épargne. En revanche, à mesure

¹ **PIKETTY**, T. *Économie des inégalités* (8e éd.). La Découverte .2021

² **KEYNES**, J.M. *The General Theory of Employment, Interest and Money*.1936

que le revenu augmente, les besoins de base étant satisfaits, une part plus importante peut être affectée à l'épargne.

6.2 Taux d'intérêt réel

Le taux d'intérêt réel, défini comme le taux d'intérêt nominal corrigé de l'inflation anticipée, est une variable clé dans l'analyse économique de l'épargne. Il influence directement l'arbitrage entre consommation présente et consommation future.

Lorsqu'il augmente, il peut encourager l'épargne en rendant plus attractif le rendement des produits d'épargne. Cela pousse les agents économiques à différer leur consommation pour bénéficier d'un meilleur rendement à terme. De plus, un taux d'intérêt réel élevé accentue la contrainte de liquidité pour les ménages à faibles revenus ou endettés, car le coût du crédit augmente, limitant ainsi leur capacité à consommer.

L'arbitrage des épargnants entre les différentes opportunités de placement dépend aussi de leur perception du risque et de leurs anticipations inflationnistes. Les agents économiques ne réagissent pas seulement au niveau nominal ou réel des taux d'intérêt, mais également à l'incertitude économique globale.¹

6.3 Épargne et instabilité macroéconomique

L'inflation, en particulier, est un élément crucial qui influence les choix d'épargne des entreprises et des ménages dans un contexte macroéconomique instable.

L'épargne peut être fortement influencée par l'incertitude macroéconomique, notamment à travers l'évolution de l'inflation.

L'inflation est définie comme le taux d'augmentation des prix des biens et services dans une économie au fil du temps. Elle exerce une influence notable sur le comportement des agents économiques, notamment en matière d'épargne. En effet, plusieurs études ont montré qu'un taux d'inflation élevé tend à réduire le taux d'épargne. Cette relation négative s'explique principalement par la perte de pouvoir d'achat de l'épargne en période de hausse des prix. Lorsque les rendements de l'épargne ne compensent pas l'inflation, les individus sont moins incités à épargner, privilégiant alors la consommation immédiate ou des placements alternatifs moins affectés par l'érosion monétaire.²

Une approche alternative souligne l'impact de l'inflation sur la diminution de la valeur des actifs financiers en cours. L'ajout de ce paramètre dans les modèles d'analyse facilite donc une

¹ www.gpe-afrique.com Généralités sur l'Épargne. Consulté le 13/03/2025 à 20 :35

² **HADJI MICHAEL, M.T., & GHURA, D.** Public Policies and Private Savings in Developing Countries. IMF Working Paper. 1995

meilleure compréhension de l'influence des fluctuations de prix sur les habitudes d'épargne. Durant une phase d'instabilité macroéconomique, l'incertitude qui plane sur la fluctuation des prix peut décourager les acteurs économiques à économiser, à cause de la variabilité des profits réels. Cependant, cet impact demeure ambivalent : dans certaines situations, face à un futur incertain, les individus peuvent au contraire opter pour une épargne de précaution, afin de se protéger contre d'éventuels risques futurs¹.

Ces analyses montrent que l'inflation et l'instabilité économique ne produisent pas un effet univoque sur le comportement d'épargne : tout dépend des anticipations des agents, de leur aversion au risque, et de la crédibilité des politiques économiques.

6.4 Le taux de change

Les termes de l'échange et le taux de change ont une influence importante sur l'épargne nationale. Le taux de change effectif réel est obtenu en ajustant le taux de change nominal par un indice qui reflète les différences de pouvoir d'achat entre les pays. Il mesure la variation du taux de change qui ne peut pas être expliquée par les écarts de prix ou d'expansion monétaire, c'est-à-dire par les variations des prix relatifs à l'étranger. Ce taux renseigne sur l'évolution de la situation extérieure d'un pays, en fonction des prix des biens et services à l'international².

6.5 Facteurs socioculturels et démographiques

L'hypothèse du cycle de vie de Modigliani, formulée dans les années 1950, explique comment les individus gèrent leur épargne et leur consommation tout au long de leur vie. Selon cette théorie, les individus cherchent à lisser leur consommation en épargnant durant leurs années de travail, afin de maintenir un niveau de consommation stable pendant la retraite, période où leurs revenus sont généralement plus faibles. Toutefois, cette approche a évolué, notamment dans un contexte de globalisation financière et de transformations démographiques. Elle intègre désormais des dimensions telles que la gestion des investissements et la transmission intergénérationnelle du patrimoine. Cette évolution permet d'offrir une compréhension plus nuancée des comportements patrimoniaux, en tenant compte des défis économiques contemporains, de l'incertitude et des risques liés à des événements imprévus tout au long de la vie³.

¹ **HOUIYOU, C. et al.** L'épargne et ses déterminants macroéconomiques. Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie 2000.

² **www.gpe-afrique.com** Généralités sur l'Épargne. Consulté le 13/03/2025 à 21 :03

³ **MODIGLIANI, F., & BRUMBERG, R.** "Utility Analysis and the Consumption Function: An Interpretation of Cross-Section Data." 1954.

Section 2 : Le Rôle de l'Épargne dans l'Économie et le Système Bancaire**1 L'Épargne comme Moteur du Financement de l'Économie**

La relation entre l'épargne et l'investissement constitue une pierre angulaire de l'analyse économique, tant dans les économies développées que dans les économies émergentes, il représente une ressource essentielle pour le financement des investissements productifs. Toutefois, l'interaction entre ces deux agrégats macroéconomiques n'est pas toujours immédiate ni automatique.

Selon Allier, l'épargne collective est un phénomène réel, caractérisé par la mise en réserve de biens économiques qui ne sont pas consommés¹. Il précise ainsi la relation comptable suivante :

$$\text{Épargne effective} = \text{Investissement} + (\text{Exportations} - \text{Importations})$$

Cette équation montre que l'investissement intérieur dépend non seulement de l'épargne domestique, mais aussi de la balance commerciale. Dans une économie ouverte, le déficit ou l'excédent commercial agit comme une correction externe des déséquilibres entre l'épargne et l'investissement.

Fayolle Poursuit cette analyse en expliquant que dans les économies contemporaines, l'épargne des ménages et l'autofinancement des entreprises constituent les principales sources de financement de l'investissement. Dans ce cadre, il formalise la relation comptable :

$$I = Ee + Em$$

Où **I** représente l'investissement total, **Ee** l'épargne des entreprises, et **Em** l'épargne des ménages.

Cependant. Fayolle insiste sur le fait que cette égalité comptable n'implique pas une synchronisation parfaite des décisions d'épargne et d'investissement. En pratique, des déséquilibres peuvent apparaître, notamment lorsque la propension des ménages à épargner augmente en période de récession tandis que les entreprises réduisent leurs projets d'investissement en raison de perspectives économiques dégradées.²

En phase d'expansion économique, l'investissement est stimulé par l'amélioration des anticipations de rentabilité, souvent plus rapidement que la capacité d'épargne ne croît. Cela peut entraîner des tensions sur les marchés financiers, matérialisées par une hausse des taux

¹ **ALLIER**, J.-P. La liaison entre l'épargne et l'investissement dans les pays africains et malgaches d'expression française. Études et Conjoncture - Institut national de la statistique et des études économiques, 18(2), 159–166 1963

² **FAYOLLE**, J. Cycles et trends d'épargne et d'investissement dans une économie moyenne et ouverte : le cas de la France. Revue de l'OFCE, (45), 443–456. 1993

d'intérêt. À l'inverse, en période de ralentissement, la contraction de l'investissement est souvent plus forte que celle de l'épargne, générant un excès de liquidité.

2 La transformation de l'épargne en crédits

La transformation de l'épargne en crédits, assurée par les banques, constitue un mécanisme central des systèmes financiers modernes. Elle permet de concilier les besoins de liquidité des épargnants avec les besoins de financement à long terme des agents économiques, en s'appuyant sur la collecte des dépôts, la création monétaire et la gestion des risques.

2.1 Le rôle central des banques dans l'intermédiation financière

2.1.1 La fonction de transformation des échéances

Les banques opèrent une transformation cruciale des dépôts majoritairement à court terme (comptes courants, Livrets d'épargne) et des crédits à moyen-long terme (prêts immobiliers, financements d'équipement). Cette activité d'intermédiation suppose une gestion active des flux financiers pour éviter le déséquilibre de liquidité¹. Comme le souligne l'INSEE, l'intermédiation financière (acquiert des actifs financiers et contracte des engagements pour son propre compte), assumant ainsi le risque de non-remboursement des emprunteurs²

La crise de 2008 a illustré les dangers d'une transformation excessive, lorsque les banques ont financé des crédits hypothécaires à 30 ans par des ressources interbancaires à très court terme. Ce mismatch d'échéances reste aujourd'hui encadré par des normes prudentielles comme le ratio de liquidité à long terme (LCR).³

2.1.2 La canalisation de l'épargne vers les besoins productifs

Les systèmes d'épargne-crédit, particulièrement développés en Afrique de l'Ouest, montrent comment l'intermédiation bancaire peut stimuler l'investissement local. Dans ces modèles, l'épargne préalable des ménages sert de gage pour l'octroi de crédits aux petites entreprises, créant un cercle vertueux de développement⁴.

Cependant, le rapport du Gret met en garde contre les limites de cette approche : des marges d'intermédiation atteignant 9% au lieu des 3% habituels dans la zone UEMOA, freinant l'accès au crédit.

¹ <https://www.studysmarter.fr/resumes/economie-et-gestion/culture-financiere/intermediation-bancaire/> Consulté le 14/03/2025 à 10 :16

² <https://hexn.io/fr/blog/quest-ce-que-le-systeme-bancaire-a-reserve-fractionnaire-101> Consulté le 14/03/2025 à 10 :20

³ <https://www.economie.gouv.fr/facileco/creation-monetaire-fonctionnement> Consulté le 14/03/2025 à 10 :30

⁴ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1873> Consulté le 14/03/2025 à 10 :52

2.2 Les mécanismes de création monétaire par le crédit

2.2.1 Du multiplicateur au diviseur de crédit

La théorie traditionnelle du multiplicateur de crédit, basée sur les réserves fractionnaires, postule qu'un dépôt initial de 50 000 € permet à une banque de prêter 45 000 €, déclenchant ainsi une chaîne de création monétaire pouvant générer jusqu'à 500 000 € de masse monétaire. Ce modèle "les dépôts font les crédits" se heurte néanmoins aux réalités contemporaines où les crédits précèdent souvent les dépôts¹.

La perspective du diviseur de crédit inverse cette logique : les banques accordent d'abord des prêts, puis régularisent a posteriori leurs réserves auprès de la banque centrale. Cette approche endogène de la monnaie, validée par les pratiques actuelles, explique pourquoi les politiques monétaires modernes ciblent principalement les taux d'intérêt directeurs plutôt que les agrégats monétaires.²

2.2.2 Le rôle ambigu des réserves bancaires

Le système de réserves fractionnaires, bien que techniquement toujours en vigueur, a vu son importance relative diminuer avec l'abondance de liquidités sur les marchés interbancaires. La BCE, par exemple, impose un coefficient de réserve de 1% depuis 2012, mais les banques européennes détiennent volontairement des réserves excédentaires représentant près de 8% de leurs dépôts. Ce "buffers de liquidité" répond moins à une contrainte réglementaire qu'à une gestion prudente des risques systémiques.

2.3 Les défis contemporains de l'intermédiation financière

2.3.1 La tension entre rentabilité et inclusion financière

L'évolution récente vers une logique de rentabilité à court terme a conduit les banques à privilégier les crédits peu risqués (crédits à la consommation, financements commerciaux) au détriment des investissements productifs à long terme. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les pays en développement, où les banques "sur liquidées" rechignent à financer des projets innovants, préférant placer leurs excédents auprès des banques centrales.

2.3.2 L'impact des régulations prudentielles

Les accords de Bale III ont complexifié l'équation du financement en introduisant des ratios de levier (3%) et des exigences en fonds propres pondérés par les risques. Une étude de la BCE

¹ <https://www.enseignons.be/preparation/88873/> Consulté le 14/03/2025 à 11 :30

² https://gret.org/wp-content/uploads/2021/12/ETUD_05_Quelle-politique-d-epargne_VFR.pdf Consulté le 14/03/2025 à 12 :29

estime que ces règles ont réduit de 15% l'offre de crédits aux entreprises entre 2014 et 2020, particulièrement dans les secteurs jugés risqués comme les énergies renouvelables

2.4 Effets positifs et négatifs d'une forte épargne sur la croissance économique

L'épargne occupe une place ambivalente dans les économies modernes. Si elle constitue une source indispensable de financement pour l'investissement et la croissance, son accumulation excessive ou sa mauvaise orientation peut engendrer des déséquilibres macroéconomiques. Il est donc essentiel d'examiner ses effets sous un double prisme : celui des bénéfices qu'elle génère, mais aussi des risques qu'elle peut entraîner.

2.4.1 Les effets positifs d'une forte épargne

Les banques et institutions financières collectent l'épargne des ménages et la transforment en crédits qui financent l'achat de biens durables, le logement et les projets entrepreneuriaux. Ainsi, une épargne abondante facilite la constitution de capital fixe, indispensable pour améliorer la capacité productive de l'économie.¹

Une épargne domestique élevée permet aux pays de financer eux-mêmes leurs investissements, limitant leur dépendance aux capitaux volatils provenant de l'extérieur. Elle agit également comme un filet de sécurité en période de crise économique, protégeant les ménages contre les pertes de revenus et soutenant la consommation résiduelle.²

2.4.2 Les effets négatifs d'une épargne excessive

Une épargne excessive peut produire des effets inverses à ceux escomptés. D'une part, un excès d'épargne peut conduire à une insuffisance de la demande globale. Comme l'explique le paradoxe de l'épargne avancé par Keynes, si tous les agents économiques décident d'augmenter simultanément leur taux d'épargne, la consommation se contracte, les entreprises voient leurs ventes baisser, ce qui finit par réduire la production, l'investissement et, finalement, l'épargne elle-même³.

D'autre part, une mauvaise allocation de l'épargne peut aussi poser un problème. Lorsque les ressources épargnées ne sont pas orientées vers des investissements productifs.

¹ **REFAIT**, M. : Épargne et investissement. Paris : Librairie Eyrolles. 2023

² **BRENDER**, A. Chroniques économiques - L'épargne mondiale : frein ou moteur de la croissance ? France : Editions Economica. 2005

³ FasterCapital. (n.d.). Les effets négatifs d'une épargne excessive Récupéré sur <https://fastercapital.com>
Consulté le 16/03/2025 à 9 :20

3 Le Circuit de l'Épargne dans le Système Bancaire

Le circuit de l'épargne dans le système bancaire désigne le processus par lequel les banques collectent, centralisent et réaffectent les fonds des épargnants pour financer l'économie. Ce mécanisme d'intermédiation permet de transformer l'épargne disponible en crédits utiles à la consommation, à l'investissement et à la croissance.

3.1 Mécanisme de collecte de l'épargne par les banques

3.1.1 Rôle fondamental des banques dans la mobilisation de l'épargne

La fonction première de la banque consiste à collecter les ressources financières des ménages, des entreprises et parfois des administrations publiques pour les transformer en financements disponibles pour l'investissement et la consommation.¹

3.1.2 Les instruments de collecte d'épargne

La collecte de l'épargne s'opère principalement par la mise à disposition de produits financiers variés adaptés aux profils des épargnants. On distingue notamment :

- Les dépôts à vue, accessibles à tout moment ;
- Les dépôts à terme, rémunérés mais bloqués pendant une durée déterminée ;
- Les livrets d'épargne réglementés, les certificats de dépôt et les comptes sur livret

3.1.3 Centralisation et transformation de l'épargne en ressources financières

Une fois collectée, l'épargne est enregistrée au passif du bilan des banques. Ces ressources sont ensuite utilisées pour octroyer des crédits aux ménages (notamment pour la consommation et le logement) et aux entreprises (financement de projets d'investissement²

Ce processus transforme ainsi des fonds souvent fragmentés et à court terme en prêts de moyen et long terme adaptés aux besoins de l'économie réelle.

3.1.4 Les fonctions complémentaires des banques : évaluation du risque et transformation des maturités

En plus de collecter l'épargne, les banques exercent deux fonctions essentielles :

- Évaluation du risque : elles sélectionnent les emprunteurs solvables en évaluant leur capacité de remboursement ;
- Transformation des maturités : elles équilibrent les besoins de liquidité des déposants avec les exigences de financement de long terme des emprunteurs

¹ FREIXAS, X., & ROCHET, J.-C. Microeconomics of Banking (2^e éd.). Cambridge, MA : MIT Press.(2008)

² Public IUT en Ligne. (n.d.). Financement de l'économie : rôle de la banque et mobilisation de l'épargne.

Récupéré de <https://public.iutenligne.net> Consulté le 16/03/2025 à 15 :27

3.2 Rôle des banques dans la transformation des dépôts en crédits

3.2.1 La transformation financière : un rôle clé de la banque

La fonction essentielle des banques ne se limite pas à la collecte de l'épargne ; elle consiste également à transformer les dépôts en crédits productifs pour l'économie. Ce processus d'intermédiation est au cours du fonctionnement bancaire : il s'agit de convertir des ressources financières liquides et disponibles à court terme en financements de moyen ou long terme, indispensables pour soutenir les investissements et la consommation.

3.2.2 Transformation des maturités

Les banques collectent des dépôts remboursables à vue ou à court terme, mais accordent des crédits sur des périodes plus longues, parfois de plusieurs années¹.

Elles prennent donc en charge le risque de liquidité : elles doivent être capables de restituer les fonds aux déposants tout en finançant des projets de longue durée pour les emprunteurs.

3.2.3 Transformation du risque

En octroyant des crédits, les banques assument également une transformation du risque. Plutôt que de laisser les épargnants prêter directement aux entreprises ou aux ménages, avec tous les risques de défaut que cela comporte, les banques sélectionnent les emprunteurs en évaluant leur solvabilité. Elles mutualisent ainsi le risque entre de nombreux déposants et emprunteurs, réduisant le risque pour chaque épargnant individuel.

3.2.4 Transformation de la taille de financement

Les banques jouent aussi un rôle de transformation de la taille des financements. Elles collectent une multitude de petits dépôts, qu'elles agrègent pour octroyer de plus grands crédits adaptés aux besoins des entreprises et des projets d'investissement. Ce rôle de transformation quantitative est crucial dans des économies où l'épargne individuelle est fragmentée.

3.3 Problèmes liés à la gestion de l'épargne

3.3.1 Le risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité survient lorsque les banques ne parviennent pas à faire face à leurs engagements de court terme, en raison notamment de la transformation des dépôts à court terme en crédits à long terme. Pour limiter ce risque, des régulations comme le ratio de liquidité à court terme (LCR), issu de Bâle III, imposent aux banques de détenir un stock suffisant d'actifs liquides de haute qualité.

¹ **MISHKIN**, F. S. The Economics of Money, Banking and Financial Markets (11^e éd.). Pearson Education. (2016)

3.3.2 Dépendance aux dépôts à court terme pour financer des crédits à long terme

Les banques dépendent largement des dépôts à court terme pour financer des crédits à long terme, créant une asymétrie de maturité. Cette dépendance peut entraîner des risques de refinancement, surtout si les conditions du marché se détériorent ou si la confiance des déposants diminue.

L'activité traditionnelle des banques consiste à emprunter sur les marchés des liquidités à court terme pour financer l'octroi de crédits à long terme. Cette stratégie expose les banques à des risques si elles ne parviennent pas à renouveler leurs emprunts à court terme. Pour limiter cette dépendance, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) a été introduit, visant à restreindre la dépendance substantielle vis-à-vis du financement à court terme et à favoriser la stabilité du financement.

3.3.3 Conséquences sur la stabilité financière

Les problèmes liés à la gestion de l'épargne, tels que le risque d'illiquidité et la dépendance aux dépôts à court terme, peuvent avoir des conséquences significatives sur la stabilité financière. En période de stress financier, ces vulnérabilités peuvent amplifier les chocs économiques et entraîner des crises bancaires.

3.4 L'impact des politiques monétaires sur l'épargne

3.4.1 La politique monétaire, levier majeur du comportement d'épargne

La politique monétaire constitue un levier fondamental pour orienter le comportement d'épargne des agents économiques. En modulant les taux directeurs, la Banque Centrale influence le coût du crédit, mais aussi la rémunération de l'épargne disponible dans le système bancaire. Comme l'explique Mishkin¹, les taux d'intérêt déterminés par la Banque Centrale affectent directement les arbitrages entre consommation immédiate et épargne future.

Une politique monétaire restrictive, caractérisée par des taux d'intérêt élevés, encourage généralement l'épargne en offrant aux déposants des rendements plus attractifs. À l'inverse, une politique monétaire accommodante, reposant sur des taux bas, incite à la consommation et à l'investissement, au détriment de l'épargne.²

3.4.2 Effets d'une hausse des taux directeurs sur l'épargne

Lorsque la Banque Centrale décide d'augmenter ses taux directeurs, plusieurs mécanismes favorisent l'essor de l'épargne :

¹ **MISHKIN**, F. S. The Economics of Money, Banking, and Financial Markets (10th ed.). Pearson Education. (2016).

² **BLANCHARD**, O., & Johnson, D. R. Macroeconomics (6th ed.). Pearson. (2013)

- ❖ Rendement plus élevé des dépôts : Les banques, soumises à des conditions de refinancement plus coûteuses, ajustent les taux servis sur les produits d'épargne pour attirer les fonds nécessaires à leur activité de crédit¹.
- ❖ Effet de substitution : Avec des rendements accrus, les ménages trouvent plus avantageux de différer leur consommation immédiate pour bénéficier de revenus d'intérêts futurs plus importants.
- ❖ Stabilisation financière : Une épargne abondante, en période de taux élevés, renforce les fonds propres des banques et leur capacité de financement.

Le mécanisme est souvent utilisé pour freiner l'inflation : en stimulant l'épargne et en réduisant la consommation, la pression sur les prix diminue progressivement.²

3.4.3 Effets d'une baisse des taux directeurs sur l'épargne

À l'opposé, lorsqu'une Banque Centrale abaisse ses taux directeurs, cela entraîne généralement :

- ❖ Baisse de l'incitation à épargner : Les produits d'épargne offrent des rendements faibles, réduisant l'intérêt pour l'épargne classique au profit de la consommation.
- ❖ Recherche de rendement : Les épargnants peuvent être tentés de se tourner vers des placements plus risqués pour maintenir leur niveau de revenu financier, ce qui peut accroître les risques systémiques.
- ❖ Stimulation de l'investissement : Les coûts d'emprunt plus faibles encouragent l'investissement des ménages (immobilier, consommation durable) et des entreprises (projets d'expansion).

Pendant les années suivant la crise financière de 2008, les taux directeurs historiquement bas ont illustré ce phénomène : la BCE et la Réserve fédérale américaine ont cherché à relancer l'activité économique en rendant l'épargne moins attractive et en favorisant la circulation des liquidités.

3.4.4 L'érosion du rendement réel de l'épargne

L'inflation exerce une influence majeure sur la rentabilité effective de l'épargne. Tandis que les banques rémunèrent les dépôts par des taux d'intérêt nominaux, ce qui importe réellement pour

¹ CECCHETTI, S. G., & SCHOENHOLTZ, K. L. *Money, Banking and Financial Markets* (5th ed.). McGraw-Hill Education. (2021)

² Banque de France. *Rapport annuel*. Retire de <https://www.banque-france.fr> (2022). Consulté le 18/03/2025 à 17 :05

L'épargnant est le rendement réel, c'est-à-dire la rémunération corrigée de l'inflation. Selon MISHKIN ¹, le taux d'intérêt réel peut être approximé par la formule suivante :

$$\text{Taux d'intérêt réel} = \text{Taux d'intérêt nominal} - \text{Taux d'inflation}$$

Par conséquent, en période d'inflation élevée, même un taux d'intérêt nominal positif peut se traduire par une perte de pouvoir d'achat pour l'épargnant. Si, par exemple, le taux d'intérêt sur un compte d'épargne est de 2 % et que l'inflation est de 5 %, l'épargnant subit une perte réelle de 3 % sur ses économies.

3.4.5 Effets directs de l'inflation sur le comportement d'épargne

Une inflation forte et persistante a plusieurs effets directs :

- ❖ Baisse de l'incitation à épargner : Lorsque la rentabilité réelle de l'épargne devient négative, les agents économiques peuvent privilégier la consommation immédiate pour éviter l'érosion de leur pouvoir d'achat
- ❖ Réorientation vers des actifs tangibles : Pour se protéger contre la perte de valeur monétaire, les épargnants investissent souvent dans des actifs réels tels que l'immobilier, l'or, ou encore des actions, qui offrent une meilleure protection contre l'inflation.
- ❖ Recherche de placements alternatifs : Les épargnants peuvent également se tourner vers des produits financiers indexés sur l'inflation (obligations indexées, par exemple), bien que ces marches ne soient pas toujours accessibles à tous.

3.4.6 Inflation anticipée versus inflation inattendue

L'effet de l'inflation sur la rentabilité de l'épargne dépend aussi de sa prévisibilité :

- ❖ Si l'inflation est anticipée, les institutions financières peuvent ajuster les taux nominaux en conséquence, maintenant ainsi la rentabilité réelle positive des produits d'épargne.
- ❖ En cas d'inflation inattendue, les taux nominaux ne s'ajustent pas immédiatement, ce qui pénalise les épargnants, notamment ceux engagés dans des contrats de dépôt à taux fixe.

Ce phénomène est particulièrement critique pour les contrats à long terme, où une inflation plus forte que prévue réduit drastiquement la rentabilité réelle sur plusieurs années.

3.4.7 Conséquences macroéconomiques

À l'échelle de l'économie nationale, l'impact d'une inflation mal maîtrisée sur l'épargne est préoccupant :

¹ MISHKIN, F. S. The Economics of Money, Banking, and Financial Markets (10th ed.). Pearson Education. (2016)

- ❖ Baisse du taux d'épargne national : Un environnement inflationniste décourage l'épargne financière classique, ce qui peut priver l'économie des ressources nécessaires au financement de l'investissement¹.
- ❖ Fuite des capitaux : Les ménages et investisseurs peuvent transférer leurs actifs vers des devises fortes ou vers des marchés plus stables, exacerbant l'instabilité financière interne.
- ❖ Pression sur les politiques publiques : Le contrôle de l'inflation devient alors une priorité pour les banques centrales, souvent au prix de politiques monétaires restrictives pouvant ralentir la croissance économique

Ainsi, l'inflation, lorsqu'elle est excessive et mal maîtrisée, détériore non seulement la rentabilité de l'épargne, mais menace également la stabilité du système financier dans son ensemble.

Section 3 : Les formes de l'épargne bancaire et les influences de la conjoncture monétaire

1 Les principales formes d'épargne bancaire

Dans le contexte bancaire, les termes « compte » et « dépôt » sont souvent utilisés l'un pour l'autre bien qu'ils ne désignent pas exactement la même réalité. Selon les propos de Matouk J., le dépôt caractérise le solde créditeur d'un compte². Cette distinction, souvent peu considérée, est pourtant indispensable pour comprendre les différentes manières d'épargner dans le cadre bancaire qu'offrent aux clients les établissements financiers.

Il existe trois types de placements bancaires, qui sont représentés comme suit : dépôt à vue, dépôt à terme et les formules particulières.

1.1 Les dépôts à vue

Les dépôts à vue comprennent les sommes placées sur des comptes bancaires librement accessibles à tout instant par le client, sans délai de préavis. Leur liquidité totale apparaît déliée de toute rémunération.³

Cette rubrique comprend principalement ;

- ❖ Les comptes chèques.
- ❖ Les comptes courants.
- ❖ Les comptes courants bancaires.

¹ **BARRO**, R. J. *Macroeconomics: A Modern Approach* (4th ed.). Cengage Learning (2017).

² **MATOUK**, J, « Système financier français et étranger, Banque : instrument, institution, et gestion bancaire », Ed DUNOD, PARIS 1991, P 21.

³ **BENEHALIMA**, A, « Pratique des techniques bancaires », Ed DAHLEB, ALGER, 1997, p 39.

1.1.1 Le compte chèques

Le compte chèque ordinaire est ouverte aux particuliers pour leurs opérations personnelles, C'est un compte bancaire de dépôt à vue, non rémunéré, qui permet d'effectuer toutes les opérations bancaires nécessaires à la gestion des besoins personnels.¹

1.1.2 Le compte courant

Le compte courant est un compte non rémunéré ouvert aux personnes physiques ou morales pour répondre à leurs besoins bancaires liés à leur activité industrielle ou commerciale.

1.1.3 Les comptes courants bancaires

Les comptes courants, souvent constitués de dépôts à vue, représentent pour les banques des avoirs disponibles auprès d'autres établissements financiers. Principalement alimentés par les particuliers et les entreprises, ces dépôts jouent un rôle important dans la liquidité bancaire. Toutefois, leur volume tend à diminuer, en raison de l'usage immédiat des salaires pour les dépenses courantes et du recul du chèque comme moyen de paiement.

1.2 Les dépôts à terme

Le placement à terme est une forme de placement en dinars, réalisée sur instruction de son client, pour une période déterminée d'un commun accord entre le client et le banquier. Bénéficiaires : L'opération de placement à terme est accessible à toute personne physique ou morale².

Les intérêts sont en fonction de la durée de placement.

Dans cette catégorie on peut distinguer :

- ❖ Les bons de caisse.
- ❖ Les comptes dépôts à terme (DAT).
- ❖ Les bons d'épargne.
- ❖ Le compte sur livret.
- ❖ Les bons de trésor.
- ❖ Les titres de créances négociables.

1.2.1 Les bons de caisse

Le bon de caisse est un type de placement sous forme de créance, accessible à toute personne, physique ou morale et qui correspond à une reconnaissance de dette d'un établissement financier en contrepartie d'un montant déposé par le client. Il revêt différentes formes : nominatif, au porteur, anonyme. Ce placement est prévu pour une durée déterminée, fixée à

¹ <https://www.cnepbanque.dz> .Consulté le 19/03/2025 à 14 :38

² www.cnepbanque.dz .Consulté le 19/03/2025 à 14 :57

l'avance entre l'épargnant et l'établissement émetteur ; et fait l'objet d'une rémunération sous forme d'intérêts.

1.2.2 Les comptes dépôts à terme (DAT)

Le Compte à Terme (CAT) dénommé Dépôt à Terme (DAT) dans certains établissements, ou encore « blocage » chez les anciens trésoriers, figure parmi les comptes d'épargne, et non parmi les valeurs mobilières. Son placement doit être d'une durée minimale d'un mois. Le taux d'intérêt est fixe et négocié au cas par cas avec la banque selon à la fois la durée du placement et le montant de l'investissement. Le paiement des intérêts a lieu à l'échéance. Longtemps délaissé à l'époque où les taux courts sont devenus très bas, ce produit est de nouveau prisé, et plus particulièrement par les banques qui privilégient cette gestion du financement direct de leurs clients plutôt que la recherche de dispositions sur le marché interbancaire. En cas de retrait anticipé, la pénalité est fixée en fonction des établissements.¹

1.2.3 Les bons d'épargne

Les bons d'épargne à rémunération progressive représentent un type particulier de bon de caisse offrant un plus grand degré de flexibilité, puisqu'ils sont remboursables à tout moment à partir d'une durée minimale de trois mois.

Ce placement présente la caractéristique d'être assorti d'un taux d'intérêt progressif qui incite au maintien du placement à long terme, tout en permettant de conserver une certaine liberté de retrait.²

1.2.4 Le compte sur livret

Les banques procèdent pour l'ouverture de compte sur livret d'épargne, exclusivement aux personnes physiques.

Les opérations de versement et de retrait sont enregistrées et imputées respectivement sous la rubrique « crédit + compte » et « débit – compte » dans le livre de compte de l'épargnant. Ce qui est consigné au livre tenu à la disposition de l'épargnant est strictement limité à trois opérations :

- ❖ Afflux attendu (versements effectués en faveur du compte),
- ❖ Déménagement de l'épargnant (retraits effectués au profit de son titulaire),
- ❖ Virement à destination de son compte ordinaire.

¹EL ILHAME, Le dépôt à terme est une somme bloquée sur un compte bancaire, Attribution Non-Commercial (BY-NC), 2012

²OUALI. L, RABEHI. Dj, La mobilisation de l'épargne par les banques Cas CNEP-Banque, mémoire de Master en Sciences Economiques, 2015.

Tout individu physique, mineur compris, peut ouvrir un compte sur livret, suivant une des formules possibles choisies entre les comptes livret d'épargne du type classique, livret sur un compte spécial logement, etc.¹

1.2.5 Les bons de trésor

Les bons du trésor sont des titres de créance émis par l'État dans le but de financer ses besoins de trésorerie ou d'équilibrer son budget public. En effet, ils formalisent un prêt accordé à l'État par des investisseurs, le remboursement étant prévu à une date ultérieure et moyennant une rémunération.

1.2.6 Les titres de créances négociables

Les titres de créances négociables, plus communément appelés, TCN, sont des instruments financiers de court ou moyen terme. Emis sur le marché monétaire par des entreprises, par des banques ou par des organismes publics, ils permettent de lever rapidement des fonds financements en émettant des titres de créances à l'attention des investisseurs que ceux-ci peuvent éventuellement revendre avant l'échéance. Il s'agit ainsi d'un moyen de soulever rapidement des fonds auprès des investisseurs tout en leur fournissant une alternative de placement au sein de l'univers des titres du marché monétaire. La présence d'un marché secondaire sur le marché monétaire permettant de vendre le TCN avant son échéance concourt à assurer une certaine liquidité.

1.3 Les formules particulières

En complément des produits classiques, les institutions financières proposent également des formules particulières d'épargne, adaptées à des objectifs spécifiques ou à des profils particuliers d'épargnants.

Parmi ces formules, on peut citer :

- L'épargne logement.
- Le plan d'épargne populaire (PEP).

1.3.1 L'épargne logement

La formule de l'épargne logement propose des solutions d'épargne permettant de constituer un capital à moyen terme, principalement destiné à financer un projet immobilier. Elle se dédouble en une gamme de deux produits : le Compte Épargne Logement (CEL) et le Plan Épargne Logement (PEL). Tous deux sont disponibles avec une rémunération avantageuse et la

¹ Article 119 de l'ordonnance 10-04 du 01/09/2010 relative à la monnaie et au crédit.

possibilité, selon les conditions d'obtentions requises, à un crédit immobilier à taux préférentiel.¹

❖ **Le compte épargne logement**

Le compte épargne logement est un produit simple et flexible, offrant une disponibilité permanente des fonds. Toutefois, il propose une rémunération modeste et un droit à prêt limité, ce qui en fait une solution accessible mais financièrement peu avantageuse.

❖ **Le plan d'épargne logement (PEL)**

Le Plan Épargne Logement est un produit d'épargne réglementé permettant de constituer un capital en vue de financer un projet immobilier. Il offre une rémunération fixe et garantit un taux de prêt immobilier déterminé dès l'ouverture du plan.

1.3.2 Le plan d'épargne populaire (PEP)

Le plan d'épargne populaire est un produit d'épargne à long terme permettant de se constituer un capital, tout en bénéficiant d'un cadre fiscal avantageux. Il offre la possibilité de réaliser des versements libres ou programmés, avec une gestion souple. Les revenus générés sont exonérés d'impôt sur le revenu, sous réserve d'une durée minimale de détention. Ce dispositif est principalement destiné à la préparation de projets à long terme ou de la retraite.²

2 Effets de l'inflation et de la stabilité macroéconomique sur l'Épargne

L'inflation et la stabilité macroéconomique exercent une influence déterminante sur le comportement des épargnants.

2.1 L'Inflation et son Impact sur l'Épargne

L'inflation est définie comme la hausse générale et persistante des prix, ce qui entraîne une perte de pouvoir d'achat pour la monnaie. Elle a plusieurs effets significatifs sur les décisions d'épargne :

❖ **Diminution de la valeur de l'argent** : Quand le taux d'inflation surpasse le rendement nominal d'un produit d'épargne, la valeur effective de l'épargne se réduit. Malgré une augmentation apparente de son capital, l'épargnant connaît alors une diminution de son pouvoir d'achat.³

❖ **Comportement des épargnants** : Les épargnants préfèrent consommer immédiatement plutôt que d'épargner, car la valeur réelle de leur argent diminue avec le temps. Ce

¹ www.lafinancepourtous.com. Consulté le 20/03/2025 à 12 :20

² *Les produits d'épargne*. <https://www.banque-france.fr>. Consulté le 20/03/2025 à 15 :20

³ MISHKIN, F. S. *The Economics of Money, Banking, and Financial Markets* (12th ed.). Pearson.2019

comportement, influencé par la perte anticipée du pouvoir d'achat, peut entraîner une baisse du taux d'épargne global dans l'économie.¹

❖ **Modifications des stratégies de placement** : les investisseurs délaissent les produits d'épargne traditionnels au profit d'actifs plus rentables comme l'immobilier ou les actions, capables de préserver ou d'accroître la valeur réelle de leur patrimoine. Ils ajustent ainsi leur portefeuille pour maximiser leur rendement en réponse aux anticipations économiques.²

2.2 La Stabilité Macroéconomique et son Influence sur l'Épargne

La stabilité macroéconomique, caractérisée par des politiques stables et une faible volatilité, encourage l'épargne en renforçant la confiance des épargnants et en rendant les rendements plus prévisibles.

❖ **Confiance dans le système économique** : La stabilité macroéconomique, avec une inflation maîtrisée, un développement régulier et un cadre institutionnel fiable, crée un climat de confiance qui encourage l'épargne à long terme. Cette prévisibilité réduit les incertitudes liées aux fluctuations économiques, incitant les épargnants à privilégier des placements durables, y compris des actifs plus risqués mais potentiellement plus rémunérateurs. La confiance dans le système bancaire et la cohérence des politiques publiques renforcent cette dynamique, favorisant ainsi l'augmentation globale de l'épargne³.

❖ **Taux d'intérêt constants et prévisibles** : Les banques centrales fixent des taux d'intérêt prévisibles, ce qui influence directement les produits d'épargne. Lorsque ces taux sont stables et alignés avec l'inflation, ils encouragent les épargnants à privilégier des placements à faible risque. Des politiques monétaires efficaces équilibrent ainsi la stimulation de l'épargne et le financement des investissements, créant un environnement favorable à la croissance économique.

❖ **Prévisibilité des politiques fiscales et monétaires** : La stabilité macroéconomique garantit des politiques fiscales et monétaires stables, offrant un cadre prévisible aux épargnants. Cette prévisibilité facilite la planification de l'épargne à long terme, sans crainte de changements brusques ou de hausse des taux d'intérêt. Des stratégies gouvernementales claires permettent aux investisseurs d'adapter sereinement leurs placements, réduisant l'incertitude économique et favorisant une épargne durable et sécurisée.⁴

¹ **FRIEDMAN**, M. A monetary history of the United States, 1867–1960. Princeton University Press.1963

² **FAMA**, E. F. Efficient capital markets: A review of theory and empirical work. Journal of Finance, 25(2), 383–417 .1970

³ **BLANCHARD**, O., & **JOHNSON**, D. R. Macroeconomics (7th ed.). Pearson. 2017

⁴ **MANKIW**, N. G op-cit,

3 Instruments monétaires influençant l'épargne

La politique monétaire englobe tous les outils et mesures appliqués par l'entité monétaire afin de contrôler le volume de la masse monétaire en circulation et d'atteindre des buts macroéconomiques, notamment la stabilisation des prix. En Algérie, c'est à la Banque d'Algérie qu'incombe cette responsabilité, en vertu des dispositions de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 concernant la monnaie et le crédit, qui a été modifiée et enrichie en 2010.¹ Dans le but d'atteindre les buts de la politique monétaire définis par le Conseil de la Monnaie et du Crédit au début de chaque exercice, la Banque d'Algérie possède les instruments suivants :

- ❖ Le taux directeur
- ❖ Les opérations d'open market
- ❖ Les facilités permanentes
- ❖ Les réserves minimales obligatoires
- ❖ Les opérations de réescompte et de crédit.²

3.1 Le taux directeur

Le taux directeur de la Banque d'Algérie est celui qui fixe le taux d'intérêt dans le cadre des opérations intégrées de refinancement des banques, et constitue un instrument de politique monétaire centrale ou minimum pour l'orientation des conditions monétaires de l'économie. Son objectif principal consiste à maintenir la stabilité des prix. En régulant le coût du crédit, il influence la consommation et l'investissement.

3.2 Les opérations d'open market

La technique d'open market permet à la Banque Centrale d'ajuster la quantité de monnaie centrale dans le système bancaire en échange de titres financiers. Elle est essentielle pour appliquer la politique monétaire, réguler les taux d'intérêt, gérer la liquidité bancaire, et signaler l'orientation monétaire. En Algérie, la Banque d'Algérie conduit ces opérations sur le marché monétaire, choisissant entre taux fixes ou variables et des durées allant de 7 jours à 12 mois selon les besoins. Trois catégories principales d'instruments peuvent être mobilisées dans le cadre des opérations d'open market :

- ❖ Les opérations de cession temporaire.
- ❖ Les opérations dites « ferme » (achats et ventes d'effets publics)
- ❖ Les reprises de liquidités en blanc.

¹ L'article 35, dispositions de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 concernant la monnaie et le crédit.

² L'article 10, Règlement n°2009-02 du 26 mai 2009

3.2.1 Les opérations de cession temporaire

Ces opérations se font sous forme de cession temporaire d'effets en ce sens que la Banque d'Algérie prend ou met en pension des effets éligibles tout en octroyant des prêts garantis par cession des effets d'ordre privé (créances privées éligibles).

Ils sont de quatre catégories :

- ❖ Les opérations principales de refinancement
- ❖ Les opérations de refinancement à plus long terme
- ❖ Les opérations de réglage fin
- ❖ Les opérations structurelles¹.

3.2.1.1 Les opérations principales de refinancement

Les opérations principales de refinancement sont des injections hebdomadaires de liquidité par la Banque Centrale pour réguler la liquidité bancaire et encadrer les taux d'intérêt. Réalisées via des appels d'offres ouverts à toutes les banques, elles utilisent un taux directeur fixé par la Banque d'Algérie.

3.2.1.2 Les opérations de refinancement à plus long terme

Les opérations de refinancement à plus long terme qui peuvent avoir des maturités jusqu'à douze mois apportent des liquidités sur une base régulière pour compléter le dispositif de refinancement principal qui est mis à disposition. Il s'agit essentiellement d'opérations conduites par appels d'offres à taux variables mais pouvant aussi l'être à taux fixes.

Ces opérations sont réalisées selon un calendrier mensuel dont la prochaine période d'appel d'offres est annoncée le dernier dimanche de chaque mois. Toute banque remplissant les critères d'éligibilité peut y participer. La maturité exacte de chaque opération est précisée au sein des modalités de l'appel d'offres correspondant.

3.2.1.3 Les opérations de réglage fin

Les opérations de réglage fin sont des interventions ponctuelles de la Banque d'Algérie pour gérer les tensions temporaires de liquidité sur le marché monétaire. Elles permettent d'ajuster rapidement la liquidité disponible et de maintenir les taux d'intérêt en ligne avec la politique monétaire. Contrairement aux opérations principales, elles sont moins fréquentes, non standardisées, et réservées à un nombre limité de banques sélectionnées. Ces opérations peuvent prendre la forme d'apports ou de retraits de liquidité, généralement via des appels d'offres rapides ou des procédures bilatérales.

¹ www.bank-of-algeria.dz. Consulté le 21/03/2025 à 13 :20

3.2.1.4 Les opérations structurelles

Les opérations de cessions temporaires structurelles correspondent à des opérations d'apport de liquidité à fréquence régulière ou irrégulière, à durée de cession non normalisée, qui sont réalisées par appels d'offres normaux et qui sont ouvertes à l'ensemble des banques éligibles.

3.2.1.5 Les opérations dites « ferme » (achats et ventes d'effets publics)

Les opérations appelées « fermes » sont des opérations par lesquelles la Banque d'Algérie achète ou vend « ferme » sur le marché des titres éligibles et ne sont effectuées qu'aux fins structurelles et/ou au titre de réglage fin. Ces opérations peuvent prendre la forme d'apport de liquidités (achat « ferme ») ou de retrait de liquidités (vente « ferme »). Leur fréquence n'est pas conforme à certaines normes et est déterminée soit par la voie d'appel d'offres soit par la voie de procédures bilatérales. La maturité de cession des titres peut être standardisée ou non.¹

3.2.2 Les reprises de liquidités en blanc

Les opérations de reprise de liquidité en blanc correspondent aux opérations par lesquelles la Banque d'Algérie incite les banques à placer les excédents de liquidité sous forme de dépôts, dans le cadre d'un appel d'offre. Ces opérations, appelées reprise de liquidité en blanc, se caractérisent par l'absence de garantie exigée en contrepartie des fonds déposés.

Elles ont une maturité fixe mais non standardisée, et sont également utilisées comme instrument temps de régulation de la liquidité excédentaire sur le marché monétaire.²

3.3 Les facilités permanentes

Les mécanismes de facilités permanentes visent à fournir ou à réduire la liquidité aux institutions bancaires sur une base de 24 heures. Il s'agit d'actions menées à l'initiative des banques sous la forme de :

- ❖ **Facilité de prêt marginal** : La facilité de prêt marginal permet aux banques d'emprunter des liquidités à très court terme (24 heures) auprès de la Banque d'Algérie, contre la présentation de garanties, à un taux fixé à l'avance avec une marge.
- ❖ **Facilité de dépôts rémunérés** : La facilité de dépôts rémunérés permet aux banques d'emprunter des liquidités à très court terme (24 heures) auprès de la Banque d'Algérie, contre la présentation de garanties, à un taux fixé à l'avance avec une marge.

Ces deux facilités s'insèrent dans le cadre du corridor des taux d'intérêt du marché monétaire.³

¹ L'article 24, Règlement n°2009-02 du 26 mai 2009

² www.bank-of-algeria.dz Consulté le 21/03/2025 à 14 :02

³ L'article 26 et 27, Règlement n°2009-02 du 26 mai 2009

3.4 Les réserves minimales obligatoires

La Banque d'Algérie exige des banques qu'elles déposent un pourcentage de leurs exigibilités en dinars sous forme de réserves obligatoires sur des comptes courants ouverts auprès d'elle. Ce taux, compris entre 0 % et 15 %, est appliqué sur une période mensuelle allant du 15 du mois au 14 du mois suivant. Certaines réserves peuvent être rémunérées, dans la limite du taux moyen des opérations de refinancement, voire non rémunérées selon les cas.¹

3.5 Les opérations de réescompte et de crédit

La Banque d'Algérie peut intervenir sur le marché monétaire en escomptant des effets publics ou en réescomptant des effets privés liés à des opérations commerciales. Elle peut également accorder des avances et crédits en compte courant aux banques, à condition qu'ils soient garantis par des actifs admissibles comme les bons du Trésor, l'or, les devises ou d'autres effets jugés sûrs.²

¹ Le règlement n°2004-02 du 4 Mars 2004

² Règlement N° 15-01 Du 19 Février 2015 Relatif Aux Operations d'escompte d'effets Publics, De Réescompte d'effets Privés, d'avances Et Crédits Aux Banques Et Etablissements Financiers

Conclusion

Ce premier chapitre a permis d'approfondir les déterminants théoriques entourant la notion d'épargne et opérer un rappel de son importance dans le fonctionnement d'un système financier. À bien la considérer, l'épargne n'est pas réductible à une simple mise en réserve de ressources, elle constitue plutôt aujourd'hui un instrument majeur pour les institutions financières et plus largement, toutes celles engagées dans le financement et le développement de la richesse.

En effet et selon ses différentes formes (épargne financière ou non, privée ou publique...), l'épargne joue un rôle ambivalent. Elle est à la fois un reflet des pratiques économiques des agents, et un arbitrage financier pour initier le financement de projets d'investissements. Soyons clairs, cela est d'autant plus le cas en tant qu'il est prévu par un cadre structuré d'intermédiation, c'est-à-dire lorsque les institutions sont chargées d'assurer la collecte et de procéder à la transformation des ressources mobilisées par l'épargne.

Enfin, les déterminants du comportement d'épargne (le revenu, les taux de placement, inflation, confiance dans le système financier), montrent que cette variable est particulièrement « réactive » aux variations évolutives des économico-société. Comprendre ces déterminations s'avère nécessaire pour évaluer la dynamique de l'épargne dans un pays donné et les effets qu'elle exerce sur les institutions qui en dépendent.

Cette réflexion donne le cap à une approche plus concrète dans le chapitre suivant, où nous examinerons les pratiques de gestion de la trésorerie et leurs connexions directes avec l'épargne collectée.

**Chapitre 02 : Gestion de la
Trésorerie et Produits d'Épargne
dans le Secteur Bancaire**

Introduction

La gestion de la trésorerie constitue un pilier central du fonctionnement des institutions financières. Elle renvoie à l'ensemble des décisions et des mécanismes permettant d'assurer à tout moment la disponibilité des liquidités nécessaires pour honorer les engagements financiers, tout en optimisant la rentabilité des ressources mobilisées. Dans un environnement bancaire marqué par l'incertitude, la volatilité des marchés et l'évolution constante des comportements des épargnants, la maîtrise de la trésorerie devient un levier stratégique incontournable.

L'épargne, en tant que principale source de financement interne, joue un rôle déterminant dans cette dynamique. Elle alimente les dépôts bancaires, lesquels servent de base à la transformation bancaire entre ressources à court terme et crédits à long terme. Ce processus expose néanmoins les banques à un ensemble de risques, notamment le risque de liquidité, qui exige une gestion rigoureuse et proactive.

Ce chapitre se propose d'examiner les fondements techniques et opérationnels de la gestion de la trésorerie dans les institutions financières, d'analyser les mécanismes de régulation du risque de liquidité, puis d'étudier le rôle structurant que joue l'épargne dans l'équilibre financier et la rentabilité des banques. Une attention particulière sera portée au cas algérien, afin de mettre en évidence les spécificités nationales en matière de comportement d'épargne et de mobilisation des ressources financières.

Section 1 : La Trésorerie Bancaire

La trésorerie bancaire exerce un rôle majeur pour une organisation bancaire, et sa gestion est fortement en rapport avec l'activité même de la banque. Cette gestion conserve le souci constant de maintenir l'équilibre permanent entre d'une part, la capacité totale de paiement ou les besoins à vue ou à termes, et d'autre part, la force de recouvrement des financements accordés. Afin de mieux cerner l'importance de cette gestion, il est utile de présenter les différents éléments liés à la trésorerie, la position de la trésorerie et son intervention au niveau du marché monétaire.

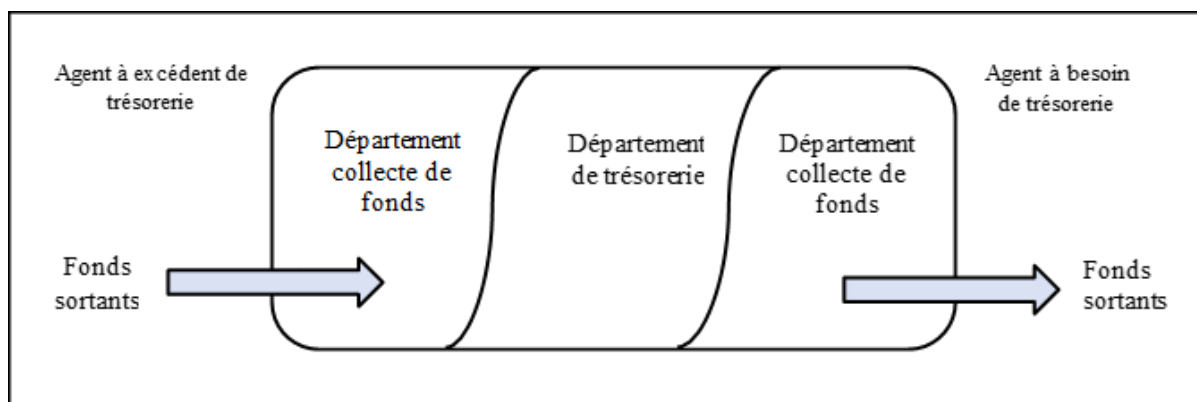
1 Définitions

La trésorerie d'une organisation est souvent définie à partir du patrimoine de celle-ci (ensemble de ses emplois et de ses ressources). On peut opposer à cette conception permettant de mesurer un stock de liquidités, une approche davantage centrée sur les flux, qui permet d'obtenir une

Mesure de la trésorerie à partir d'un processus dynamique d'encaissements et de décaissements de liquidités.¹

En d'autres termes, le département de Trésorerie est un simple intermédiaire entre deux départements de la banque, à savoir : le département « collecte de dépôts » et le département « distribution de crédit ». La trésorerie est un des pôles stratégiques majeurs de la banque dont il est nécessaire d'assurer sa bonne gestion, car elle assure orientation, l'affectation et la répartition des ressources, c'est pour cela que la gestion optimale de la trésorerie contribue assez largement à l'amélioration des résultats financiers et de la rentabilité de toute institution.

Figure(N°2) : L'intermédiation du département de trésorerie



Source : DECOUSSERGUE, G. BOURDEAUX, H. GABTENI, « gestion de la banque », édition DUNOD, 9ème édition, Malakoff, 2020, page 12.²

2 Objectifs de la trésorerie

Dans la banque, la gestion de trésorerie veille à :

2.1 L'obligation de convertibilité

C'est-à-dire avoir suffisamment d'encaisses en monnaie centrale, billets et avoirs auprès de la Banque Centrale, pour faire face aux demandes de conversion émanant de leur clientèle ou d'autres établissements de crédit³

¹ DESBRIERES, Ph et POINCELOT, E, « gestion de trésorerie », Edition EMS, 2ème édition, 2015, P9.

² DECOUSSERGUE, G. BOURDEAUX, H. GABTENI, « gestion de la banque », édition DUNOD, 9ème édition, Malakoff, 2020, page 12.

³ Ibid., DECOUSSERGUE, G. BOURDEAUX, H. GABTENI, P 132-136

2.2 L'obligation de réserves

C'est-à-dire de constituer suffisamment de réserves obligatoires à la Banque Centrale Européenne. Donc, quotidiennement, les banques calculent leur position de trésorerie. Si elle est excédentaire, elles prêtent sur le marché interbancaire d'où l'apparition d'une créance à l'actif ; si elle est déficitaire, elles empruntent et la dette figure au passif. Ces opérations de prêts et d'emprunts sont réalisées soit en blanc, soit avec des pensions de titres ou d'effets comme support.

3 Les fonctions du département trésorerie

La trésorerie bancaire exerce deux (02) principales fonctions¹ :

3.1 La trésorerie sociale

Elle est considérée comme étant l'entité fonctionnelle au sein de ce département et le mandaté de la cellule ALM pour réaliser les programmes de financements proposés par cette dernière et qui sont arrêté par le comité de gestion actif-passif.

3.2 La trésorerie autonome

C'est une entité indépendante qui mène une activité de marché pour le propre compte de son établissement et pour le compte de tiers, elle se caractérise par son activité de market maker qui consiste à fabriquer des produits financiers sophistiqués pour ses clients en générant des livres (book) afin de réaliser des profits. Contrairement à la trésorerie sociale, elle est considérée comme une entité opérationnelle car elle n'a aucun rapport avec la cellule ALM qui est chargé de la gestion du bilan bancaire.

4 Les outils de la gestion de trésorerie

Puisque tous les départements de la banque ont la même position hiérarchique, le trésorier n'est pas en position d'imposer son choix quel que soit l'opération, le montant, la devise ou l'échéance. Cependant, le trésorier peut avoir un contrôle sur les départements prêteurs et emprunteurs de fonds grâce aux outils suivants² :

¹ **DUBERNET, M.** « Gestion actif-passif et tarification des services bancaires », édition ECONOMICA, page 281.

² Cours université Tlemcen téléchargé sur le site : https://elearn.univ-tlemcen.dz/pluginfile.php/110644/mod_resource/content/1/Module%20de%20Gestion%20trésorerie%20bancaire%20M1%20Finance%20%20banque-converti.pdf .Consulté le 25/03/2025 à 21:21

4.1 Les outils directs

Le comité de trésorerie : qui est lui-même composé de plusieurs éléments à savoir :

- ❖ Directeur général de la banque
- ❖ Responsable de la trésorerie
- ❖ Responsable de la clientèle
- ❖ Les économistes

Ce comité est considéré comme étant une opportunité pour influencer les prix cotés par les autres départements de la banque. En général, les participants se réunissent une fois par mois et beaucoup plus fréquemment durant les moments de crises ou de volatilité car leur travail consiste à arrêter un plan d'action selon des prévisions d'un mois au maximum, pour avoir plus de fiabilité¹.

4.2 Les outils indirects

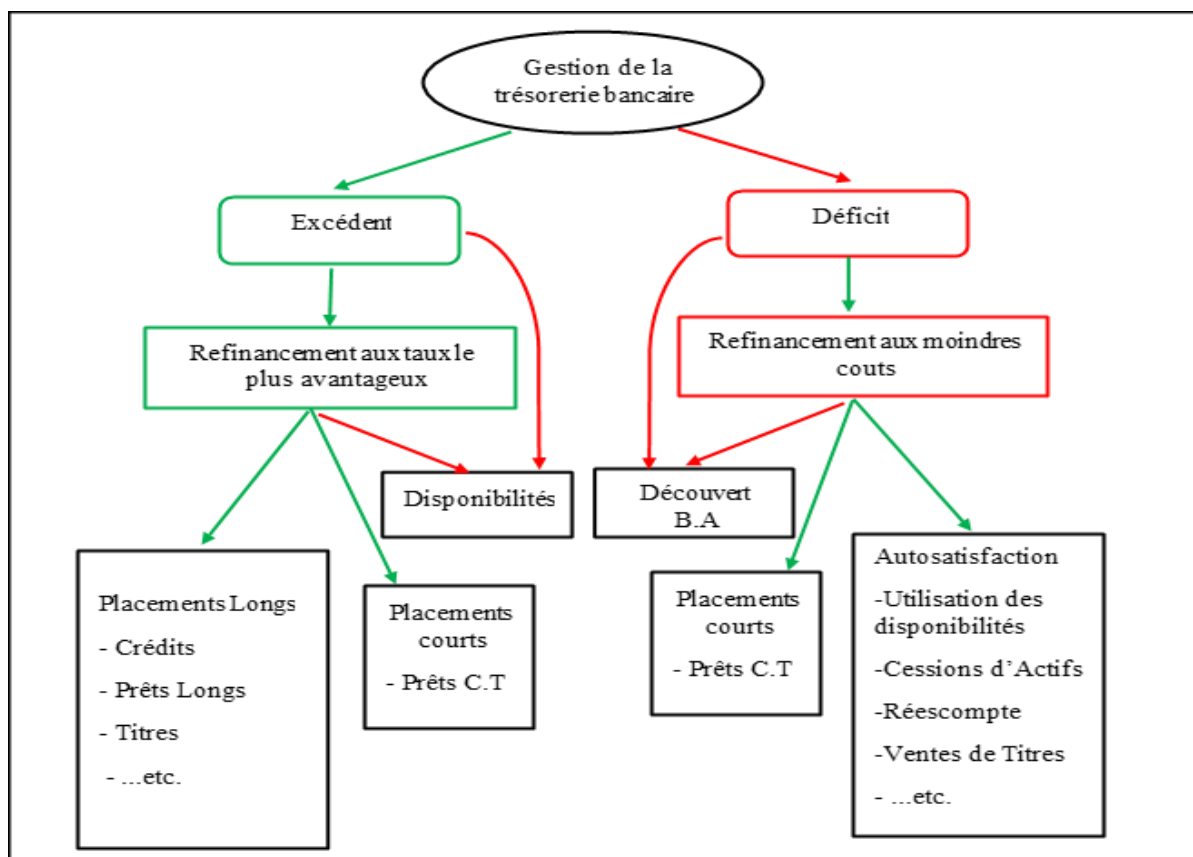
L'intermédiation directe sur le marché : des insuffisances pour influencer les secteurs commerciaux de la banque afin de ramener les montants, les échéances et les devises comme souhaité ont été constatés. Donc, une structure a été créée à l'intérieur de la Trésorerie qui collecte les fonds directement de la clientèle quand il y a besoin et placer le surplus s'il y a excédent. Donc, Une banque collecte des fonds au travers des dépôts qu'elle va ensuite prêter au travers des crédits. Si les encours de crédits excèdent le montant des dépôts, la banque va se refinancer au travers du marché interbancaire qui fait partie du marché monétaire².

Schématiquement, la trésorerie doit être gérée de la façon ci-après :

¹ Idem

² **KARYOTIS**, C. « l'essentiel de la banque », édition LEXTENSO, 2ème édition, 2015, P18.

Figure (N°3) : La Gestion des déficits et des excédents de la trésorerie bancaire



Source : « La gestion de la trésorerie » de Jean-Michel Chapuis

5 Les intervenants des opérations de trésorerie

Dans le cadre des opérations de trésorerie, une partie des ressources peut être sollicitée auprès des autres banques ou de la Banque centrale.

5.1 Marché monétaire

Le marché monétaire est la partie à court terme du marché des taux d'intérêt, dont il constitue donc à la fois le socle, le point de passage obligé, le flux le plus important et, potentiellement, le point de tension maximale. C'est, en temps normal, le seul mode de transmission de la politique monétaire à l'ensemble de l'économie, et la banque central.

S'emploie donc à y maintenir de manière aussi précise que possible l'équilibre entre l'offre et la demande, pour en conserver la maniabilité¹.

¹ SALVAT, M., CHARDOILLET, É., TOURNYOL DU CLOS, H. (s.d.). L'essentiel des marchés financiers.

5.2 Le marché interbancaire

Le marché interbancaire est exclusivement réservé aux établissements de crédit et à leur banque centrale. C'est le marché de la monnaie centrale. La monnaie centrale regroupe les billets détenus par les banques et les comptes du Trésor public auprès de la banque centrale, et les avoirs des banques auprès de la banque centrale.

Le rôle du marché interbancaire est d'assurer l'équilibre quotidien des trésoreries des banques en permettant le refinancement des emprunteurs auprès des prêteurs. Notons qu'on parle de refinancement parce que les banques ont déjà financé l'économie, elles vont donc chercher un moyen de se refinancer pour financer les crédits qu'elles ont accordés à leur clientèle¹.

5.3 Le marché des titres de créances négociables

Le marché des titres de créances négociables (TCN) est un marché à court terme (durée inférieure ou égale à un an) et à moyen terme (au-delà d'un an) permettant une diversification des sources de financement des émetteurs et de placements offerts aux investisseurs, en monnaie local et en devises. Les principaux atouts de ce marché reposent sur la transparence et la fiabilité.²

Les titres qui y sont émis sont³ :

5.3.1 Les bons du trésor négociables

Les bons du trésor négociable ont la particularité d'être émis par l'État français, contrairement aux TCN qui sont émis par des sociétés de financement, des établissements de crédit ou autres entreprises. Ils sont émis sous forme d'adjudications hebdomadaires ou mensuelles. Les bons du trésor présentent généralement peu de risques en constituant une créance sur l'État.

5.3.2 Les certificats de dépôt négociables (CDN)

D'une durée comprise entre 1 jour et 1 an, ce titre de créance à court terme devient, au-delà de cette échéance, un Bon à Moyen Terme Négociable. Sa rémunération est étroitement liée au taux usuel du marché monétaire, moins la part prise par la banque. Ses modalités de sortie sont en revanche plus contraignantes que celles d'un compte à terme.

¹ KARYOTIS, C. op-cit P 51.

² Document téléchargé sur le site :

https://entreprises.banquefrance.fr/sites/default/files/bdf_reffin_chap3_331.pdf.

³ <https://agicap.com/fr/article/titres-de-creances-negociables-tcn-definition-utilisation/> .Consulté le 05/04/2025 à 11 : 33

5.3.3 Les billets de trésorerie (BT)

Les billets de trésorerie sont des titres de créances négociables également. Ils permettent d'emprunter à court terme auprès d'autres entreprises. Ils sont émis sur le marché monétaire pour une courte durée

5.3.3.1 Le marché des Titres de Créances Négociables en Algérie

Le marché des TCN en Algérie se résume au marché des valeurs du trésor, réservé exclusivement au Trésor Public.¹

❖ **Marché primaire** : créé en 1995, l'Etat y vend des bons du Trésor au 1er acquéreur
Spécialiste en Valeur du Trésor (SVT)

❖ **Marché secondaire** : où la SVT revend les Bons du Trésor aux entreprises, aux institutions Financières, à d'autres SVT et aux particuliers.

En Algérie, les Spécialistes en Valeur du Trésor (SVT) sont : BNA, BEA, CPA, BADR, BDL, CNEP, CAAR, CAAT, SAA, HSBC, CITYBANK, CNAC, CIAR. Ce sont des courtiers « Market Maker », qu'ils se sont engagés à assurer le fonctionnement du marché.

On retrouve trois catégories de valeurs du trésor :

- ❖ Les BTC : Bons de Trésor Courants de 3 mois à 6 mois (CT).
- ❖ Les BTA : Bons de Trésor Assimilables de 1 an à 5 ans (MT).
- ❖ Les OAT : Obligations Assimilables du Trésor plus de 5 ans (LT).

6 Les principales opérations de la trésorerie bancaire

Les principales opérations de trésorerie se résument comme suit² :

6.1 Opérations de couverture

Le possesseur d'un portefeuille d'obligations risquant une dépréciation en capital de son portefeuille.

Le MATIF doit lui permettre de se procurer un gain couvrant la dépréciation de ce portefeuille. Un investisseur vend un contrat d'emprunt notionnel pour se protéger contre une hausse des taux d'intérêt, qu'il rachète à l'échéance ou avant si les taux baissent. À l'inverse, un investisseur à long terme qui attend des fonds à une date future craint qu'une baisse des taux ne lui impose d'acheter des titres plus chers, réduisant ainsi son rendement. Pour éviter cela, il achète un contrat d'emprunt notionnel sur le marché à terme, qu'il revend à un prix plus élevé

¹ Extrait du cours de : Bilel **BENILLES** marche des capitaux. École supérieure de commerce 2024.

² Luc **BERNET-ROLLANDE**, « principes de technique bancaire », Edition DUNOD, 25^{ème} édition, Paris, 2008, P 470-471

si les taux baissent, ce qui lui permet de compenser la hausse des prix et d'acheter le même nombre de titres lorsque ses fonds seront disponibles.

6.2 Opérations d'arbitrage

L'opération d'arbitrage consiste à acquérir l'un des titres livrables à l'échéance du contrat et à vendre simultanément le nombre de contrats correspondants pour encaisser la différence de cours entre le titre le moins cher à livrer et le prix du contrat négociable à un cours donné.

6.3 Opérations spéculatives

Le MATIF peut donner lieu à des opérations purement spéculatives d'autant plus attrayantes qu'elles bénéficient de l'effet de levier que représente la valeur du contrat par rapport au montant du dépôt nécessaire pour l'acquérir ou le vendre et que les frais de négociation sont des plus réduits.

7 Spécificité des opérations de Trésorerie

Les spécificités des opérations de trésorerie se distinguent dans les systèmes de paiements utilisés au cours de différentes opérations

7.1 Les systèmes de paiement :

Les systèmes de paiements assurent le traitement des flux de paiement du secteur économique et financier. Les systèmes utilisés dans la gestion de trésorerie sont les suivants

7.1.1 Système de paiements de gros montants en temps réel (RTGS)

Le système de paiements de gros montants en temps réel est un système de paiement interbancaire. C'est un système de paiements où s'effectuent les paiements de gros montants ou de paiements urgents. Les paiements sont effectués uniquement par virement.

Le système algérien de règlements bruts en temps réel de gros montants ARTS¹ est un système automatisé des paiements par ordres de virement. Ces ordres de virement sont effectués dans le système un par un et en temps réel. Les paiements ne sont donc pas compensés.

Les paiements dans le système sont irrévocables pour garantir l'utilisation libre des fonds reçus. En cas d'erreur, le participant doit demander le remboursement au bénéficiaire. Si un compte manque de fonds, les ordres de virement sont mis en attente jusqu'à régularisation.

¹ Document téléchargé sur le site : <https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2021/03/reglement200504.pdf> .Consulté le 06/04/2025 à 11 : 10

7.1.2 Virements Swift

Pour les ordres de virement, les participants utilisent le format de message Swift. De plus, pour assurer la fiabilité et la sécurité des paiements, le système de transmission et la norme des messages Swift sont généralement utilisés par les Banques Centrales.

Considéré comme l'un des piliers du système financier mondial, la majorité de ses membres sont les banques, mais il est également utilisé par les établissements de trading, les courtiers en bourse et en valeurs mobilières, des systèmes de compensation, des organismes de gestion de placement et bien plus encore. Le réseau SWIFT permet d'échanger des messages standardisés liés aux opérations financières. C'est un système qui assure rapidité, fiabilité, sécurité et confidentialité. En effet, grâce à une transmission numérique chiffrée, les données financières ne peuvent pas être falsifiées ni perdues¹.

7.1.3 Le Système Interbancaire de Télé compensation (SIT)

Le SIT, élaboré à la fin des années quatre-vingt et il opérationnel depuis début 90, est l'unique système d'échanges interbancaire des moyens de paiement de masse en France. Il est constitué d'un réseau à valeur ajoutée permettant l'échange direct et continu des ordres de paiement entre les établissements bancaires et leur compensation quel que soit l'instrument de paiement de détail utilisé (virements, avis de prélèvement, TIP, paiements par carte, retraits distributeur, LCR, images-chèques...). Avec l'intégration des images-chèques courant 2002, il traite annuellement plus de 14 milliards d'opérations, ce qui en fait le système de masse le plus important au monde tant en volume qu'en valeur².

7.1.4 Les effets de commerce

Les effets de commerce sont des documents écrits par un créancier, ordonnant à un débiteur de payer une somme à un bénéficiaire à une échéance donnée. Parmi eux figurent la lettre de change et le billet à ordre. Ils servent de moyens de paiement sécurisés et formalisés, facilitant les relations commerciales avec des délais de paiement.

❖ La lettre de change

C'est un écrit par lequel un tireur demande au tiré de régler un montant donné à vue ou à échéance. Par ce moyen de paiement, le vendeur accorde à son client un délai de paiement plus ou moins long. Cependant, ce mode de paiement n'est plus beaucoup répandu. Il est possible tireur d'écarter le risque d'impayé en exigeant de son client l'aval bancaire sur la lettre de

¹ <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/rundefinedseau-swift.html> . Consulté le 06/04/2025 à 17 : 15

² Luc **BERNET-ROLLANDE**, op-cit P 28.

Change, du banquier du tiré. Un certain nombre de mentions doivent obligatoirement apparaître: la mention "lettre de change", le mandat de payer une somme déterminée, le nom du tiré, l'échéance, le lieu de paiement, la date et le lieu de création de l'effet, le nom du bénéficiaire et la signature¹.

❖ **Le billet à ordre**

Le billet à ordre est un titre par lequel une personne s'engage à payer à l'ordre d'une autre personne, dite « bénéficiaire », une certaine somme d'argent à une date déterminée. Le billet à ordre a une structure beaucoup plus simple que la lettre de change, puisqu'il met en cause uniquement deux personnes, le souscripteur de l'effet et le bénéficiaire².

Le billet à ordre doit porter : La mention : billet à ordre, l'engagement de payer et le montant à payer, la date du paiement, le lieu de paiement, par l'indication exacte des coordonnées bancaires du souscripteur (RIB) et la domiciliation en clair, la signature du souscripteur, l'indication de la date et du lieu où l'effet de commerce est créé.

❖ **L'escompte**

L'escompte sur les effets de commerce permet au tireur d'obtenir l'argent de la créance avant la date d'échéance. La banque se rémunérera via des agios et des commissions car ce n'est rien d'autre qu'une avance de trésorerie. Les effets de commerce sont considérés par la banque comme une garantie à l'octroi d'un prêt de trésorerie³.

¹ **LEGRAND, H. MARTINI**, H. « Gestion des opérations IMPORT – EXPORT », Edition DUNOD, Paris, 2008, P129-130.

² Stéphane **PIEDELIEVRE**, « Instruments de crédit et de paiement », Edition DALLOZ, 10^{ème} édition, 2018, P203.

³ <https://www.l-expert-comptable.com/a/37955-les-effets-de-commerce.html> .Consulté le 07/04/2025 à 9 : 31

Section 02 : La gestion du risque de liquidité bancaire : cadre conceptuel, réglementation et outils opérationnels

1 La liquidité des banques

La liquidité bancaire est généralement considérée comme étant « la capacité à faire face à ses obligations de trésorerie suivant leur échéance » et est définie de deux façons

La liquidité (c'est-à-dire les espèces ou les actifs susceptibles d'être convertis rapidement en espèces et détenus à cet effet) nécessaire pour satisfaire les demandes de retraits de fonds à court terme émanant des contreparties ou pour couvrir leurs opérations. Cette dimension de la Liquidité est vraisemblablement prédominante dans le cadre de l'activité de transformation telle qu'elle est traditionnellement pratiquée par les banques.

La seconde définition de la liquidité bancaire se réfère à la capacité des banques à vendre rapidement des actifs non monétaires, comme des titres d'investissement, pour obtenir des liquidités. Cette dimension, appelée « liquidité de marché », est cruciale lorsqu'une banque doit lever des fonds en urgence auprès de la banque centrale.

1.1 Risque d'illiquidité, phénomènes de contagion et effets de nature systémique

Le risque d'illiquidité bancaire apparaît généralement par un déficit de liquidité dans le bilan d'une banque, ce qui peut provoquer des phénomènes de contagion et menacer la stabilité financière globale. Ce risque se manifeste souvent par des retraits massifs de dépôts ou des difficultés à refinancer les besoins à court terme. Dans le contexte algérien, la Banque d'Algérie souligne l'importance d'une gestion rigoureuse de la liquidité et la nécessité pour les banques centrales d'intervenir en dernier recours afin de prévenir les crises systémiques¹. Plusieurs facteurs contribuent à ces défaillances, notamment la capacité limitée des marchés financiers à absorber rapidement des cessions d'actifs, les interactions directes entre établissements financiers, ainsi que les fluctuations des prix des actifs. Malgré la réglementation et la surveillance renforcées, les risques d'instabilité bancaire restent présents, ce qui implique une vigilance constante des autorités monétaires.

1.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne la difficulté qu'une institution peut rencontrer pour honorer ses obligations financières à court terme en raison d'un manque de liquidités immédiatement disponibles. Dans le secteur bancaire, ce risque est particulièrement critique lorsqu'un grand

¹ Banque d'Algérie (2023). *Rapport annuel sur la stabilité financière et la gestion des risques bancaires*. Alger : Banque d'Algérie. pp. 45-47.

nombre de clients procèdent à des retraits simultanés, mettant en tension les réserves de la banque. Une gestion insuffisante de la liquidité peut alors entraîner une incapacité à faire face à ces retraits, compromettant ainsi la stabilité financière de l'établissement.

1.2.1 Le risque de liquidité de financement et liquidité de marché

La dualité du risque de liquidité, Il y a deux dimensions pour le risque de liquidité : il se mesure par un besoin de financement quantifiable pour une période donnée et dans une devise donnée.

La matérialisation d'un risque de liquidité peut survenir de deux manières,

On distingue : ¹

❖ **Le risque de liquidité de financement**, correspondant aux besoins de liquidités nécessaires pour faire face aux engagements. Ce risque, il concerne individuellement une banque. Sa réalisation se traduit par une mauvaise appréciation des besoins de financement

❖ **Le risque de liquidité de marché** traduit l'impossibilité de contracter un financement, de compenser ou d'éliminer une position à des conditions normales de marché. Ce risque est systémique ; dans ce cas, il concernera l'ensemble des banques sans distinction. La matérialisation d'un risque de liquidité de marché systémique représente le stade le plus avancé et le plus critique d'une crise financière.

2 La nouvelle réglementation prudentielle de Bâle III, une meilleure gestion des risques de liquidité

La crise financière a révélé la nécessité de renforcer Bâle II sans remettre en causes ses fondements. Plus que jamais, il s'agit de mettre l'accent sur les risques bancaires et d'encourager les banques à améliorer leur capacité de mesure, leur gestion et leur couverture de ces risques. Les nouvelles mesures décidées dans le cadre de Bâle III s'organisent autour de plusieurs axes : améliorer la qualité et le niveau des fonds propres, améliorer la couverture des risques, pris au titre opérations de marché et de titrisations, et mettre en place un dispositif de mesure, de suivi et de couverture du risque de liquidité²

2.1 Les nouveaux ratios pour de nouvelles exigences

Suite à la crise financière de 2007-2008, les accords de Bâle III ont introduit plusieurs nouveaux ratios destinés à renforcer la stabilité du système bancaire. Ces ratios ont été conçus pour

¹ **Vaussy, F**, Pilotage de la liquidité : les prochains enjeux, La revue de la Banque, 28 Octobre 2013, p2

² **Nouy, D**. La réévaluation du risque de solvabilité, et de liquidité, le point de vue du superviseur, Revue d'économie financière, n°101,2011, p 128

corriger les lacunes du cadre précédent (Bâle II), en particulier en matière de liquidité, de solvabilité et de résilience face aux crises systémiques.

2.1.1 Les ratios de liquidité : LCR et NSFR

Avant Bâle III, la réglementation ne liait pas explicitement le risque de liquidité au risque de solvabilité, alors qu'ils sont étroitement liés. Pour y remédier, deux ratios ont été introduits :

- ❖ **Le LCR (Liquidity Coverage Ratio)** vise à garantir qu'une banque peut faire face à une crise de liquidité aiguë (spécifique ou systémique) pendant 30 jours, grâce à un stock d'actifs liquides de haute qualité.
- ❖ **Le NSFR (Net Stable Funding Ratio)**, quant à lui, assure que la banque dispose de ressources stables suffisantes pour financer ses activités à plus d'un an.

Ces deux ratios doivent être supérieurs à 100 % et sont devenus obligatoires à partir de 2018.

2.1.2 Le ratio contra-cyclique

Les normes prudentielles et comptables accentuent la procyclicité de l'activité bancaire. Elles favorisent l'emballlement du crédit ainsi que la hausse du prix des actifs en période ascendante et leur réduction en phase descendante. L'élaboration d'un ratio contra-cyclique s'est donc imposée. Constitué au cours des phases de croissance, sa valeur peut être fixée entre 0 et 2,5%, à la discrétion du régulateur national. La date de son application n'est pas encore déterminée.

2.1.3 Le ratio de levier

Durant les années précédant la crise, les banques ont accumulé d'importants engagements, parfois dissimulés dans leur hors-bilan, échappant aux contrôles réglementaires. Pour éviter cela, Bâle III a instauré un ratio de levier : un ratio simple, non pondéré par le risque, qui mesure le rapport entre les fonds propres et le total des engagements (y compris hors bilan). Ce ratio ne doit pas être inférieur à 3 %, et vise à limiter l'endettement excessif.

2.1.4 Le ratio systémique

Pour prévenir ce type de risque, un ratio systémique a été introduit, imposant aux banques systémiques mondiales (SIFI) de détenir un supplément de fonds propres compris entre 1 % et 2,5 %, en fonction de leur degré d'interconnexion, leur taille, leur complexité et leur portée internationale.

Récapitulatif des ratios prudentiels établis par les accords de Bâle III

Ratios de solvabilité :

- ❖ **Ratio Tier1** : capital + réserves + intérêts minoritaires + goodwill / encours pondérés $\geq 6\%$ en 2013
- ❖ **Ratio Core Tier1** : actions ordinaires + réserves / encours pondérés $\geq 4,6\%$ en 2013 Ratio de protection ou précaution supplémentaire : Core Tier 1 (4,5%) + 2,5% $\geq 7\%$ en 2019

- ❖ **Ratio de liquidité** : LCR : actifs liquides à 30 jours $\geq 100\%$ en 2019 NSFR : ressources stables à 1an / engagements à 1an $\geq 100\%$ en 2019
- ❖ **Ratio ou levier d'actif** : Capital + réserves + intérêts+ goodwill/encours non pondérés $\geq 3\%$ en 2019 (Bilan + hors bilan) (En test 2013-2017)
- ❖ **Ratio contra cyclique** : Actions ordinaires + réserves / encours pondérés entre 0 et 2,5 %
- ❖ **Ratio systémique** : Capital + réserves minoritaires + goodwill/encours pondérés entre 1 et 2,5%

3 La gestion du risque de liquidité dans les banques : l'approche de l'ALM (GAP)

La gestion des risques financiers n'est plus aussi simple qu'autrefois. Certes, des méthodes qui ont fait leurs preuves dans la gestion des risques bancaires continuent d'exister et d'être utiles à la fonction de gestion bancaire mais elles semblent, aujourd'hui, marquer un certain recul par rapport aux nouvelles méthodes. Parmi ces nouvelles méthodes, nous citons l'approche ALM (Asset Liability Management) ou Gestion Actif-Passif qui semble la plus préconisée pour la banque. Cette approche est radicalement différente du fait qu'elle intègre la projection des flux prévisionnels dans la gestion des risques au sein des institutions financières. Elle est, de ce fait, reconnue comme un outil de gestion stratégique qui répond mieux aux attentes des banques ¹ En Algérie, l'approche ALM trouve son sillage dans le règlement n°2011-04 du 24 mars 2011 portant sur la gestion du risque de liquidité suivi par le règlement 2011-08 du 24 mai 2011 portant identification, mesure, gestion et contrôle interne du risque de liquidité. La banque doit exécuter ces directives à travers des moyens de gestion et de couverture, qui s'inscrivent dans le sillage de la réglementation bancaire, afin de se positionner et d'anticiper la survenance des risques.

3.1 La méthodologie de la gestion actif-passif d'une banque (GAP)

3.1.1 La démarche de la gestion actif-passif

La gestion ALM au niveau de la banque porte essentiellement sur la gestion des risques financiers et l'allocation optimale des fonds propres. Elle a pour vocation de devenir un moyen de mesure, de contrôle et de gestion des risques financiers. La méthodologie fait intervenir deux

¹ Article sur La gestion du risque de liquidité par l'approche Asset Liability Management(ALM) consulte le site : [file:///C:/Users/Dell/Downloads/la-gestion-du-risque-de-liquidite%C3%A9-par-l%E2%80%99approche-asset-liability-management\(alm\).pdf](file:///C:/Users/Dell/Downloads/la-gestion-du-risque-de-liquidite%C3%A9-par-l%E2%80%99approche-asset-liability-management(alm).pdf) .Consulté le 08/04/2025 à 15 : 43

passerelles ; la première repose sur la gestion globale et la gestion interne des risques ; la seconde repose sur l'intermédiation entre la sphère financière et l'asphère commerciale.

3.1.2 La gestion globale à la gestion interne des risques de l'ALM

La gestion actif-passif (ALM) constitue une approche stratégique de gestion des risques bancaires, qui s'étend du niveau central (direction générale) jusqu'aux agences (front office). Contrairement à la gestion de trésorerie, qui se limite à l'analyse de la position de liquidité, de taux ou de change, l'ALM a pour vocation de recenser les pertes potentielles et d'évaluer la rentabilité des risques pris, qu'ils soient partiels ou totaux.

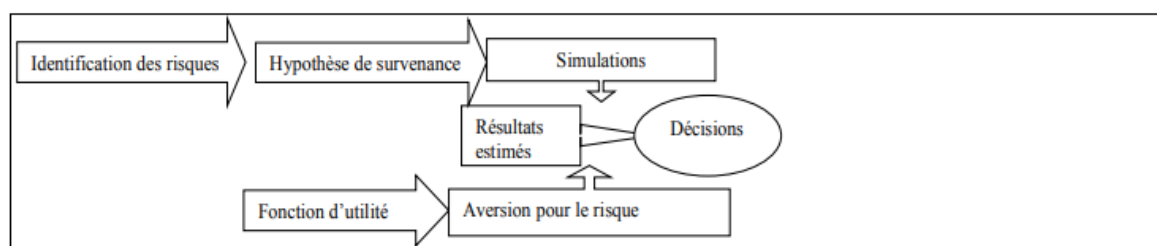
L'ALM établit ainsi un lien entre les objectifs stratégiques de la banque, les risques encourus, et les résultats attendus, dans une logique d'alignement entre rentabilité et maîtrise du risque.

Sur le plan opérationnel, la gestion interne des risques ALM repose sur deux leviers essentiels :

❖ **L'allocation des fonds propres** : elle permet une répartition maîtrisée des ressources par centre de responsabilité, produit ou segment de clientèle, servant ainsi d'outil de pilotage du risque.

❖ **Le taux de cession interne** : il joue un rôle clé dans la tarification interne entre les différents centres, influençant les décisions stratégiques de gestion de l'écart de taux (GAP) et les arbitrages entre activités.

Figure (N°4) : La démarche prévisionnelle de l'ALM dans la gestion des risques



Source :S. DECOUSSERGUES (2020), Gestion De La Banque 9 ème édition DUNOD. PARIS p.274

3.1.3 La mise en application de la méthode ALM

La méthode des impasses permet à la banque d'évaluer sa capacité à faire face à ses échéances futures en comparant les flux d'actifs et de passifs selon leur maturité. À une date donnée, cette approche statique montre comment les actifs et passifs s'amortissent dans le temps, reflétant ainsi le risque de liquidité. Lorsqu'elle intègre la production nouvelle (nouveaux crédits, actifs et placements), l'approche devient dynamique, permettant

d'anticiper l'évolution future du bilan. Les impasses en liquidité correspondent alors aux écarts entre les échéances des actifs et des passifs, qu'ils soient exprimés en flux ou en stock¹.

3.1.3.1 Approche ALM statique : une vision figée du bilan

Dans l'approche statique, le bilan de la banque est analysé à une date donnée, sans prendre en compte les évolutions futures. On y projette simplement comment les actifs et passifs vont s'amortir dans le temps, c'est-à-dire comment ils "disparaissent" à mesure qu'ils arrivent à échéance.

3.1.3.2 Approche ALM dynamique : une vision anticipative

Quand la banque est en mesure d'intégrer la production nouvelle (crédits à venir, nouveaux dépôts, nouveaux placements, etc.) à l'analyse GAP, on passe à une approche dynamique. Celle-ci repose sur des prévisions budgétaires, des hypothèses de comportement de la clientèle, ou encore les orientations stratégiques fixées par la Banque centrale.

3.1.3.3 Lecture des résultats de GAP : trois situations

Une fois le GAP calculé, trois cas de figure peuvent se présenter :

- ❖ **GAP en stock = 0** : les ressources et les emplois sont équilibrés. La banque gère efficacement sa liquidité.
- ❖ **GAP > 0** : la banque est en surliquidité ; elle a des ressources excédentaires non utilisées. Cela peut refléter une sous-utilisation des capacités de financement.
- ❖ **GAP < 0** : la banque a plus d'emplois que de ressources. Elle est donc exposée à un risque de liquidité élevé, surtout si les ressources sont très exigeantes (comme les DAV).

Section 03 : Le rôle de l'épargne dans le financement interne des institutions financières

1 L'épargne comme principale source de ressources financières

Les dépôts des clients, principalement via les comptes d'épargne et les comptes à terme, représentent une ressource essentielle pour les institutions financières, en permettant non seulement de stabiliser les flux financiers et de garder un coût modéré, pour que les banques puissent financer leur activité tout en assurant une gestion adéquate de leur trésorerie. Dans cette sous-section, nous examinerons la contribution de ces ressources stables et peu onéreuses au financement interne des institutions de crédit.

¹ BESSIC, B. *Gestion actif-passif*. Revue Banque. (1995)

❖ **Le compte d'épargne**

Le compte d'épargne, accessible à tous, notamment via les banques et Algérie Poste, est un produit bancaire populaire qui permet de placer de l'argent tout en générant des intérêts. Il joue un rôle clé dans la mobilisation de l'épargne nationale, en particulier pour les ménages modestes ou peu bancarisés, et contribue à promouvoir la culture financière en incitant à l'intégration des liquidités dans le circuit formel.¹

Le fonctionnement du compte d'épargne en Algérie est assez souple. Le client peut verser des fonds à tout moment et procéder à des retraits sans pénalité, ce qui le distingue des produits bloqués comme les dépôts à terme. En général, les taux d'intérêt proposés varient entre 1 % et 2,25 % brut par an, selon les établissements. Les intérêts sont calculés sur une base mensuelle ou trimestrielle et capitalisés à la fin de l'année. Le compte peut être ouvert dans une banque publique ou privée².

❖ **Comptes à terme**

Le dépôt à terme (DAT) est un placement bancaire qui permet de bloquer une somme d'argent pour une durée déterminée, généralement de trois mois à cinq ans, en échange d'un taux d'intérêt fixe. Il s'adresse aux épargnants souhaitant sécuriser leur capital et obtenir un revenu régulier, avec une bonne visibilité sur les rendements.³

Le dépôt à terme (DAT) est un placement bancaire qui permet de bloquer une somme d'argent pour une durée déterminée, généralement de trois mois à cinq ans, en échange d'un taux d'intérêt fixe. Il s'adresse aux épargnants souhaitant sécuriser leur capital et obtenir un revenu régulier, avec une bonne visibilité sur les rendements.⁴

2 Relation entre collecte de dépôts et disponibilité des liquidités

Les dépôts représentent une source essentielle de financement pour les banques. Cependant, elles doivent garantir aux déposants la possibilité de retirer leurs fonds, surtout pour les dépôts à vue, ce qui impose une gestion attentive de la liquidité.

Pour équilibrer rentabilité et disponibilité, les banques transforment une partie des dépôts en

¹ Banque d'Algérie (2023). *Rapport annuel sur la situation monétaire et financière de l'Algérie*, www.bank-of-algeria.dz. Consulté le 09/04/2025 à 19 : 30

² Direction Générale des Impôts (DGI) (2023). *Code des impôts – Article 104 relatif à l'IRG sur les revenus de capitaux mobiliers*, www.mfdgi.gov.dz. Consulté le 10/04/2025 à 15 : 29

³ Banque d'Algérie (2023). *Rapport annuel sur la situation monétaire et financière*, www.bank-of-algeria.dz. Consulté le 10/04/2025 à 16 : 15

⁴ Banque Nationale d'Algérie (2023). *Conditions générales du dépôt à terme*, www.bna.dz. Consulté le 10/04/2025 à 17 : 05

crédits à moyen ou long terme, tout en conservant des actifs liquides pour faire face aux retraits.

La nature des dépôts influence donc la liquidité : les dépôts à vue exigent une disponibilité immédiate, tandis que les dépôts à terme offrent une stabilité temporaire.

3 Problème de transformation des dépôts à court terme en crédits à long terme

Les dépôts sont une ressource essentielle pour les banques, mais aussi une obligation constante, car les clients peuvent demander leur retrait à tout moment. Les banques doivent donc maintenir une liquidité suffisante pour répondre à ces demandes.

Cependant, cette exigence de liquidité entre en tension avec le modèle bancaire d'intermédiation, qui consiste à transformer des dépôts à court terme en prêts à long terme. Comme le souligne Jeanne Gobat, ce processus permet aux banques de convertir un passif à court terme (les dépôts) en actifs à long terme (les prêts).

Ce mécanisme est fondamental pour l'activité bancaire, mais il expose également les banques à des risques, notamment en cas de retraits massifs ou de difficultés d'accès aux financements sur les marchés¹.

4 Impact de l'Épargne sur la Rentabilité des Banques

L'épargne collectée par les banques, surtout via les dépôts, finance leurs activités et influence leur rentabilité. En accordant des crédits avec ces ressources, elles génèrent une marge d'intermédiation, dont la performance dépend notamment de la gestion du risque de liquidité.

4.1 L'utilisation de l'épargne collectée par les banques

L'épargne collectée par les banques, principalement sous forme de dépôts à vue et à terme, constitue une ressource clé pour financer le crédit et diversifier les placements. Elle permet aussi de répondre aux exigences réglementaires de liquidité et de solvabilité, garantissant la stabilité des établissements.

Cette épargne contribue également à renforcer les fonds propres par une gestion prudente des réserves, améliorant la capacité des banques à faire face à leurs engagements, notamment en période de tension économique.

¹ Jeanne **Gobat**, « *Le rôle des banques* », Finances & Développement, Fonds monétaire international, mars 2012, p. 38.

En équilibrant sécurité, liquidité et rentabilité, les banques optimisent la rémunération des dépôts et l'allocation des ressources, ce qui leur permet de générer une marge d'intermédiation essentielle à leur rentabilité.¹

4.2 Arbitrage entre liquidité et rentabilité bancaire

L'arbitrage entre liquidité et rentabilité est au cœur de la gestion bancaire. Il impose aux banques de concilier sécurité financière à court terme et recherche de rendement à long terme.

4.2.1 Liquidité

La notion de liquidité est étroitement liée à la capacité d'une banque à honorer ses engagements à court terme, que ce soit pour le remboursement de ses dépôts ou le remboursement de ses dettes de court terme. La gestion de la liquidité est primordiale pour éviter un cas de « crise de liquidité », qui pourrait mettre la banque en difficulté pour remplir ses engagements, et donc mettre sa sécurité et la confiance de ses déposants en péril.

Pour maintenir cette liquidité, les banques doivent conserver une part importante de leurs actifs sous forme d'une position liquidités ou d'instruments financiers très liquides notamment :

- ❖ Les dépôts à vue
- ❖ Les titres d'État à court terme
- ❖ Les réserves bancaires (par exemple, les dépôts auprès de la banque centrale)

4.2.2 Rentabilité bancaire

La rentabilité représente un objectif majeur pour les banques, car elle conditionne leur faculté à dégager des profits grâce à l'exercice de leur activité. Les banques doivent en effet maximiser leur rentabilité afin de couvrir leur coût, de rémunérer leurs actionnaires et d'assurer leur développement.

Pour obtenir une rentabilité plus élevée, les banques doivent investir dans des actifs plus risqués et moins liquides, tels que :

- ❖ Les prêts à long terme (prêts hypothécaires, crédits aux entreprises)
- ❖ Les obligations d'entreprises ou d'autres actifs à long terme
- ❖ Les investissements dans des produits dérivés ou d'autres instruments financiers complexes.

La gestion bancaire exige un équilibre constant entre liquidité et rentabilité. Les banques doivent toujours pouvoir honorer les retraits et dettes à court terme tout en maintenant un niveau de solvabilité garantissant la confiance des déposants. Un excès de liquidités, comme les

¹ **FREIXAS, X., & ROCHET, J.-C.** (2008). *Microeconomics of banking* (2e éd.). MIT Press.

réserves en banque centrale ou les titres d'État à court terme, limite la rentabilité car ces actifs ne génèrent pas de revenus significatifs.

4.2.3 L'arbitrage entre liquidité et rentabilité bancaire

Pour gagner en rentabilité, les banques choisissent souvent d'investir dans des placements qui rapportent davantage, mais qui sont aussi plus risqués et moins faciles à convertir rapidement en liquidités, comme les crédits à long terme ou certaines obligations. Ces choix peuvent être bénéfiques en période stable, mais deviennent plus problématiques en temps de crise, lorsque la banque a besoin de réagir vite.

Trouver le bon équilibre entre disposer de suffisamment de liquidités et chercher à être rentable est un vrai défi. Trop de prudence peut freiner les gains, tandis qu'une prise de risque excessive peut affaiblir la capacité à faire face à des imprévus. Les responsables bancaires doivent donc constamment ajuster leur stratégie pour préserver à la fois la stabilité et la performance de leur établissement.¹

4.3 Les Principaux Risques Bancaires

Les banques sont exposées à divers risques qui peuvent affecter leur stabilité financière, nécessitent une gestion rigoureuse pour assurer la pérennité des institutions.

4.3.1 Le risque de marché

C'est un risque lié aux variations de valeur des actifs financiers et est susceptible d'affecter très fortement la rentabilité des banques. Il est en effet issu de la possible perte de valeur des actifs ou des passifs que détient une banque à cause d'une variation de prix sur les marchés financiers, qu'il s'agisse des taux d'intérêt, des valeurs mobilières (actions) ou des valeurs monétaires (devises). Par exemple, des actions perdues ou la hausse des taux d'intérêts affectant la valeur de la dette obligataire sont des exemples connus de ce risque. On trouve notamment dans les sous-catégories et les grandes familles identifiées le risque de taux d'intérêt, le risque de change ainsi que le risque sur les matières premières².

4.3.2 Le risque de crédit

Le risque de marché découle des fluctuations des taux d'intérêt, des devises, des actions ou des matières premières. Il peut fortement impacter la rentabilité des banques en entraînant des pertes de valeur sur leurs actifs ou passifs financiers.³

¹ **DERRARDJA, N., & ZAID, H.** *Les déterminants de la liquidité et de la rentabilité bancaire : Cas des banques algériennes* 2022.

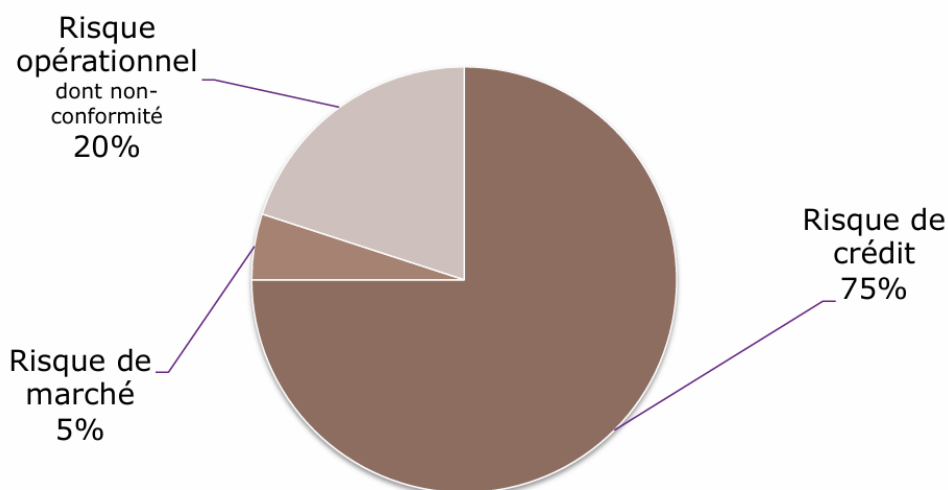
² Rabia **PARTNERS**. Risque et contrôle interne ; P 14, 15

³ Ibid; P 12, 17

4.3.3 Le risque opérationnel

Le risque opérationnel regroupe les pertes liées à des défaillances humaines, techniques ou organisationnelles. Il inclut aussi les risques juridiques, de non-conformité et d'atteinte à la réputation, essentiels dans un secteur fondé sur la confiance.¹

Figure (N° 5) : Les risques du pilier 1



Source : Comité du Bale 2001

4.3.4 Le risque de liquidité

Ce type de risque survient lorsque la banque n'est pas en mesure de faire face à ses obligations financières à court terme. Cela peut se produire lors de retraits massifs des clients ou lorsqu'une banque rencontre des difficultés pour se refinancer sur les marchés financiers. Un exemple notable de ce risque est la crise financière de 2008, durant laquelle les banques n'ont pas pu se refinancer en raison de la perte de confiance générale sur les marchés².

4.3.5 Le risque structurel de bilan

En ce qui concerne le risque structurel de bilan, il découle d'un déséquilibre entre la structure des ressources (passif) et celle des emplois (actif). Ce déséquilibre peut poser problème lorsque des prêts sont accordés sur de longues durées avec des ressources qui doivent être récupérées rapidement, ce qui met en danger la liquidité de la banque. Ce risque comprend également des sous-risques, comme le risque de taux d'intérêt, qui peut affecter les marges bénéficiaires, et le

¹ Idem p 18-19-21-22

² Op-cit Rabia **PARTNERS** p 23-24

risque de transformation, lié à la nécessité de refinancer des prêts à long terme avec des ressources à court terme¹.

4.3.6 Le risque de non-conformité

Ce risque fait référence à la situation où la banque est en désaccord avec les obligations légales et normatives, ce qui pourrait être sanctionné financièrement et nuire à l'image de la banque. A Titre d'exemple de ce risque, peuvent être cités le non-dépistage de blanchiment d'argent et le non-respect des obligations légales en matière de lutte contre le financement du terrorisme.²

5 Les Déterminants du Comportement d'Épargne en Algérie

L'épargne des ménages algériens est influencée par un ensemble de facteurs économiques, sociaux et culturels. Ces éléments expliquent en partie pourquoi une proportion significative de cette épargne reste en dehors du système bancaire formel.

5.1 Facteurs économiques

Les conditions économiques jouent un rôle crucial dans la manière dont les ménages algériens épargnent et placent leur argent.

❖ Revenus disponibles et stabilité financière

La majorité des ménages disposent de revenus modestes et souvent instables, particulièrement pour les segments de la population travaillant dans le secteur informel ou les retraités. L'étude révèle que 43 % des individus déclarent un revenu mensuel « moyen à faible », ce qui limite leur capacité à épargner.³

❖ Inflation et perte du pouvoir d'achat

Entre 2009 et 2011, l'inflation s'est maintenue à un niveau relativement élevé, oscillant entre 4,5 % et 5,7 %, ce qui a eu pour effet d'éroder la valeur réelle des économies placées dans les banques. Cela renforce la réticence des ménages à recourir aux dépôts bancaires à faible taux d'intérêt.

❖ Absence de produits financiers attractifs

Le manque d'outils financiers adaptés aux besoins des épargnants (ex. : plans d'épargne logement, produits de retraite, instruments d'investissement à long terme) freine la mobilisation de l'épargne dans les circuits formels.⁴

¹ Ibid p 23-27

² Op-cit Rabia **PARTNERS** p 21-22 et 67-68

³ **KAAWACH**, I. Étude du comportement financier de l'épargnant algérois auprès des produits de placement à l'aide d'une ACM. Revue Administration et Développement pour les Recherches et les Études, Vol. 7, 2013, p.13

⁴ Ibid **KAAWACH**. P,11

5.2 Facteurs sociaux

Le contexte social algérien, marqué par une forte intervention étatique en matière sociale et un héritage économique particulier, influence largement le comportement des épargnants.

❖ Système de protection sociale

Historiquement, l'État algérien a joué un rôle majeur dans la fourniture de services essentiels (logement, santé, emploi public), ce qui réduit le besoin d'épargne de précaution pour certaines catégories de la population.¹

❖ L'emploi public

Jusqu'au milieu des années 1970, les créations massives d'emplois publics garantissaient des revenus considérés comme stables, limitant l'incitation à l'épargne rationnelle et à l'investissement.²

❖ Comportement de précaution

Malgré le rôle de l'État, l'incertitude économique incite les ménages à épargner par précaution, en gardant des liquidités pour faire face aux imprévus.³

5.3 Facteurs culturels

En Algérie, la culture religieuse et communautaire influence le rapport à l'argent, favorisant une épargne de précaution axée sur la survie plutôt que sur l'investissement à long terme⁴.

6 Préférences des Épargnants Vis-à-Vis des Produits Financiers

Les épargnants montrent une nette préférence pour des placements sécurisés et concrets, tout en restant méfiants envers les institutions financières traditionnelles.

❖ Immobilier et actifs tangibles

L'immobilier locatif est considéré comme le placement le plus fiable, notamment en raison de la stabilité perçue de sa valeur et des revenus qu'il peut générer. Les Algériens préfèrent investir dans la pierre plutôt que dans des actifs financiers abstraits.

❖ Thésaurisation

De nombreux ménages préfèrent garder leur épargne en liquide chez eux, une pratique appelée « thésaurisation ». Cette habitude reflète une méfiance envers le système bancaire et le souhait de garder un accès immédiat à leurs fonds en cas de besoin urgent.

¹ Idem **KAAWACH**, P, 9

² **BABA-AHMAD**, M. (1999). *L'Algérie, diagnostic d'un non-développement*. Paris : L'Harmattan, 1999, pp. 294-296.

³ **KAAWACH**, op-cit, p. 6

⁴ Ibid, p : 9

❖ **Faible recours aux produits bancaires et boursiers**

Les produits d'épargne proposés par les banques algériennes sont perçus comme peu attractifs, tant en termes de rendement que de sécurité. Les placements boursiers sont presque inexistant dans le comportement des épargnants.

6.1 Contraintes Freinant la Mobilisation de l'Épargne Nationale

Les principales contraintes qui limitent l'utilisation effective de l'épargne nationale dans le financement de l'économie :

❖ **Insuffisance des produits adaptés**

Il existe très peu d'instruments spécialisés pour canaliser l'épargne des ménages vers des placements sécurisés et rentables. Les Plans d'Épargne Logement (PEL), les produits retraite ou les fonds d'investissement sont absents ou peu développés.

❖ **Absence de culture financière et de sensibilisation**

Les ménages disposent de peu d'informations fiables sur les possibilités de placement. L'étude souligne l'absence de communication de la part des institutions financières et l'inadéquation de l'offre existante aux besoins réels des épargnants.

❖ **Faible bancarisation**

Une large part de l'épargne reste informelle, en dehors du circuit bancaire. Cela empêche sa transformation en ressource financière mobilisable par les banques ou les marchés. Cette situation est aggravée par le manque de confiance des citoyens envers les institutions bancaires et les politiques monétaires¹.

¹ Idem, p :11

Conclusion

La gestion de la trésorerie constitue une fonction stratégique au sein des institutions financières, en raison de son rôle déterminant dans la garantie de la liquidité, la stabilité financière et la rentabilité globale. Elle repose sur une coordination fine entre les sources de financement disponibles, les exigences réglementaires, et les impératifs commerciaux, dans un contexte marqué par une transformation permanente des équilibres entre actifs et passifs.

L'analyse des risques liés à l'illiquidité, accentuée par les crises financières récentes, a conduit à l'adoption de dispositifs réglementaires renforcés, tels que ceux issus de Bale III, imposant aux établissements financiers une gestion plus prudente de leurs ressources. À cet égard, l'épargne des ménages apparaît comme une ressource essentielle, à la fois pour financer l'activité bancaire et pour sécuriser l'équilibre des flux de trésorerie.

Toutefois, la mobilisation de cette épargne reste tributaire de plusieurs facteurs, notamment économiques, culturels et institutionnels. Le cas de l'Algérie illustre les défis liés à la bancarisation, à la confiance envers le système financier, et à l'attractivité des produits d'épargne. Ainsi, une meilleure compréhension du comportement d'épargne des agents économiques permet non seulement d'améliorer la gestion de trésorerie, mais aussi de renforcer la contribution des banques au financement de l'économie nationale.

**Chapitre 03 : Interaction entre
variables macroéconomiques,
comportements d'épargne et
trésorerie bancaire : étude
empirique de la CNEP-Banque**

Introduction

Après avoir exploré les fondements théoriques de l'épargne et de la gestion de trésorerie bancaire dans les deux premiers chapitres, ce troisième chapitre constitue le volet empirique de notre mémoire. Il vise à examiner concrètement la relation entre les variables macroéconomiques, les comportements d'épargne et la gestion de la trésorerie bancaire, en prenant comme terrain d'application la CNEP-Banque, l'un des principaux acteurs de l'épargne en Algérie.

Ce chapitre se structure en trois sections : la première présente la CNEP-Banque, la deuxième détaille la méthodologie de recherche, basée sur des données annuelles et mensuelles enfin, la troisième section expose les résultats de l'analyse descriptive et économétrique, en mettant en lumière les facteurs économiques internes et externes influençant la trésorerie.

Section 1 : Présentation de la CNEP

1 La présentation de la caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP)

La Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance-Banque est spécialisée, depuis sa création le 10 août 1964, dans la collecte de l'épargne et les crédits immobiliers aux particuliers destinés aux Algériens résidant en Algérie et à l'étranger¹.

La CNEP-Banque, banque de l'immobilier par excellence, est leader dans le financement de la promotion immobilière publique et privée. Elle finance également les investissements dans toutes les activités économiques, hormis le commerce et le commerce extérieur. Elle est considérée comme leader dans la bancassurance (en partenariat avec une compagnie d'assurance étrangère). Placée sous la tutelle du ministère des Finances et régie par la loi sur la monnaie et le crédit.²

2 Historique de LA CNEP-BANQUE

2.1 La CNEP en tant que caisse d'épargne (de 1964 à 1997)

La Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance-Banque (CNEP) a été créée par la loi 64-227 du 10 Août 1964 en tant qu'institution financière. Elle a repris les activités de la Caisse de

¹ CNEP Banque. (2020). *Présentation institutionnelle*. www.cnepbanque.dz. Consulté le 29/04/2025 à 18 : 05

² Loi n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit (Algérie).

Solidarité des Départements et Communes d'Algérie (CSDCA), ancienne institution française des retraites. Les missions de la CNEP en tant que caisse d'Épargne étaient les suivantes :

- Collecte de l'épargne des ménages.
- Octroi de crédits aux collectivités locales.

2.2 La CNEP tant que banque (période 1997 à ce jour)

La Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP) est devenue une société par action (SPA) de 46 milliards de dinars, ayant son siège social au : 61, boulevard Souidania Bou djemaa 16014 Cheraga, sous la domination sociale de « CNEP-BANQUE ».

La CNEP-BANQUE est régie par le code du commerce en tant que SPA, plus spécialement par la loi 90/10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit, l'ordonnance 95/25 DU 25/09/1995 relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, elle ainsi habilitée à exercer toutes les opérations de banque définies par la loi sur la monnaie, le crédit, l'exception des opérations de commerce extérieur. Elle est sous le contrôle de la Banque d'Algérie et de la commission Bancaire, sa politique de développement est du ressort de son conseil d'administration dont la mise en œuvre de cette politique est du ressort de sa direction.

- 1971 : Institution de l'Épargne Logement
- 1980 : Financement des programmes de promotion immobilière
- 1997 : Changement de statut : La CNEP (Caisse d'Épargne) devient banque universelle : CNEP-Banque
- 1998 : Lancement des Crédits à la Consommation
- 2005 : Repositionnement stratégique de la CNEP-Banque sur le financement de l'immobilier.
- 2008 : La CNEP-Banque s'est lancée dans une nouvelle activité : la bancassurance.
- 2011 : Repositionnement stratégique de la CNEP-Banque : autorisation du Financement des entreprises.
- 2013 : Dématérialisation du livret d'épargne et lancement de la carte d'épargne.
- 2015 : Lancement du compte épargne non rémunéré (RASMALI)
- 2016 : Ouverture de la première agence automatisée KHATABI (Alger centre), et Lancement du leasing immobilier
- 2018 : Le capital social de la CNEP-Banque passe de 14 à 46 milliards DA

- 2020 : Lancement du Financement Islamique et ouverture de la première agence dédiée à la Finance islamique ainsi que plusieurs guichets (40) à travers les différents réseaux de la CNEP-Banque
- 2022 : Lancement de l'application mobile CNEP-Connecta
- 2023 : Lancement des crédits d'exploitation

3 Objectives de la CNEP Banque :

La CNEP Banque a pour mission de collecter l'épargne des ménages en proposant une gamme variée de produits d'épargne et en offrant des solutions adaptées. Elle finance le logement en accordant des crédits immobiliers et propose des solutions de financement locatif. De plus, elle soutient les entreprises en leur accordant des crédits d'investissement et de trésorerie, ainsi que des solutions de financement à l'export. La banque accompagne les projets des Algériens en offrant des services bancaires de base à tous, y compris les populations rurales, et en proposant des solutions de financement pour la création d'entreprise et l'auto-emploi. En contribuant au développement économique du pays, elle finance les projets d'infrastructures et de développement, tout en soutenant les PME.

Ainsi, la CNEP-Banque comme réputée ambitionnée de garder toujours son positionnement sur le marché a connu une évolution dans son activité à savoir :

- ❖ Autorisation à financer les projets d'investissement et d'équipements.
 - ❖ En plus d'un prêt à la construction, l'extension, la surélévation ou à l'achat d'un logement neuf ou ancien, le client peut aussi contracter un crédit pour l'aménagement de son logement.
- La CNEP Banque s'engage à promouvoir l'innovation, la qualité, la bancarisation de l'économie algérienne, ainsi que le développement durable du pays.

En tant que banque citoyenne, elle participe activement au développement économique et social de l'Algérie

La CNEP Banque est soumise à une loi qui régit ses opérations. En tant que banque universelle, elle est autorisée à effectuer toutes les opérations de banque prévues par la loi. Elle est également soumise à l'obligation de réserve prudentielle, qui consiste à maintenir une réserve minimale de liquidités pour faire face aux retraits des clients. Enfin, la CNEP Banque est contrôlée par la Banque d'Algérie, qui est l'autorité de régulation du secteur bancaire en Algérie. Ce contrôle vise à garantir la stabilité financière et la sécurité des dépôts des clients.

4 Organisation générale de la CNEP Banque :

La CNEP-Banque est composée d'une assemblée générale et d'un conseil d'administration, son contrôle est assuré par deux commissaires aux comptes. Son organisation est fixée par les dispositions de la décision réglementaire n°78-95 du 25 novembre 1995. Dans son organigramme hiérarchique, nous distinguons trois niveaux de structure :

❖ Le niveau central :

La structure est chapotée par un directeur général qui exerce son autorité sur neuf divisions des divisions centrales :

- Division développement commercial
- Division administration
- Division engagements
- Division finances
- Division risques
- Division sécurité des systèmes d'information
- Division monétique et digital
- Division capital humain
- Division recouvrement affaires juridique et contentieux

Ces DGA ont pour mission, chaque un dans son domaine, l'animation, la coordination, l'assistance et le suivi des activités des directions centrales et départements placés sous son autorité. Sont aussi rattachées à la direction générale : un conseil d'administration (CA), un secrétariat général, une inspection générale, une cellule de relation publique et une cellule chargée de la sécurité des systèmes d'information.

❖ Le niveau régional

La CNEP-Banque actuellement s'étend sur un réseau composé de 17 directions régionales jouant le rôle d'intermédiaire entre les structures centrales et les agences. Elles exercent toutes les activités qui leur sont déléguées par la structure centrale et assurent une bonne gestion et une coordination de toutes les agences placées sous leur autorité.

❖ Le niveau opérationnel (les agences)

La CNEP-Banque dispose actuellement de 224 agences sur le territoire national, dont un est dédié à la finance islamique. La première agence a ouvert ses portes le 1er Mars 1967 à

Telemcen. L'agence est une structure d'exploitation ayant comme rôle de commercialiser les produits de la banque à la clientèle, d'effectuer les opérations journalières de retrait, de versement, de crédit et autres et d'être à la disponibilité du client en lui fournissant l'orientation et les conseils dont il a besoin.

Dans le tableau qui suit nous présentons les chiffres clés réalisés par la CNEP-Banque jusqu'au début de l'année 2025 :

Tableau (N°1) : fiche présentative CNEP-Banque

Direction de réseau commerciale	17
Agences	224
Collaborateurs	4270
GAB	30
DAB	156
Cartes	1437005
Comptes clientèle	9330997
Abonnées E-Banque	300554
TPE	1991
Web marchand	2
Agences dédiées finance islamique	1
Agences digitale	23
Guichets finance islamique	117
Abonnées CNEP Connecta (Mars 2025)	350000

Source : <https://www.cnepbanque.dz/web/la-cnep-banque-en-quelques-chiffres/> Consulté le 04/05/2025 à

14 : 30

5 Présentation de la structure d'accueil : la Direction des Finances¹

La Direction des Finances est organisée en quatre (04) structures, relevant de l'autorité directe du Directeur des Finances, détaillées comme suit :

- ❖ Le Département de la Trésorerie ;
- ❖ Le Département de la Gestion Actif-Passif (ALM) ;
- ❖ Le Département du Contrôle ;
- ❖ Le Service de la Logistique.

5.1 Missions de la Direction des Finances et de ses Structures

La Direction des Finances a pour principales missions :

- ❖ Participer à l'élaboration des stratégies et politiques de la Banque en matière de gestion du risque de la liquidité, et veiller à leurs mises en œuvre ;
- ❖ Assurer un suivi rigoureux des ressources et des emplois de la Banque, afin de mettre en place un dispositif d'identification et de mesure et de gestion des risques de liquidité et de taux ;
- ❖ Participer à l'élaboration de la politique de placements de la Banque, et veiller à sa mise en œuvre ;
- ❖ Optimiser le rendement des ressources financières,
- ❖ Veiller à optimiser la gestion des flux de trésorerie pour maintenir l'équilibre entre les flux Entrants et les flux sortants, et assurer la disponibilité de la trésorerie pour les opérations Courantes ;
- ❖ Élaborer les plans prévisionnels de la trésorerie ; hebdomadaires, décadaires, mensuels, Trimestriels et annuels ;
- ❖ Représenter la Banque auprès de la Banque d'Algérie, du Trésor Public, d'Algérie Poste, Des Banques confrères et des Banques correspondantes ;
- ❖ Assurer les interventions de la Banque sur le marché monétaire ;
- ❖ Organiser et coordonner les réunions du Comité Actif-Passif (ALCO), et veiller à la mise en Œuvre de ses recommandations ;
- ❖ Participer à la mise en place des stress tests et à l'élaboration des scénarios de crise liés aux Risques financiers ;

¹ Document interne de la CNEP-Banque

- ❖ Veiller à la fluidité des flux de trésorerie ;
- ❖ Veiller au respect de la législation et de la réglementation en matière de gestion de la Liquidité, ainsi que des limites internes et externes en la matière ;
- ❖ Participer à l'élaboration des reportings réglementaires et légaux ;

5.1.1 Missions du Département de la Trésorerie :

Le Département de la Trésorerie a pour principales missions :

- ❖ Assurer par tous les moyens appropriés la centralisation et la gestion optimale de la trésorerie de la banque ;
- ❖ Assurer la gestion quotidienne des flux de trésorerie ainsi que des opérations financières sur le marché monétaire et financier, conformément à la politique du placement de la banque et aux recommandations du Comité Actif/Passif (ALCO) ;
- ❖ Réaliser les opérations de refinancement, de couverture et de placements de la Banque ;
- ❖ Assurer une gestion et un suivi des comptes de la trésorerie de la Banque ;
- ❖ Assurer un traitement comptable des opérations associées aux comptes de la trésorerie ;
- ❖ Assurer la prise en charge des paiements de masse et des flux interbancaires ;
- ❖ Assurer le suivi de la situation de la liquidité de la Banque, en mettant en place des plans prévisionnels de la trésorerie ;
- ❖ Assurer une gestion optimale des excédents de trésorerie et des besoins de liquidités ;
- ❖ Veiller à la constitution du montant de la réserve obligatoire ;
- ❖ Assurer la prise en charge des opérations de prêts et d'emprunts sur le marché monétaire ;
- ❖ Assurer la prise en charge des opérations de refinancement ;
- ❖ Assurer toute mission, en relation avec la gestion de la liquidité, confiée par le Directeur des Finances.

5.1.2 Le Département de Gestion Actif-Passif (ALM) :

Le Département de Gestion Actif-Passif (ALM) a pour principales missions :

- ❖ Mettre en place un dispositif d'identification, de mesure, d'analyse et de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt dont la banque est exposée ;
- ❖ Calculer le coefficient de liquidité, et veiller à son adéquation aux exigences réglementaires
- ❖ Organiser les réunions du comité ALCO et veiller à préparer tous les documents nécessaires

À ses travaux ;

- ❖ Contribuer, en collaboration avec les structures de la Division-Risques, à l'élaboration des Stress tests et participer à la définition des scénarios de crises ;
- ❖ Effectuer des études et analyses pour évaluer la capacité de la banque à honorer ses Engagements à court, à moyen et à long terme, en produisant des rapports réguliers sur les Risques de liquidité ;
- ❖ Établir le rapport d'activité de la gestion actif-passif ;
- ❖ Assurer toute mission, en relation avec la gestion Actif-Passif, confiée par le Directeur des Finances.

5.1.3 Le Département du Contrôle Financier :

Le Département du Contrôle Financier a pour principales missions :

- ❖ Mettre en œuvre des contrôles permanents et réguliers pour garantir l'exactitude et l'efficacité des opérations financières, ainsi que la fiabilité des informations financières produites ;
- ❖ Assurer la surveillance continue des opérations comptables et financières pour identifier rapidement toute anomalie ou risque y afférents ;
- ❖ Identifier les risques opérationnels et recommander les mesures correctives à mettre en œuvre ;
- ❖ Assurer le suivi des limites internes et réglementaires (plafonds d'encaisse, limites et risque de liquidité) ;
- ❖ Examiner les hypothèses utilisées ainsi que les paramètres employés pour mesurer le risque de liquidité ;
- ❖ Veiller à l'examen régulier des méthodes et processus, pour recommander les mesures visant à atténuer le risque de liquidité ;
- ❖ Assurer toute mission, en relation avec le Contrôle Financier, confiée par le Directeur des Finances.

5.1.4 Service administration et support

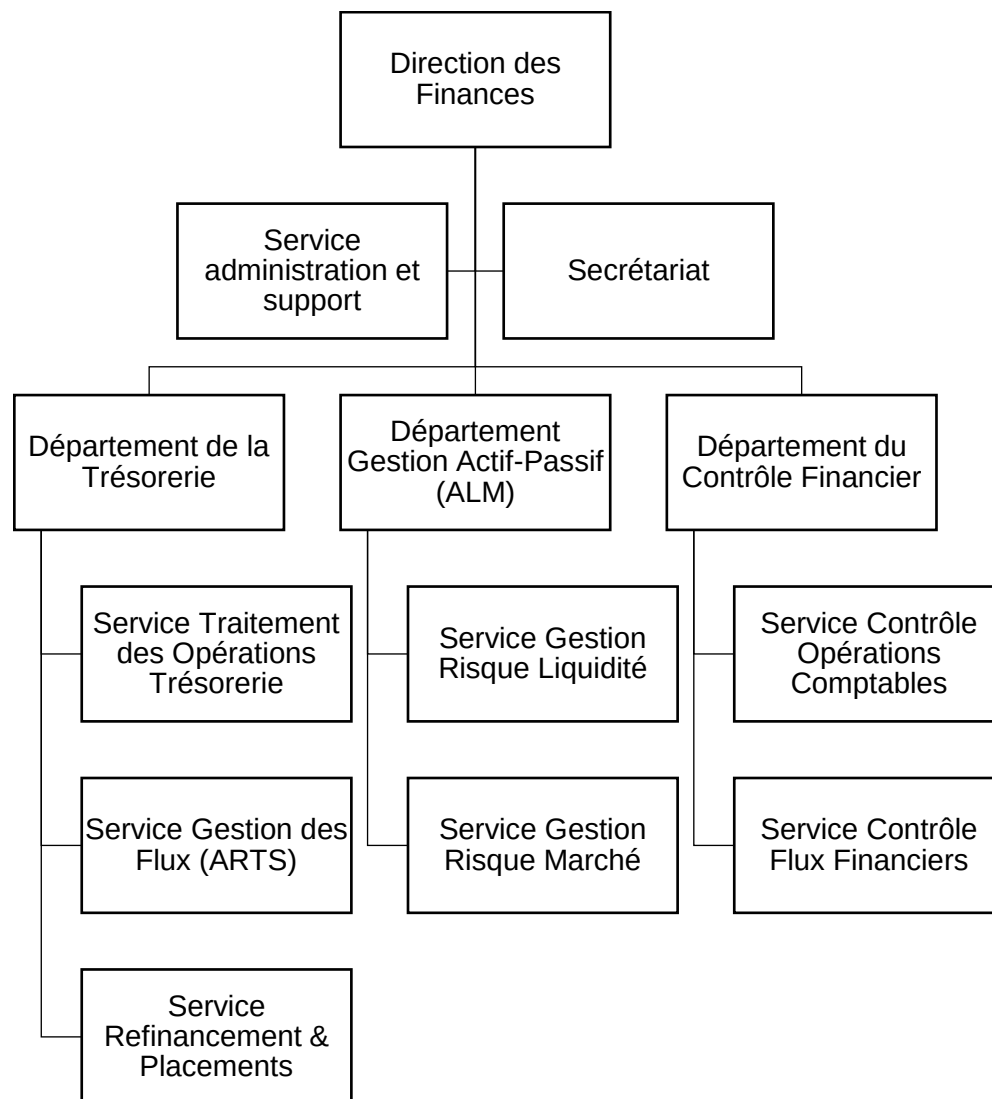
Le Service de la Logistique a pour principales missions :

- ❖ Élaborer les prévisions budgétaires et suivre l'exécution du budget alloué à la Direction Financière ;

- ❖ Coordonner les dépenses de fonctionnement en collaboration avec les services de la Direction de l'Administration des Moyens ;
- ❖ Assurer le suivi des travaux d'aménagement et d'entretien réalisés par la Direction de l'Administration des Moyens pour le compte de la Direction des Finances ;
- ❖ Gérer les commandes de moyens matériels pour la Direction des Finances, incluant les fournitures de bureau, matériel informatique, mobilier de bureau, ainsi que divers équipements (électriques, plomberie, etc.) ;
- ❖ Assurer le suivi du plan de formation du personnel de la Direction des Finances, en collaboration avec la Direction de la Formation et du Développement des Compétences
- ❖ Gérer les moyens matériels et logistiques mis à la disposition de la Direction des Finances, y compris l'inventaire et la réforme de ces moyens ;
- ❖ Prendre en charge la gestion des ressources humaines, notamment en ce qui concerne les congés et les absences ;
- ❖ Assurer toute mission, en relation avec la logistique, confiée par le Directeur des Finances.

Nous présentons ci-bas l'organigramme de l'entreprise CNEP-Banque.

Organigramme de l'entreprise CNEP-Banque (Directions des finances)



Source : documents internes de la Direction des Finance CNEP -BANQUE

L'organigramme détaillé des structures centrales de la Direction Générale de la CNEP-Banque est présenté en (Annexe N°10.)

Section 2 : Methodologies de recherche

1 Objectif de la recherche:

L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact de l'épargne, mesurée principalement par les dépôts à terme, sur la gestion de la trésorerie au sein du secteur bancaire algérien. Une attention particulière est accordée à la CNEP-BANQUE en tant qu'étude de cas, compte tenu de son rôle prépondérant dans la collecte de l'épargne des ménages.

Cette étude repose sur une double approche :

- ❖ **Une analyse macroéconomique**, portant sur l'évolution des dépôts bancaire et leur relation avec des facteurs économique globaux entre 2010-2023
- ❖ **Une étude de cas appliquée à la CNEP-BANQUE**, qui examine comment cette institution, leader dans la collecte de l'épargne en Algérie, traduit cette dynamique dans sa gestion de liquidité.

1.1 Démarche méthodologique :

L'approche retenue combine à la fois une méthode quantitative et une analyse descriptive de cas :

- ❖ **Analyse quantitative (macro)** : étude économétrique à partir de données nationales, pour modéliser l'impact des variables économique sur l'évolution des dépôts.
- ❖ **Analyse qualitative (étude de cas)** : Application des résultats obtenus au cas de la CNEP Banque, à travers l'étude de ses rapports annuels et de sa structure de collecte d'épargne.

1.2 Méthode d'analyses :

Dans le cadre de cette étude, l'analyse empirique repose sur l'utilisation de la méthode de régression linéaire multiple. Ce choix méthodologique s'explique par la nature des relations à explorer entre la variable dépendante en l'occurrence la trésorerie et plusieurs variables explicatives d'ordre macroéconomique telles que la croissance du PIB, le taux d'inflation, les taux d'intérêt réels ou encore le prix du pétrole.

La régression linéaire permet de quantifier l'effet marginal de chaque variable indépendante sur la variable dépendante, tout en contrôlant les autres facteurs. Elle constitue ainsi un outil pertinent pour tester empiriquement les hypothèses formulées et identifier les déterminants significatifs de la trésorerie des institutions financières dans le contexte macroéconomique algérien.

Cette méthode s'appuie sur un modèle économétrique estimé à partir de données nationales issues de la Banque d'Algérie, couvrant une période déterminée. Le modèle est ensuite évalué à l'aide d'indicateurs statistiques standards (R^2 , test de Student, significativité globale, etc.), et des tests de diagnostic (comme la vérification de la multicollinéarité entre les variables explicatives) sont réalisés afin de garantir la robustesse des résultats.

1.2.1 Régression linéaire multiple

La régression linéaire multiple étend la régression simple pour étudier l'influence simultanée de plusieurs variables explicatives sur une variable dépendante. Concrètement, on modélise la variable dépendante Y comme une combinaison linéaire des variables explicatives $X_1 \dots X_p$ plus un terme d'erreur aléatoire :

$$Y_i = \beta_0 + \beta_1 X_{i1} + \dots + \beta_p X_{ip} + \varepsilon_i$$

Y_i : est la variable dite à expliquer (ou encore, réponse, exogène, dépendante)

β_0 La constante

$\beta_1, \beta_2, \dots, \beta_p$ Les coefficients de régression correspondant à chaque variable indépendante

$X_1, X_2, \dots, X_p$ Variables dites explicatives (ou encore, de contrôle, endogènes, indépendantes, régresseurs)

L'objectif principal est d'estimer les paramètres $\beta_0, \dots, \beta_p$ afin de comprendre et de prédire les variations de Y en fonction des X .

La méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) est utilisée pour cela : on choisit les coefficients β qui minimisent la somme des carrés des résidus Cet estimateur MCO équivaut à

$$\hat{\beta} = (X'X)^{-1}X'Y$$

Et possède, sous hypothèses classiques, les meilleures propriétés linéaires

1.2.2 Hypothèses classiques du modèle MCO

Le bon comportement des estimateurs MCO repose sur plusieurs hypothèses classiques (Gauss-Markov). Parmi les principales on compte :

- ❖ **Linéarité du modèle** : la relation entre Y et les variables explicatives est linéaire en paramètres.
- ❖ **Indépendance et identique distribution (iid)** : les observations sont supposées indépendantes les unes des autres et distribuées identiquement

❖ **Espérance nulle des résidus (exogénéité)** : l'erreur à espérance nulle (E)

Conditionnellement aux X ($E[\varepsilon|X] = 0$) et n'est pas corrélée aux variables explicatives

Autrement dit, les variables explicatives sont exogènes (pas d'endogénéité).

❖ **Homoscédasticité** : la variance des erreurs est constante pour toutes les observations

$$(\text{Var}(\varepsilon_i) = \sigma^2 \text{ pour tout } i)$$

❖ **Absence d'autocorrélation** : les termes d'erreur sont non corrélés entre eux

❖ **Absence de colinéarité parfaite** : aucune variable explicative n'est une combinaison linéaire exacte des autres, de sorte que $X'X$ soit inversible

❖ **Normalité des résidus** : pour les inférences en petits échantillons (tests de Student, F...), on suppose souvent que les résidus suivent une loi normale multivariée. Sous cette hypothèse, les tests paramétriques usuels sont exacts.

1.2.3 Tests statistiques associés au modèle

1.2.3.1 Test de student (test t)

Pour chaque β_j , on test l'hypothèse nulle :

$$\begin{cases} H_0 : \beta_j = 0 \\ H_1 : \beta_j \neq 0 \end{cases}$$

Le test student utilise la statistique

$$t_j = \frac{\widehat{\beta}_j}{s_e(\widehat{\beta}_j)}$$

Où $s_e(\widehat{\beta}_j)$ = l'erreur-type de $s_e(\widehat{\beta}_j)$

Sous H_0 et les hypothèses du modèle (notamment normalité des résidus),

t_j : Suit une loi de Student à $(n-p-1)$ degrés de liberté.

Si $|t_j|$ est supérieur au quantile critique (ou si la p-value $\leq 5\%$), on rejette H_0 .

Ce qui indique que la variable X_j contribue de façon significative à expliquer Y

1.2.3.2 Significativité globale du modèle (test F)

Le test de Fisher (test F) vérifie si l'ensemble des variables explicatives a un pouvoir explicatif significatif.

$$\begin{cases} H_0 : \beta_1 = \beta_2 = \dots = \beta_p = 0 \\ H_1 : \text{au moins un } \beta_j \neq 0. \end{cases}$$

Si la p-value $\leq 5\%$, on rejette H_0

Signifiant que le modèle global est significatif (au moins une variable explicative est utile)

1.2.3.3 Coefficient de détermination R^2 et R^2 ajusté

Mesure la qualité d'ajustement du modèle. C'est la proportion de la variance totale de Y expliquée par le modèle, comprise entre 0 et 1

Plus R^2 est élevé, meilleure est l'explication de Y par les X. Cependant, R^2 augmente systématiquement avec le nombre de variables explicatives, même si elles sont non pertinentes. C'est pourquoi on utilise le **R^2 ajusté**, qui corrige cette inflation en pénalisant la complexité du modèle.

$$R_{adj}^2 = 1 - \frac{n-1}{n-p-1}(1-R^2)$$

Aussi on applique le test de multicolinéarité et le test de Breusch-Pagan test d'Hétéroscédasticité test de Durbin-Watson Autocorrélation des erreurs et Test de Jarque-Bera Normalité des résidus.

Section 3 : Etude descriptive

1 Présentation de l'échantillon de l'étude :

Dans cette section, nous présenterons l'échantillon sur lequel porte notre étude. Par la suite, nous définirons les variables retenues pour notre modèle statistique.

Dans le cadre de ce travail de recherche, l'objectif initial était de mener une analyse appliquée directement à partir des données internes de la CNEP Banque, afin d'étudier de manière concrète l'impact de l'épargne sur la gestion de la trésorerie. Cependant, en raison de contraintes d'accès à l'information, notamment liées à la confidentialité des données financières au sein de l'institution, il n'a pas été possible d'obtenir des séries statistiques complètes et exploitables.

Face à cette contrainte, le choix méthodologique s'est porté sur l'utilisation de données macroéconomiques publiées par la Banque d'Algérie, disponibles de manière régulière et transparente. Ces données, bien qu'agrégées à l'échelle nationale, permettent néanmoins d'établir des relations économiques significatives entre les principaux agrégats tels que les dépôts, le produit intérieur brut (PIB), l'inflation ou encore les taux d'intérêt, et de tirer des

enseignements pertinents qui peuvent être transposés, dans une certaine mesure, au cas de la CNEP Banque.

Cette démarche constitue donc une alternative pertinente, tout en respectant les exigences académiques et les contraintes institutionnelles rencontrées sur le terrain.

1.1 Présentation des variables du modèles :

Les données collectées auprès de la banque d'Algérie nous ont permis de constituer un échantillon de 57 données sur la période de 2010-2023.

Avant de procéder à l'estimation des paramètres du modèle de régression, il est nécessaire de réaliser une analyse descriptive des variables explicatives ainsi que de la variable à expliquer.

1.1.1 Statistiques descriptives :

Avant de présenter les résultats d'estimation du modèle économétrique, nous introduisons dans cette section les statistiques descriptives des variables utilisées pour la construction de notre régression linéaire multiple. Ces statistiques permettent de mieux comprendre la nature et la Distribution des données, en identifiant notamment les valeurs extrêmes, la dispersion et les tendances centrales.

La variable dépendante, représentant le niveau global de l'épargne collectée par les institutions financières, est mesurée par l'agrégat DAV, qui correspond à la somme des dépôts à vue et des dépôts à terme. Cette variable constitue l'indicateur principal de la gestion de trésorerie des institutions financières, dans la mesure où elle reflète la capacité à mobiliser des ressources stables.

Les variables explicatives sélectionnées comprennent à la fois des variables macroéconomiques et financières :

- ❖ **L'inflation (INF)**, qui capture l'évolution générale des prix et peut influencer comportement d'épargne des agents économiques ;
- ❖ **Le taux d'intérêt directeur (TXR)**, qui représente le coût de l'argent et agit sur l'attractivité des produits d'épargne ;
- ❖ **Le produit intérieur brut (PIB)**, indicateur global de l'activité économique nationale, servant à appréhender la croissance ;
- ❖ **Le prix du pétrole (PP)**, variable stratégique pour l'économie algérienne fortement dépendante des hydrocarbures ;
- ❖ **Le crédit accordé à l'économie (CAE)**, qui renseigne sur le niveau d'intermédiation bancaire et les choix de financement.

Tableau (N°2) : description des variables

Type	Variable	Description
Y : Dépendante	Dépôts (Mds DA)	Représente l'épargne collectée par le système bancaire
X _i : explicatives	Taux d'inflation (%)	Perte de pouvoir d'achat, dissuasive pour l'épargne
	Taux d'intérêt réel (%)	Rendement net perçu par les épargnants
	Croissance du PIB réel (%)	Indicateur de sante économique
	Prix du pétrole (USD/baril)	Facteur externe influençant les revenus globaux

Source : élaborer par nous-mêmes

2 Les Hypothèses relatives aux variables explicatives

2.1 Inflation (INF)

Hypothèse : L'augmentation de l'inflation exerce une pression négative sur la trésorerie bancaire à travers la réduction des dépôts. En effet, l'érosion du pouvoir d'achat décourage l'épargne, réduisant ainsi les ressources liquides des banques.

2.2 Taux d'intérêt réel (TXR)

Hypothèse : Un taux d'intérêt réel positif améliore la trésorerie bancaire en stimulant les dépôts à vue. Lorsque la rémunération nette de l'épargne est attractive, les agents économiques préfèrent conserver leurs liquidités dans le système bancaire.

2.3 Produit Intérieur Brut (PIB)

Hypothèse : Une croissance économique soutenue accroît la capacité de collecte de la trésorerie bancaire. L'expansion du PIB est généralement associée à des revenus plus élevés, ce qui renforce la capacité d'épargne des ménages et des entreprises.

2.4 Prix du pétrole (PP)

Hypothèse : Une hausse du prix du pétrole améliore indirectement la trésorerie bancaire via l'augmentation de la liquidité nationale

2.5 Crédits à l'économie (CAE)

Hypothèse : L'augmentation des crédits à l'économie exerce une pression sur la trésorerie bancaire à court terme. Une hausse de l'octroi de crédits peut mobiliser les ressources bancaires, réduisant ainsi temporairement le niveau de liquidité disponible.

Le tableau ci-dessous présente pour chaque variable les statistiques usuelles : la moyenne, la médiane, les valeurs extrêmes (minimum et maximum), ainsi que l'écart-type.

Tableau (N°3) : Analyse descriptive des variables

Variable	Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum	Écart-type
DAV	9714	9326	16427	4214	2754.47
INF	0.05234	0.04908	0.09420	0.01513	0.02
TXR	2.0544	2.0417	3.8914	0.4056	0.86
PIB	4827	4465	8415	2345	1313.65
PP	78.5	75.8	119.3	26.0	25.27
CAE	7646	8033	11232	3132	2819.83

Source : Résultats obtenus à partir des traitements statistiques effectués par le logiciel R

Les résultats statistiques présentés mettent en évidence les caractéristiques générales des variables macroéconomiques utilisées dans cette étude.

Interprétations :

❖ **La variable DAV** (Dépôts à vue + à terme) présente une moyenne de 9714 millions de dinars algériens (MDA), avec une médiane proche (9326 MDA), traduisant une distribution relativement équilibrée. La valeur maximale enregistrée est de 16 427 MDA, contre une valeur minimale de 4214 MDA, pour un écart-type de 2754,47 MDA, révélant une dispersion modérée des données autour de la moyenne. Le test de Student appliqué indique que cette moyenne n'est pas significativement différente de 10 000 MDA (**p-value = 0,4402**), suggérant une stabilité relative des dépôts à vue sur la période étudiée.

❖ **La variable INF** (taux d'inflation), la moyenne observée est de 5,23 %, avec une médiane de 4,91 %, un maximum de 9,42 % et un minimum de 1,51 %, pour un écart-type modeste de 2 %. D'un point de vue économique, cette variabilité reflète les tensions inflationnistes modérées connues par l'Algérie durant les deux dernières décennies. Sur le plan statistique, le test de Student montre que cette moyenne ne diffère pas significativement de 5 % (**p-value = 0,4521**), renforçant l'idée d'une inflation relativement stable.

❖ **La variable TXR** (taux d'intérêt réel) affiche une moyenne de 2,05 %, ce qui est conforme aux taux pratiqués dans les économies émergentes à faible inflation. La dispersion est faible, avec un écart-type de 0,86 %. La moyenne obtenue ne diffère pas significativement de la valeur de référence de 2 % selon le test t (**p-value = 0,6393**), ce qui renforce la validité de cette donnée dans l'analyse de la relation avec l'épargne et la trésorerie.

- ❖ **Le PIB réel**, la moyenne est estimée à 4827 MDA, avec un minimum de 2345 MDA et un maximum de 8415 MDA, et un écart-type de 1313,65 MDA. Ces valeurs sont Cohérentes avec les tendances économiques observées en Algérie, notamment la croissance soutenue jusqu'en 2014 puis les effets du ralentissement économique. Le test de Student confirme que cette moyenne ne diffère pas significativement de 5000 MDA (**p-value = 0,3293**), ce qui témoigne d'une certaine constance dans la trajectoire de croissance du PIB.
- ❖ La variable **PP** (prix du pétrole), élément central dans l'économie algérienne, la moyenne est de 78,5 dollars le baril, avec une médiane de 75,8, un maximum de 119,3 et un minimum de 26, ce qui reflète les fortes fluctuations des cours mondiaux du pétrole. L'écart-type est de 25,27, traduisant une volatilité notable. Le test de Student n'indique pas de différence significative par rapport à une moyenne hypothétique de 80 dollars (**p-value = 0,6582**), ce qui suggère que cette moyenne est représentative de la période analysée.
- ❖ La variable **CAE** (crédits à l'économie) présente une moyenne de 7646 MDA, avec une médiane de 8033 MDA, un maximum de 11 232 MDA, un minimum de 3132 MDA et un écart-Type de 2819,83 MDA. Ces données traduisent une dynamique relativement active du financement de l'économie algérienne, en lien avec les politiques de soutien à l'investissement. Le test de Student ne montre pas de différence significative avec une moyenne de 8000 MDA (**p-value = 0,3514**), ce qui corrobore la représentativité de cette moyenne.

3 Evaluation des relations entre les variables du modèle

3.1 Analyse de la corrélation :

Pour déterminer la relation entre les variables explicatives et la variable à expliquer, ainsi que son interprétation, il est nécessaire de calculer les coefficients de corrélation pour chaque paire de variables. Le tableau suivant présente ces coefficients de corrélation pour toutes les variables du modèle.

Tableau (N° 4) : Matrice de corrélation

	DAV	INF	TXR	PIB	PP	CAE
DAV	1.00	0.29	-0.02	0.86	-0.30	0.88
INF	0.29	1.00	-0.30	0.56	0.29	0.04
TXR	-0.02	-0.30	1.00	-0.08	-0.18	0.12
PIB	0.86	0.56	-0.08	1.00	0.03	0.70
PP	-0.30	0.29	-0.18	0.03	1.00	-0.52
CAE	0.88	0.04	0.12	0.70	-0.52	1.00

Source : Résultats obtenus à partir des traitements statistiques effectués par le logiciel R

3.1.1 Interprétations :

Tout d'abord, nous notons que les dépôts à vue et à terme (**DAV**) sont fortement et positivement corrélés avec le produit intérieur brut (**PIB**), avec un coefficient de **0,86**. Cette corrélation élevée suggère qu'une amélioration de l'activité économique s'accompagne généralement d'une augmentation des dépôts bancaires, ce qui semble cohérent d'un point de vue économique. Une relation similaire est observée entre **DAV** et (**CAE**), avec un coefficient de **0,88**.

La variable **PP** est négativement corrélée avec **DAV (-0,30)**, ce qui pourrait suggérer qu'un prix de pétrole accru pourrait décourager la mobilisation de l'épargne sous forme de dépôts. L'inflation (**INF**) montre une corrélation positive modérée avec **DAV (0,29)**, ce qui laisse entendre que dans certains contextes, une légère hausse des prix ne décourage pas forcément les comportements d'épargne.

Le taux d'intérêt réel (**TXR**) ne semble pas avoir de relation significative avec les dépôts (corrélation quasi nulle à **-0,02**). Cela pourrait s'expliquer par la rigidité des comportements d'épargne vis-à-vis de la rémunération réelle dans le contexte étudié.

Du côté des corrélations entre variables explicatives, on observe que le **PIB** et **CAE** sont également corrélés positivement (**0,70**)

Selon Gujarati (2023), des coefficients de corrélation supérieurs à 0,8 entre deux variables explicatives peuvent signaler un risque de multicolinéarité, nuisant à la robustesse des estimations économétriques. Dans notre cas, bien que certaines relations soient fortes (notamment entre **DAV** et **PIB** ou **CAE**), la matrice ne révèle pas de multicolinéarité problématique entre les variables indépendantes. Toutefois, cette première observation devra être confortée par un test du facteur d'inflation de la variance (**VIF**), permettant une évaluation plus rigoureuse de la colinéarité au sein du modèle.

3.2 Test de multicolinéarité (VIF) :

La présence de multi colinéarité dans une régression peut augmenter la variance des coefficients de régression, les rendant instables et difficiles à interpréter. Ce problème survient souvent lorsque certaines variables prédictives du modèle mesurent le même Phénomène. Pour évaluer la multi colinéarité des variables explicatives mentionnées ci-dessus, un test **VIF** (Variance Inflation Factor) est effectué. Le test **VIF** estime l'augmentation de la variance d'un coefficient

de régression due à une relation linéaire avec d'autres variables, ce qui peut réduire la fiabilité du modèle.

En règle générale, pour indiquer l'absence de multicolinéarité, une variable dont la valeur du VIF dépasse 10 mérite une attention particulière. Par conséquent, le facteur d'inflation de la variance de chaque variable doit être inférieur à cette valeur critique. De plus, la tolérance, définie comme $1/\text{VIF}$, utilisée par les chercheurs pour évaluer le degré de colinéarité, doit être inférieure à 0,1. En cas de présence de multicolinéarité, les conséquences de coefficients instables peuvent être les suivantes :

- ❖ Les coefficients peuvent paraître non significatifs, même en présence d'une relation réelle entre le prédicteur et la variable de réponse.
- ❖ Les coefficients des prédicteurs avec une forte corrélation peuvent fluctuer largement d'un échantillon à l'autre.
- ❖ Lorsque des termes d'un modèle sont fortement corrélés, la suppression de l'un d'eux peut considérablement affecter les coefficients estimés des autres termes. Les coefficients des termes fortement corrélés peuvent même changer de signe. Nous avons effectué le test VIF sur nos variables, les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau (N°5):Résultat du Test de multicolinéarité

Variable	VIF	1/VIF
INF	2.618	0.382
TXR	1.199	0.834
PIB	8.253	0.121
PP	2.954	0.339
CAE	8.721	0.115
DUMMY1	1.326	0.754
DUMMY42	1.106	0.904
Moyenne VIF	3.741	

Source : Résultats obtenus à partir des traitements statistiques effectués par le logiciel R

Les résultats du test révèlent que toutes les valeurs des VIF sont en dessous de 10, avec un VIF moyen de 3.741, ce qui confirme l'absence de multi colinéarité entre les variables explicatives du modèle. On peut en conclure que chaque variable offre des informations distinctes qui ne sont pas dupliquées par les autres variables.

4 Résultats et discussions.

Dans cette partie, nous présentons notre modèle de régression linéaire multiple construit à l'aide du logiciel R. Ensuite, nous procédons à une série de tests rigoureux pour valider de manière complète le modèle. Enfin, nous procédons à une interprétation approfondie des résultats obtenus.

4.1 Modélisation des données et validation du modèle :

Pour rappel, nous avons estimé un modèle de régression linéaire multiple à partir de données annuelles couvrant une période de 56 observations. Cette modélisation vise à mettre en évidence les déterminants économiques et financiers influençant la variable dépendante (le niveau de dépôts à vue + dépôts à terme = DAV).

Avant d'interpréter les résultats économétriques, il est fondamental de valider la qualité du modèle à travers une série de tests statistiques. Parmi ces étapes préalables, nous avons tout d'abord évalué la présence éventuelle de multicollinéarité entre les variables explicatives suivantes : (INF), (TXR), (PIB), (PP), (CAE) ainsi que deux variables muettes (dummy1 et dummy42) représentant des effets structurels ou institutionnels.

4.2 Estimation et significativité du modèle :

4.2.1 Présentation du modèle estimé :

Tableau (N°6) : Résultats de l'analyse multivariée pour le modèle

Variables	Coefficient (Estimate)	Erreur Standard (Std. Error)	T-Statistique (T- value)	Probabilité (Pr > t)
(Intercept)	1397.00	334.20	4.179	0.0001 ***
INF	-1916.00	3170.00	-0.604	0.5485
TXR	-89.54	57.43	-1.559	0.1255
PIB	1.372	0.099	13.853	< 2e-16 ***
PP	-6.820	3.080	-2.214	0.0316 *
CAE	0.319	0.047	6.731	1.9e-08 ***
DUMMY1	-1987.00	390.30	-5.091	5.9e-06 ***
DUMMY42	6140.00	356.40	17.227	2e-16 ***

Source : Résultats obtenus à partir des traitements statistiques effectués par le logiciel R

[***, ** et * indiquent une signification au seuil de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement.]

Tableau(N°7) : Statistiques globales du modèle

Indicateur	Résidus standard (σ)	DL (résidus)	R ²	R ² ajusté	F- Statistique	p-value
Valeur	335.8	48	0.987	0.9851	521.7	< 2.2e-16

Source : Résultats obtenus à partir des traitements statistiques effectués par le logiciel R

Le modèle linéaire estimé sur les dépôts à vue et à terme (**DAV**) en Algérie présente un ajustement exceptionnel (**R² = 0.987**) et une significativité globale élevée (**F = 521.7, p < 2.2e-16**). Cela signifie que l'ensemble des variables explicatives retiennent très bien la variabilité des dépôts mesurés. Les coefficients estimés permettent d'isoler la relation de chaque facteur avec les dépôts, en tenant compte du signe (effet positif ou négatif) et de la significativité statistique.

4.2.2 Test de spécification du modèle :

4.2.2.1 Test de normalité des résidus :

Le test de JARQUE-BERA vérifie si la distribution des résidus suit une loi normale. Sous l'hypothèse nulle H_0 de normalité, les résidus ont asymétrie nulle et kurtosis égale à 3. La statistique JB combine l'asymétrie et le kurtosis

Si la p-value $\leq 5\%$, on rejette H_0 et conclut que les résidus ne sont pas normalement distribués. L'anormalité des résidus n'invalide pas l'estimation des coefficients (MCO reste sans biais si les autres hypothèses tiennent), mais elle rend les tests paramétriques (t, F) approximatifs et suggère d'utiliser des méthodes robustes ou des transformations.

Tableau (N°8) : Résultat de normalité des résidus (JARQUE-BERA)

Statistique	Degrés de liberté	P-value
0.10456	2	0.9491

Source : Résultats obtenus à partir des traitements statistiques effectués le logiciel R

La p-value est largement supérieure à 0.05, ce qui signifie que l'on ne rejette pas l'hypothèse nulle de normalité des résidus. Le modèle respecte donc l'hypothèse de normalité. ce qui Conforte la robustesse de l'estimation des coefficients ainsi que la validité des inférences statistiques.

4.2.2.2 Test d'autocorrélation :

Afin de vérifier l'absence d'autocorrélation des erreurs, nous avons appliqué le test de Durbin-Watson. Ce test permet de détecter une éventuelle corrélation sérielle entre les résidus, ce qui pourrait biaiser les estimations et fausser les inférences. Cela permet de choisir entre les deux hypothèses :

$$\begin{cases} H_0 : \text{Les erreurs ne présentent pas d'autocorrélation.} \\ H_1 : \text{Les erreurs présentent une autocorrélation.} \end{cases}$$

La statistique DW varie entre 0 et 4. Une valeur proche de 2 indique l'absence d'autocorrélation. Des valeurs nettement inférieures à 2 suggèrent une autocorrélation positive (les résidus successifs sont proches), supérieures à 2 une autocorrélation négative. Si l'autocorrélation est détectée, les inférences MCO standard sont invalides et on doit recourir à

des modèles spécifiques (ARMA, modèles dynamiques) ou à une correction (par exemple modèle de régression avec erreurs autorégressives).

Le tableau ci-dessous résume les résultats de ce test :

Tableau (N°9) : Test d'autocorrélation (DURBIN-WATSON)

Statistique DW	P-value
1.657	0.02088

Source : Résultats obtenus à partir des traitements statistiques effectués par le logiciel R

Le test de Durbin-Watson détecte la présence d'autocorrélation des erreurs. Ici, la p-value est inférieure à 0.05, indiquant une autocorrélation positive faible des résidus. Cela pourrait affecter l'efficacité des estimateurs, bien que l'effet soit modéré.

4.2.2.3 Test d'Hétéroscédasticité de BREUSCH-PAGAN :

L'hétéroscédasticité indique que les variances des résidus des variables aléatoires du modèle sont différentes. Lorsqu'un ensemble de variables aléatoires présente une hétéroscédasticité, cela signifie que certaines sous-populations ont une variabilité différente par rapport aux autres. Plusieurs tests peuvent être utilisés pour détecter l'hétéroscédasticité, basés sur les hypothèses suivantes :

$$\begin{cases} H_0 : \text{Homoscédasticité des résidus } ([\varepsilon_i] = \sigma^2, \forall_i) . \\ H_1 : \text{Hétéroscédasticité des résidus } ([\varepsilon_j] = \text{Var} [[\varepsilon_j]], \forall_{ij}). \end{cases}$$

Les résultats du test sont les suivants :

Tableau (N°10) : Test d'hétéroscédasticité (BREUSCH-PAGAN)

Statistique	Degrés de liberté	P-value
7.847	7	0.3463

Source : Résultats obtenus à partir des traitements statistiques effectués par le logiciel R

Cette p-value étant largement supérieure au seuil de 5 %, nous ne rejetons pas l'hypothèse nulle d'homoscédasticité. Autrement dit, il n'existe pas de preuve statistique de l'existence d'hétéroscédasticité dans notre modèle.

Par conséquent, les résidus du modèle peuvent être considérés comme ayant une variance constante, ce qui renforce la validité des estimateurs et la fiabilité des inférences statistiques issues du modèle.

4.2.3 Interprétation des résultats de l'estimation :

Selon les résultats du tableau N°06, la relation entre les variables indépendantes et la variable cible peut être expliquée comme suit :

❖ **Inflation (INF)** : le coefficient d'inflation est négatif (-1916) mais non significatif ($p \approx 0.55$). La tendance suggérée est qu'une inflation plus élevée ferait baisser le volume nominal des dépôts, ce qui est cohérent avec l'idée que l'inflation érode le pouvoir d'achat des dépôts bancaires. Autrement dit, lorsque l'inflation dépasse largement les taux d'intérêt versés sur les dépôts, le rendement réel de ces dépôts est négatif et décourage l'épargne en compte courant. Cependant, l'absence de significativité statistique indique que, sur notre période d'étude, l'inflation n'apparaît pas comme un déterminant robuste des variations des dépôts bancaires en Algérie.

En contexte algérien, cela peut s'expliquer par des taux d'intérêt bancaires historiquement faibles et administrés (de l'ordre de 1–2 % en 2022-23) face à une inflation plus élevée. Les déposants peuvent alors préférer d'autres formes d'épargne ou de couverture contre l'inflation (achat d'or, de devises ou d'actifs réels), ce qui atténue l'impact direct de l'inflation sur le volume des dépôts.

❖ **Taux d'intérêt réel (TXR)** : le coefficient associé est faible et négatif (-89.5) et non significatif ($p \approx 0.126$). Théoriquement, un taux d'intérêt réel plus élevé devrait inciter à épargner (augmenter les dépôts), mais notre résultat n'indique pas d'effet clair. Une explication possible est que les dépôts à vue, qui constituent une part importante du DAV, ne rapportent généralement pas d'intérêts, de sorte que la demande pour ces comptes n'est pas directement sensible aux taux d'intérêt. Comme le soulignent Martin (1996) et d'autres études empiriques, la demande de comptes à vue dépend surtout des revenus et des besoins transactionnels des ménages, plus que des variations de taux.

En Algérie, les variations du TXR ont aussi pu refléter des épisodes de resserrement monétaire visant à juguler l'inflation, ce qui réduirait plutôt la liquidité globale. Ainsi, l'effet statistique non significatif du taux d'intérêt réel suggère que les déposants algériens n'ont pas réagi de manière marquée à la hausse des taux dans la période considérée.

❖ **Produit intérieur brut (PIB)** : la relation est fortement positive (**coefficient +1.372, $p < 2e-16$**). Économiquement, cela signifie qu'une hausse de l'activité économique est associée à une forte augmentation des dépôts bancaires.

Ce résultat était attendu : quand le PIB croît, les revenus des ménages et des entreprises augmentent, ce qui entraîne une plus grande capacité d'épargne et d'accumulation de dépôts dans le système bancaire. De plus, une économie en expansion crée davantage de flux financiers (paiements, salaires, bénéfices réinvestis) qui se traduisent souvent par un accroissement de la masse de dépôts. D'ailleurs, des travaux empiriques montrent qu'un « effet richesse » se manifeste généralement en période de croissance : les dépôts augmentent avec l'activité, car la croissance économique stimule le crédit bancaire et la demande de financement.

En résumé, le PIB est le facteur moteur de l'évolution des DAV : chaque augmentation du PIB amène mécaniquement un accroissement des dépôts bancaires, ce qui explique l'importance du coefficient élevé et très significatif trouvé.

❖ **Prix du pétrole (PP)** : le coefficient est négatif (**-6.82**) et significatif (**$p \approx 0.032$**). À première vue, on pourrait s'attendre à l'inverse (un prix du pétrole élevé alimente les revenus de l'État et des entreprises, donc potentiellement les dépôts). Toutefois, en Algérie, l'impact des hydrocarbures sur la liquidité bancaire est ambivalent. Les recettes pétrolières peuvent en Effet « se stériliser » lorsqu'elles sont dirigées vers des fonds de réserve souverains ou utilisées pour Financer massivement les dépenses publiques. Par exemple, si le gouvernement accumule l'excédent pétrolier dans un fonds de régulation (FRR), cela retire des liquidités du système bancaire et limite la formation de dépôts.

À l'inverse, lorsque ces recettes sont directement injectées dans l'économie via des dépenses publiques (subventions, salaires, investissement), elles peuvent temporairement faire monter les dépôts. Le signe négatif de notre coefficient suggère qu'au global, la dynamique de l'échantillon étudié était plutôt dominée par la « stérilisation » des revenus pétroliers : les hausses du prix du pétrole ont surtout été épargnées hors bilan bancaire (ou ont servi à financer des importations et dépenses étrangères), ce qui réduit le volume des dépôts domestiques.

En d'autres termes, la richesse pétrolière n'a pas transité entièrement par les comptes bancaires des ménages et entreprises. Cette interprétation est cohérente avec l'observation que lorsque l'État

Algérien a accru ses avoirs fiscaux en fonds de stabilisation, cela a eu un effet restrictif sur la liquidité des banques.

❖ **Crédits à l'économie (CAE)** : le coefficient est positif (**+0.3192**) et très significatif (**$p \approx 1.9e-08$**). Cela indique qu'une expansion du crédit bancaire entraîne une hausse correspondante des dépôts. Ce résultat reflète simplement le mécanisme classique de création monétaire du système bancaire : lorsque les banques accordent de nouveaux prêts aux entreprises ou aux ménages, ces prêts sont simultanément crédités en dépôts sur les comptes des emprunteurs. Autrement dit, l'octroi de crédits « crée de la monnaie » sous forme de dépôts supplémentaires. Ce lien positif et robuste montre que le développement du crédit participe à l'augmentation de la masse des dépôts. Dans le contexte algérien, une politique de crédit plus expansive (par exemple via la relance du secteur privé ou l'accès au financement) contribue donc mécaniquement à la croissance des dépôts bancaires.

❖ **Choc structurel antérieur (dummy1)** : le coefficient est fortement négatif (**-1987**) et hautement significatif (**$p \approx 5.9e-06$**). Cette « variable muette » capture une rupture exogène survenue avant 2020. Le signe négatif indique qu'à ce point particulier le niveau des dépôts a chuté de près de 1987 (millions de DA). En pratique, ce choc structurel peut correspondre à la sévère crise pétrolière de 2014-2016 en Algérie, accompagnée d'une Dépréciation du dinar et de mesures de politique budgétaire d'urgence. Par exemple, Reuters rapportait qu'en avril **2016** le gouvernement algérien avait mis en place une « amnistie fiscale » incitant les détenteurs de capitaux non déclarés à déposer leur argent en banque moyennant une taxe réduite. Cet épisode s'inscrit dans un contexte où les réserves de change diminuaient fortement et où l'État recherchait des financements nouveaux (émissions obligataires, mobilisation de l'épargne). Le fait que dummy1 soit très significative et de grande ampleur suggère qu'à cette période la confiance des déposants a été ébranlée : de nombreux fonds ont pu être retirés ou réorientés hors du système bancaire avant l'amnistie. En résumé, dummy1

témoigne qu'un choc exogène majeur (probablement lié à l'effondrement des cours du pétrole et aux réformes qui ont suivi) a causé un creusement significatif des DAV.

❖ **Choc COVID-19 (dummy42)** : cette variable muette capte le premier trimestre 2020 et affiche un coefficient positif très élevé (+6140) avec $p < 2e-16$. Cela signifie qu'à l'équinoxe de la pandémie de COVID, les dépôts bancaires ont bondi d'environ 6140 unités. Ce résultat est conforme à de nombreuses observations empiriques selon lesquelles les périodes d'incertitude économique induites par une crise tendent à accroître la propension à épargner en monnaie bancaire. En particulier, en période de forte volatilité des marchés ou de récession, les déposants recherchent les banques comme « havres de sécurité » pour leurs fonds. Les études montrent que les flux de dépôts, et notamment de dépôts à terme de grande taille, augmentent lorsqu'il y a des craintes macroéconomiques. Dans le cas algérien, la hausse inattendue des dépôts en 2020 reflète probablement un effet combiné de report de consommation (confinement), de transferts sociaux aux ménages et de cautionnement général incitant les agents à accumuler de la liquidité bancaire. Le coefficient énorme de dummy42 confirme donc que la crise du COVID a agi comme un puissant catalyseur de l'épargne bancaire, accru des centaines de fois plus que dans une situation normale, conformément aux phénomènes de “flight to safety” documentés en finance.

4.3 L'indépendance des résidus

4.3.1 Le test de Ljung-Box

Le test de Ljung-Box est une méthode statistique utilisée pour vérifier l'indépendance des résidus d'un modèle de régression linéaire multiple. Il mesure la corrélation entre les résidus à différents décalages temporels pour déterminer si ces derniers sont aléatoires ou s'ils présentent des dépendances temporelles significatives. Les hypothèses à tester sont :

- H_0 : Les résidus sont distribués indépendamment
- H_1 : Les résidus ne sont pas distribués indépendamment; ils présentent une corrélations en série

Tableau (N°11) : Test de Ljung-Box sur les résidus du modèle

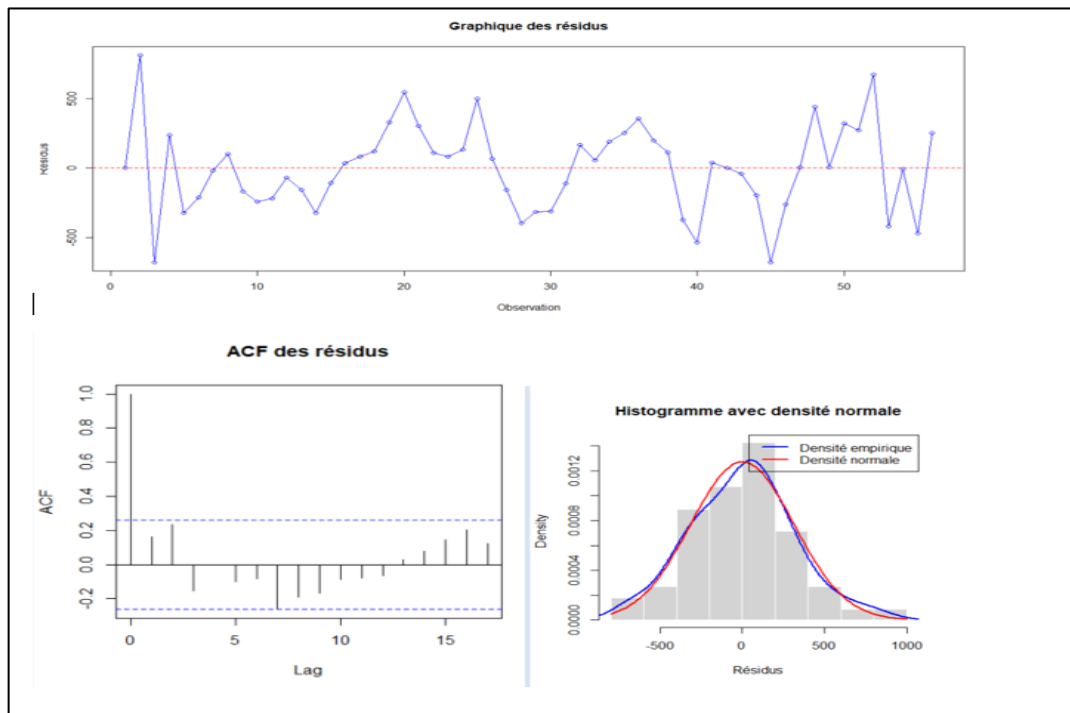
Statistique	Degrés de liberté	p-value
16.717	10	0.08086

Source : logiciel R

La statistique de ce test est $Q^* = 16.717$ et la p-value = 0.08086, ce qui supérieure à 5%. Ainsi nous ne parvenons pas à rejeter l'hypothèse nulle du test et concluons que les résidus sont distribués indépendamment.

4.3.2 Histogramme des résidus

Figure (N°6) : Histogramme des résidus



Source : logiciel R

L'histogramme de l'ensemble des résidus (df\$y), est à peu près en forme de cloche. Ainsi les résidus sont distribués normalement

4.4 Test de robustesse :

Afin de tester la solidité et la validité structurelle du modèle de régression utilisé pour expliquer les dépôts (DAV) en Algérie, plusieurs tests de robustesse ont été appliqués : le test RESET de Ramsey, une transformation logarithmique du modèle, et une estimation par la méthode Jackknife. Ces tests visent à vérifier que les résultats sont stables, statistiquement fiables et économiquement cohérents, même en présence de changements de forme fonctionnelle ou d'observations extrêmes

Tableau (N°12) : Test RESET de Ramsey

Statistique	Degrés de liberté (df1)	Degrés de liberté (df2)	p-value
6.3221	2	46	0.003752

Source : Résultats obtenus à partir des traitements statistiques effectués par le logiciel R

Le test de Ramsey RESET appliqué au modèle linéaire initial ($DAV \sim INF + TXR + PIB + PP + CAE + \text{dummies}$) rejette l'hypothèse nulle d'une spécification correcte ($p=0,0037$). Autrement dit, la forme linéaire simple n'explique pas entièrement la relation entre les variables (il manque des effets non linéaires ou d'autres variables). Pour corriger cela, on a estimé un modèle log-linéaire ($\log(DAV) \sim INF + TXR + \log(PIB) + \log(PP) + \log(CAE) + \text{dummies}$). Cette transformation (passage en log) stabilise les coefficients significatifs observés dans le modèle initial et change leur interprétation :

Tableau (N°13) : Régression log-linéaire (log (DAV) en variable dépendante)

Variable indépendante	Coefficient	Erreur standard	P-value	Significativité
(Intercept)	1.337	0.238	9.5e-07	***
INF	-0.082	0.373	0.826	Non significatif
TXR	-0.0078	0.0074	0.295	Non significatif
Log (PIB)	0.649	0.076	3.7e-11	***
Log (PP)	-0.035	0.034	0.305	Non significatif
Log (CAE)	0.281	0.050	8.1e-07	***
DUMMY 1	-0.255	0.056	4.2e-05	***
DUMMY 2	0.469	0.048	6.6e-13	***

R ² ajusté	Erreur standard résiduelle	F-statistic
0.979	0.0425	367.1

Source : Résultats obtenus à partir des traitements statistiques effectués par le logiciel R

La conservation des signes et de la significativité des variables clés après la transformation confirme que la forme log-linéaire est plus adéquate. En pratique, cela signifie que le modèle

revisité est désormais correctement spécifié (le problème révélé par RESET est résolu) et que les effets estimés (inflation, taux de change, PIB, etc.) restent stables. Cette stabilité des coefficients clés renforce la fiabilité statistique du modèle et la crédibilité économique des relations estimées (par exemple, l'impact proportionnel du PIB ou de l'inflation sur les dépôts demeure cohérent).

Par ailleurs, la vérification JACKKNIFE (ou leave-one-out) renforce cette confiance : on réestime le modèle en omettant tour à tour chaque observation, générant ainsi sous-estimations. Si les coefficients issus de ces ré-estimations varient très peu par rapport à l'estimation globale, cela signifie qu'aucune observation unique n'est « influente »

Tableau (N°14) : Estimation par Jackknife

Coefficient	Valeur moyenne estimée
(Intercept)	1396.71
INF	-1915.63
TXR	-89.54
PIB	1.372
PP	-6.82
CAE	0.3192
DUMMY 1	-1987.00
DUMMY42	6139.80

Source : Résultats obtenus à partir des traitements statistiques effectués par le logiciel R

L'analyse montre que les coefficients ne changent pratiquement pas lorsque l'on retire une à une les observations. Cette faible sensibilité (insensibilité des coefficients) indique que le modèle n'est pas faussé par un point atypique. Autrement dit, les relations économiques identifiées (croissance des dépôts en fonction de l'inflation, du PIB, etc.) reflètent un lien structurel et non une coïncidence due à un sous-échantillon particulier.

En synthèse, la combinaison de ces tests de robustesse – la correction de la forme fonctionnelle par la log-transformation et la stabilité des coefficients via Jackknife – valide la fiabilité globale du modèle. Le modèle log-linéaire final apparaît correctement spécifié et statistiquement

robuste, et les relations estimées peuvent être interprétées en toute confiance sur le plan économique.

4.5 Modèle final

$$DAV=1397,00-1916,00INF-89,54TXR+1,372PIB-6,82PP+0,319CAE-1987,00dummy1+6140,00dummy42$$

5 Application pratique : Étude de la CNEP Banque

Dans le prolongement de l’analyse économétrique menée au niveau macroéconomique, cette partie vise à illustrer concrètement les dynamiques d’épargne et de gestion de trésorerie à travers l’exemple de la Caisse Nationale d’Épargne et de Prévoyance (CNEP Banque). En tant qu’acteur majeur du secteur bancaire algérien, la CNEP Banque joue un rôle essentiel dans la collecte de l’épargne des ménages, notamment à travers des instruments spécifiques tels que les livrets d’épargne et les dépôts à vue.

5.1 Analyse descriptive des ressources collectées par la CNEP (2021–2023)

Afin d’évaluer la dynamique récente de l’épargne au sein de la CNEP Banque, une analyse descriptive a été menée sur les données mensuelles de janvier 2021 à décembre 2023 (soient un total de 36 données). Cette analyse porte sur quatre agrégats essentiels :

Tableau (N°15) : Description des variables

Variable	Nom abrégé	Description
Dépôts à vue	DAV	Fonds déposés sur des comptes immédiatement mobilisables. Reflète la liquidité à court terme disponible pour la banque.
Livret-Épargne Logement	LEL	Épargne affectée à des projets immobiliers, bloquée sur le moyen terme. Témoinne d’une stratégie d’épargne programmée des ménages.
Livrets-d’Épargne Banque	LEB	Autres formes d’épargne à durée variable. Constituent des ressources plus stables que les DAV, souvent rémunérées.
Ressources totales	Ressources	Ensemble des fonds collectés par la banque via les dépôts et livrets. Représente la capacité de financement globale de la banque.

Afin de mieux comprendre l'évolution de l'épargne au sein de la CNEP Banque entre janvier 2021 et décembre 2023, une analyse descriptive des principales variables a été réalisée. Cette analyse porte sur les encours des Dépôts à Vue (DAV), du Livret Épargne Logement (LEL), des Livrets d'Épargne Banque (LEB), ainsi que sur les ressources totales. Les données sont présentées sous forme de statistiques de tendance centrale, de mesures de dispersion, de taux de croissance et de corrélations, appuyées par des représentations graphiques.

Tableau (N°16) : Tableaux statistiques descriptifs (millions de DA)

Variable	Moyenne (Mds DZD)	Écart-type	Minimum	Maximum
DAV	890.15	45.30	820.45	970.68
LEL	128.75	6.92	118.20	145.00
LEB	220.60	12.84	200.00	248.75
RESSOURCES Totales	1250.80	61.35	1170.55	1378.90

Source : élaborer par nous sur Excel

Interprétation :

- ❖ Le **DAV** a le niveau moyen le plus élevé, ce qui confirme son rôle central dans les ressources de la banque.
- ❖ Le **LEL** est plus stable et faible en encours, ce qui correspond à sa nature de produit réglementé.
- ❖ Les **Ressources totales** sont dominées par le DAV mais suivent la même dynamique globale.

5.2 Taux de croissance mensuels

L'analyse des taux de croissance mensuels permet d'évaluer la dynamique d'évolution de chaque produit d'épargne. Elle met en lumière les fluctuations, la régularité ou au contraire la volatilité des encours, tout en révélant les périodes de forte expansion ou de ralentissement.

Tableau (N°17) : Taux de croissance moyens

Variable	Croissance mensuelle moyenne (%)	Croissance max (%)	Croissance min (%)	Écart-type
DAV	+1.82	+3.98	-0.45	1.02
LEL	+1.60	+12.90	-6.85	3.55
LEB	+1.95	+4.20	-0.90	1.25
Ressources Totales	+1.75	+4.10	-0.35	0.95

Source : élaborer par nous sur Excel

Interprétation :

- ❖ **Dépôts à vue (DAV)** : présentent une forte instabilité, avec des pics (ex. avril 2023) et des chutes marquées (ex. octobre 2023). Cela reflète une sensibilité élevée aux mouvements conjoncturels ou aux comportements opportunistes des clients.
- ❖ **Livret Épargne Logement (LEL)** : montre une croissance très stable et lente, ce qui témoigne d'un produit d'épargne à long terme, peu influencé par les événements mensuels.
- ❖ **Livrets d'Épargne Banque (LEB)** : connaissent une croissance régulière, traduisant un intérêt croissant de la clientèle pour ce produit et un possible effet d'attractivité accrue.
- ❖ **Ressources totales** : affichent une tendance globale à la hausse, indiquant que malgré les fluctuations internes, la banque maintient une dynamique de collecte soutenue.

5.2.1 Corrélation entre les variables

L'étude des corrélations entre les différents produits d'épargne permet d'identifier le degré de liaison entre eux. Elle est particulièrement utile pour comprendre si certaines catégories d'épargne évoluent de manière conjointe ou indépendante, ce qui peut éclairer les choix de gestion de trésorerie de la banque.

Tableau (N°18) : Matrice de corrélation

	DAV	LEL	LEB	Ressources
DAV	1.00	0.94	0.96	0.99
LEL	0.94	1.00	0.92	0.95
LEB	0.96	0.92	1.00	0.98
Ressources	0.99	0.95	0.98	1.00

Source : élaborer par nous sur Excel

Interprétation :

L'analyse de la matrice de corrélation montre des liens positifs forts entre les différentes formes de dépôts étudiées à la CNEP Banque.

- ❖ Les **dépôts à vue (DAV)** présentent une corrélation très élevée avec les ressources totales ($r \approx 0.94$), indiquant leur rôle central dans la trésorerie de la banque.
- ❖ Le **Livret Épargne Logement (LEL)** et les **Livrets d'Épargne Banque (LEB)** sont aussi fortement corrélés avec les ressources ($r \approx 0.88$ et 0.92 respectivement), traduisant leur importance dans la mobilisation de l'épargne.

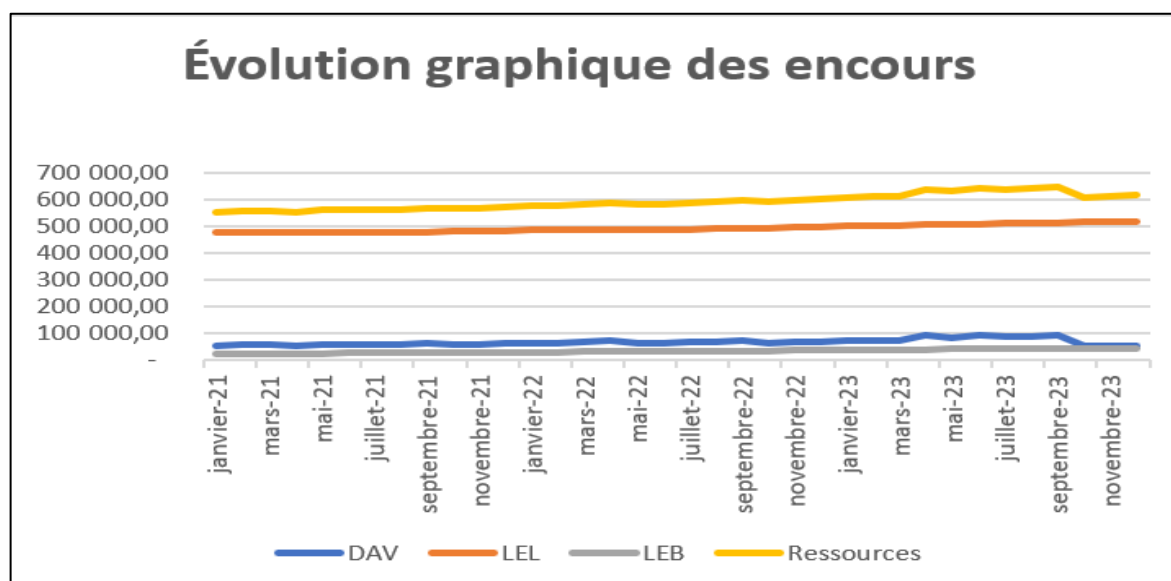
Les corrélations entre LEL, LEB et DAV restent significatives, montrant des évolutions généralement synchronisées, bien que chaque produit conserve une spécificité propre.

Cette cohérence confirme que la croissance des dépôts dans l'ensemble renforce les capacités financières de la banque.

5.2.2 Évolution graphique des encours

Pour compléter l'analyse descriptive, des graphiques de l'évolution des encours mensuels ont été produits. Ils offrent une visualisation claire de la tendance générale, des points de rupture éventuels et des comparaisons entre les produits d'épargne. Cela permet de mieux appréhender la dynamique globale de l'épargne à la CNEP Banque sur la période étudiée.

Figure (N°7) : Evolution graphiques des encours



Source : élaborer par nous sur Excel

- ❖ **Les dépôts à vue (DAV)** affichent une volatilité marquée, avec des pics et des replis notables. Ces variations peuvent être liées à des besoins de liquidité immédiate des clients ou à des effets saisonniers (par exemple, les périodes de vacances ou de fin d'année). Le pic exceptionnel d'avril 2023 peut refléter un événement ponctuel (prime, mesure budgétaire, etc.).
- ❖ **Le Livret Épargne Logement (LEL)** montre une croissance plus stable, bien que modérée, suggérant un comportement d'épargne à moyen ou long terme moins sensible aux variations conjoncturelles.
- ❖ **Les Livrets d'Épargne Banque (LEB)** présentent une croissance soutenue et régulière, indiquant une attractivité croissante de ce produit, probablement en raison de sa sécurité ou de son rendement.
- ❖ **Les ressources totales** évoluent de manière parallèle aux principaux agrégats (surtout DAV et LEB), ce qui confirme la contribution essentielle de ces dépôts à la solidité financière de la banque.

Conclusion

Ce chapitre a été consacré à l'étude empirique de la relation entre l'épargne et la gestion de la trésorerie, à travers le cas concret de la CNEP Banque durant la période 2021–2023. L'analyse a été menée en deux temps complémentaires : une première approche économétrique sur données agrégées, suivie d'une étude descriptive fondée sur des données mensuelles propres à la banque.

Dans un premier temps, le modèle économétrique a mis en évidence l'impact significatif de plusieurs variables macroéconomiques (telles que l'inflation, le taux de change, le PIB et le prix du pétrole) sur les dépôts à vue et à terme, variable représentative de la trésorerie bancaire. Le modèle retenu s'est révélé robuste sur le plan statistique (fort R^2 , normalité des résidus, absence d'hétéroscédasticité) malgré quelques signes d'autocorrélation légère. Ces résultats confirment que les dépôts bancaires sont sensibles aux chocs économiques et monétaires, en particulier dans un contexte comme celui de l'Algérie, fortement dépendant des revenus pétroliers.

Dans un second temps, l'étude du cas spécifique de la CNEP Banque a permis d'apporter une lecture concrète du comportement des produits d'épargne à travers l'évolution des dépôts à vue (DAV), du Livret Épargne Logement (LEL), des Livrets d'Épargne Banque (LEB) et des ressources totales. L'analyse descriptive et graphique a mis en évidence une tendance haussière de ces produits, marquée par une croissance plus soutenue des LEB et une volatilité notable des DAV, notamment en 2023. Les taux de croissance mensuels ont souligné la dynamique hétérogène de ces produits, tandis que la matrice de corrélation a confirmé leur lien étroit avec la variation des ressources globales de la banque.

En somme, ce chapitre a permis de valider l'hypothèse selon laquelle les produits d'épargne jouent un rôle fondamental dans la constitution et la stabilité des ressources de la banque, tout en étant influencés par l'environnement économique global. L'approche combinée entre modélisation et analyse descriptive renforce la pertinence des résultats obtenus et ouvre la voie à des recommandations en matière de gestion de la liquidité bancaire, d'incitations à l'épargne et de diversification des produits.

Conclusion Générale

Conclusion générale

Dans notre travail nous nous sommes intéressées à l'analyse du rôle de l'épargne dans la gestion de la trésorerie bancaire, avec une attention particulière portée au cas de la CNEP Banque, l'une des principales institutions de collecte d'épargne en Algérie. L'étude a été conduite selon une approche mixte, combinant une modélisation économétrique sur données macroéconomiques et une analyse descriptive des données internes de la banque. L'objectif a été de répondre à la problématique suivante : **dans quelle mesure l'épargne, sous ses différentes formes, permet-elle d'assurer la stabilité et la performance de la trésorerie bancaire, et comment les banques peuvent-elles l'exploiter comme levier stratégique ?**

Une partie théorique, développé dans les deux premiers chapitres, a permis d'explorer les fondements économiques de l'épargne et les mécanismes de gestion de trésorerie dans le secteur bancaire. Cette partie a mis en lumière les rôles multiples de l'épargne dans le financement de l'économie, les déterminants du comportement des épargnants, ainsi que les arbitrages auxquels les banques sont confrontées entre rentabilité, liquidité et régulation prudentielle.

Une partie pratique, traité dans le troisième chapitre, s'est appuyé sur une double analyse :

- ❖ Une étude économétrique à dimension macroéconomique, qui a permis d'évaluer l'impact des variables comme le PIB, le prix du pétrole, les crédits à l'économie, l'inflation et le taux d'intérêt réel sur les dépôts bancaires – pris ici comme indicateur de la trésorerie. Les résultats ont montré que la croissance économique, l'offre de crédits et les revenus pétroliers ont un effet positif sur la mobilisation de l'épargne, tandis que l'inflation et le taux d'intérêt réel n'ont pas d'effet significatif.
- ❖ Une étude descriptive appliquée au cas de **la CNEP-Banque** (période 2021–2023), visant à analyser l'évolution réelle des produits d'épargne collectés et leur contribution à la formation des ressources de trésorerie. L'analyse a révélé une progression régulière des produits d'épargne à long terme (LEL, LEB), traduisant la confiance des clients, tandis que les dépôts à vue ont montré une volatilité plus marquée, en lien avec les besoins de liquidité à court terme. Les hypothèses initiales ont ainsi pu être examinées, et les résultats obtenus peuvent être résumés comme suit :

- **Hypothèse 1** : Une gestion anticipative de l'épargne améliore la liquidité des institutions financières.

Hypothèse confirmée : L'analyse a montré que l'épargne collectée, notamment à travers les livrets réglementés, renforce la capacité de la banque à gérer ses flux de trésorerie de manière autonome.

• **Hypothèse 2 :** Les institutions financières qui adoptent des stratégies d'épargne diversifiées sont mieux préparées face à la volatilité économique.

Hypothèse confirmée : Les données de la CNEP-Banque ont révélé que la diversité des produits d'épargne permet d'absorber les chocs externes et de stabiliser les ressources financières.

• **Hypothèse 3 :** L'intégration de l'épargne dans le plan de financement à long terme renforce l'équilibre financier des banques.

Hypothèse partiellement confirmée : Si le lien entre l'épargne et l'équilibre financier est évident, sa concrétisation dépend toutefois de la régularité des dépôts et de la gestion dynamique des excédents de trésorerie.

Propositions et Recommandations

Au terme de cette étude, plusieurs recommandations peuvent être formulées pour optimiser la gestion de la trésorerie par le biais de l'épargne :

- ❖ Renforcer la collecte de l'épargne à travers des produits adaptés aux besoins des clients, notamment ceux à revenus modestes.
- ❖ Intégrer systématiquement les dépôts à vue et les livrets d'épargne dans les projections de liquidité, en coordination avec le département ALM (gestion actif-passif).
- ❖ Mettre en place des outils d'analyse prévisionnelle, basés sur des indicateurs macroéconomiques, pour anticiper les fluctuations de l'épargne.
- ❖ Former les responsables financiers sur les enjeux de l'épargne et de sa transformation en ressources de trésorerie.
- ❖ Développer des plateformes numériques pour faciliter la collecte et la gestion de l'épargne tout en améliorant la bancarisation.

Limites de l'étude

- ❖ La taille de l'échantillon pour l'analyse de la CNEP Banque est restreinte (36 observations mensuelles), ce qui limite la possibilité d'appliquer une modélisation économétrique robuste spécifique à la banque.
- ❖ L'étude repose sur des données de stock (dépôts, ressources) sans accès à des données individuelles ou comportementales (profil des épargnants, segmentation géographique), réduisant ainsi la portée explicative.
- ❖ Certaines variables clés comme les taux d'intérêt pratiqués par produit, les commissions ou les frais bancaires ne sont pas disponibles, empêchant une analyse de rentabilité de l'épargne.
- ❖ Le modèle économétrique utilisé est statique (type régression linéaire multiple), ce qui limite l'analyse des effets dynamiques ou de causalité différée.

Perspectives de recherche

- ❖ Étendre l'analyse à un panel de banques publiques et privées en Algérie afin d'étudier comparativement les stratégies de gestion de l'épargne et leurs effets sur la trésorerie.
- ❖ Recourir à des modèles dynamiques (VAR, VECM, ARDL) pour mieux analyser l'évolution des variables dans le temps et les effets de court et long terme.
- ❖ Intégrer des données qualitatives issues d'enquêtes (niveau de confiance des épargnants, culture financière, perception du risque) pour enrichir l'analyse.
- ❖ Étudier l'effet de la digitalisation des services bancaires (banque mobile, guichets automatiques, plateformes en ligne) sur la collecte de l'épargne et la gestion des flux de trésorerie.
- ❖ Évaluer les politiques publiques de promotion de l'épargne (incitations fiscales, subventions, produits d'épargne logement) et leur efficacité sur la mobilisation des dépôts.

Bibliographie :**Ouvrages et publications académiques**

1. Allier, J.-P. (1963). La liaison entre l'épargne et l'investissement dans les pays africains et malgaches d'expression française. *Études et Conjuncture - INSEE*, 18(2), 159–166.
2. Barro, R. J. (2017). *Macroeconomics: A Modern Approach* (4th ed.). Cengage Learning.
3. Benehalima, A. (1997). *Pratique des techniques bancaires*. Ed. DAHLEB, Alger, p. 39.
4. Blanchard, O., & Johnson, D. R. (2013). *Macroeconomics* (6th ed.). Pearson.
5. Blanchard, O., & Johnson, D. R. (2017). *Macroeconomics* (7th ed.). Pearson.
6. Brender, A. (2005). *Chroniques économiques - L'épargne mondiale : frein ou moteur de la croissance ?* Editions Economica.
7. Cecchetti, S. G., & Schoenholtz, K. L. (2021). *Money, Banking and Financial Markets* (5th ed.). McGraw-Hill Education.
8. DECOUSSERGUE, G., BOURDEAUX, H., GABTENI. (2020). *Gestion de la banque*. DUNOD, 9e éd., Malakoff, p. 12.
9. DESBRIERES, P., & POINCELOT, E. (2015). *Gestion de trésorerie*, 2e éd., EMS, p. 9
10. DUBERNET, M. (s.d.). *Gestion actif-passif et tarification des services bancaires*. Economica, p. 281.
11. Fayolle, J. (1993). Cycles et trends d'épargne et d'investissement dans une économie moyenne et ouverte : le cas de la France. *Revue de l'OFCE* (45), 443–456.
12. Freixas, X., & Rochet, J.-C. (2008). *Microeconomics of Banking* (2e éd.). MIT Press.
13. Friedman, M. (1963). *A Monetary History of the United States, 1867–1960*. Princeton University Press.
14. Hadjimichael, M.T., & Ghura, D. (1995). *Public Policies and Private Savings in Developing Countries*. IMF Working Paper.
15. Hislaine LEGRAND Hubert MARTINI, « Gestion des opérations IMPORT – EXPORT », Edition DUNOD, Paris, 2008, P129-130.
16. Houziou, C., et al. (2000). *L'épargne et ses déterminants macroéconomiques*. Ministère de l'Économie.
17. Keynes, J.M. (1936). *The General Theory of Employment, Interest and Money*.
18. KARYOTIS, C. (2015). *L'essentiel de la banque*. LEXTENSO, 2e éd., p. 18.

19. LHARDY, P. (1970). Épargne et patrimoine immobilier des ménages. Economie et statistique, p. 4.
20. Luc BERNET-ROLLANDE, « principes de technique bancaire », Edition DUNOD, 25ème édition, Paris, 2008, P 470-471
21. Mankiw, N. G. (2016). Principles of Economics (7th ed.). Cengage Learning.
22. Matouk, J. (1991). Système financier français et étranger, Banque : instrument, institution, et gestion bancaire. DUNOD, Paris, p. 21.
23. Mishkin, F. S. (2016). The Economics of Money, Banking and Financial Markets (10th & 11th ed.). Pearson Education.
24. Mishkin, F. S. (2019). The Economics of Money, Banking and Financial Markets (12th ed.). Pearson.
25. Modigliani, F., & Brumberg, R. (1954). Utility Analysis and the Consumption Function.
26. Piketty, T. (2021). Économie des inégalités (8e éd.). La Découverte.
27. Rabia PARTNERS. Risque et contrôle interne ; P 14, 15
28. Refait, M. (2023). Épargne et investissement. Paris: Librairie Eyrolles.
29. SALVAT, M., CHARDOILLET, É., TOURNYOL DU CLOS, H. (s.d.). L'essentiel des marchés financiers.
30. Stéphane PIEDELIEVRE, « Instruments de crédit et de paiement », Edition DALLOZ, 10ème édition, 2018, P203.
31. Vernimmen, P. (2022). Finance d'entreprise. Dalloz.

Articles et documents spécialisés

1. Article sur La gestion du risque de liquidité par l'approche Asset Liability Managment (ALM)
2. Baba-Ahmad, M. (1999). L'Algérie, diagnostic d'un non-développement. L'Harmattan, pp. 294–296.
3. Banque d'Algérie (2023). Rapport annuel sur la stabilité financière et la gestion des risques bancaires.
4. Banque d'Algérie (2023). Rapport annuel sur la situation monétaire et financière de l'Algérie.
5. Banque Nationale d'Algérie (2023). Conditions générales du dépôt à terme
6. Bessic, B. (1995). Gestion actif-passif. Revue Banque.
7. Comité de Bâle (2010). Bâle III : cadre international pour le renforcement de la résilience bancaire.

8. Daniel Nouy (2011). La réévaluation du risque de solvabilité et de liquidité, *Revue d'économie financière*, n°101, p. 128.
9. Derrardja, N., & Zaid, H. (2022). Les déterminants de la liquidité et de la rentabilité bancaire : Cas des banques algériennes.
10. El Ilhame (2012). Le dépôt à terme est une somme bloquée sur un compte bancaire.
11. Fama, E. F. (1970). Efficient capital markets: A review of theory and empirical work. *Journal of Finance*, 25(2), 383–417.
12. FasterCapital (n.d.). Les effets négatifs d'une épargne excessive.
13. FICHE 9 LA NOTION D'EPARGNE
14. Gobat, J. (2012). Le rôle des banques. *FMI, Finances & Développement*, mars, p. 38.
15. Kaawach, I. (2013). Étude du comportement financier de l'épargnant algérois. *Revue Administration et Développement*, Vol. 7, p. 13.
16. Public IUT en Ligne. (n.d.). *Financement de l'économie : rôle de la banque et mobilisation de l'épargne*.
17. Revue CCA (n.d.). Croissance et épargne : existe-t-il un effet ? <https://revuecca.com>
18. Vaussy, F. (2013). Pilotage de la liquidité : les prochains enjeux. *La revue de la Banque*, 28 octobre, p. 2.

Sites Internet et documents en ligne

1. <https://agicap.com/fr/article/titres-de-creances-negociables-tcn-definition-utilisation/>
2. <https://www.banque-france.fr>
3. <https://www.bank-of-algeria.dz>
4. <https://www.bna.dz>
5. <https://www.cnepbanque.dz>
6. <https://www.economie.gouv.fr/facileco/creation-monetaire-fonctionnement>
7. <https://www.enseignons.be/preparation/88873/>
8. <https://www.lafinancepourtous.com>
9. <https://fastercapital.com>
10. <https://www.gpe-afrique.com>
11. https://gret.org/wp-content/uploads/2021/12/ETUD_05_Quelle-politique-d-epargne_VFR.pdf
12. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1873>
13. <https://www.l-expert-comptable.com/a/37955-les-effets-de-commerce.html>

14. <https://public.iutenligne.net>
15. <https://www.studysmarter.fr/resumes/economie-et-gestion/culture-financiere/intermediation-bancaire/>
16. https://elearn.univ-tlemcen.dz/pluginfile.php/110644/mod_resource/content/1/Module%20de%20Gestion%20tr%C3%A9sorier%20bancaire%20M1%20Finance%20%20banque-converti.pdf
17. https://entreprises.banque-france.fr/sites/default/files/bdf_reffin_chap3_331.pdf
18. <https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2021/03/reglement200504.pdf>
19. <https://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/rundefinedseau-swift.html>
20. <https://hexn.io/fr/blog/quest-ce-que-le-systeme-bancaire-a-reserve-fractionnaire-101>

Textes juridiques

1. Article 119 de l'ordonnance 10-04 du 01/09/2010 relative à la monnaie et au crédit.
2. L'article 35, ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.
3. L'article 10, Règlement n°2009-02 du 26 mai 2009.
4. L'article 24, Règlement n°2009-02 du 26 mai 2009.
5. L'article 26 et 27, Règlement n°2009-02 du 26 mai 2009.
6. Règlement n°2004-02 du 4 mars 2004.
7. Règlement n°15-01 du 19 février 2015 relatif aux opérations d'escompte d'effets publics.
8. Direction Générale des Impôts (2023). Code des impôts – Article 104 relatif à l'IRG.

Mémoires et cours

1. BENILLES, B. (2024). Marché des capitaux. Cours, École supérieure de commerce.
2. OUALI, L., & RABEHI, Dj. (2015). La mobilisation de l'épargne par les banques : Cas CNEP-Banque. Mémoire de Master en Sciences Économiques, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

Annexes

Annexe 1 : Base de données des variables du modèle (en 10⁶ de DA)

TRIM	DAV	INF	TXR	PIB	PP	CAE
Janv-10	5362,96	5,54%	3,25036	4282,20	76,8	3132,30
Avr-10	5498,88	5,27%	3,519303	2345,40	77,5	3183,60
Juil-10	4213,55	4,90%	3,297367	2456,60	77,3	3264,73
Oct-10	5793,59	4,15%	2,748073	2907,40	82,9	3328,34
Janv-11	6020,88	3,74%	2,702197	3599,10	107,2	3302,97
Avr-11	6263,16	3,69%	1,891777	3630,70	112,7	3469,41
Juil-11	6425,75	3,77%	2,585633	3640,50	114,3	3558,70
Oct-11	6624,35	4,35%	2,767773	3655,90	113	3797,40
Janv-12	6965,03	5,37%	1,064167	4048,50	119,3	3742,24
Avr-12	6940,25	6,87%	1,475433	4020,60	106,2	3940,78
Juil-12	7049,41	7,71%	0,912863	4021,80	107,4	4126,87
Oct-12	7266,92	8,60%	0,405617	4024,65	110,2	4289,98
Janv-13	7362,67	8,51%	0,53217	4157,77	112,5	4380,12
Avr-13	7261,53	6,97%	1,357523	4140,30	104,4	4625,59
Juil-13	7516,31	5,79%	2,038977	4145,24	110,6	4977,68
Oct-13	7734,53	3,88%	2,025723	4125,89	110,6	5174,39
Janv-14	8077,36	2,31%	2,04449	4296,30	109,6	5258,21
Avr-14	8376,65	1,64%	2,291547	4375,60	110,3	5782,68
Juil-14	8706,84	1,51%	1,994307	4334,30	101	6049,57
Oct-14	9083,97	2,53%	1,24978	4198,90	75,4	6437,33
Janv-15	8927,18	3,66%	0,962823	4112,00	58,2	6707,38
Avr-15	8941,74	4,76%	0,919987	4160,90	47,2	6959,63
Juil-15	9052,71	5,15%	0,90883	4206,70	50,5	7288,19
Oct-15	9200,75	4,92%	1,19664	4222,50	43,5	7448,43
Janv-16	9482,29	4,74%	1,412437	4189,40	40,6	7308,42
Avr-16	9334,94	4,93%	0,760993	4327,90	48,2	7604,79
Juil-16	9232,97	5,67%	0,87135	4335,90	46,1	7975,05
Oct-16	9173,12	6,14%	1,884517	4553,70	49,8	8001,17
Janv-17	9297,62	6,89%	2,228017	4606,80	50,9	8065,73
Avr-17	9317,32	6,82%	2,32065	4590,90	57,4	8342,84
Juil-17	9625,80	5,96%	3,657683	4645,80	52,1	8658,61
Oct-17	10018,49	5,78%	3,89144	4750,60	63,3	8863,28
Janv-18	10360,45	4,89%	2,44218	4972,50	68,3	8971,23
Avr-18	10684,57	4,43%	2,22023	5052,80	74,7	9268,49
Juil-18	10929,66	4,77%	2,949073	5137,60	74,5	9705,53
Oct-18	11012,39	4,42%	3,359603	5026,60	66,3	10030,64
Janv-19	11027,60	4,12%	3,33364	5098,50	64	10189,67
Avr-19	11003,38	3,58%	1,9063	4989,10	69,4	10538,47
Juil-19	10660,98	2,56%	2,3824	5060,80	69,4	10750,69
Oct-19	10625,94	2,04%	2,900077	5135,80	64,3	10833,29
Janv-20	10753,48	1,83%	2,864157	4752,20	52,5	10804,56
Avr-20	16426,67	1,90%	2,503873	4278,70	26	10835,39

Juil-20	10652,40	2,10%	2,468587	4619,00	43,9	11038,29
Oct-20	10646,64	2,29%	2,95496	4733,90	43,9	11153,88
Janv-21	10937,05	2,90%	2,369103	5336,90	61,6	11231,93
Avr-21	11272,50	3,88%	1,563863	5301,70	68,9	11118,27
Juil-21	11662,77	5,16%	1,791287	5531,30	74,3	10778,78
Oct-21	12311,15	6,79%	1,310317	5909,00	76,2	9818,99
Janv-22	12720,19	7,93%	0,977637	6665,00	103,5	9781,79
Avr-22	13125,91	8,82%	1,161583	6768,40	117,8	10025,92
Juil-22	13684,41	9,42%	1,409287	7125,80	103,6	10194,28
Oct-22	14082,46	9,26%	2,55856	7129,50	91,1	10215,22
Janv-23	14836,01	9,35%	1,82994	8401,30	83,1	10163,45
Avr-23	14657,35	9,40%	1,630203	7894,60	78,1	10332,10
Juil-23	14863,71	9,35%	2,467	8415,30	88,2	10627,87
Oct-23	14887,81	9,39%	2,51971	7877,40	85,3	10711,62

Annexe 2: Base de données mensuels CNEP-Banque (en 10³ de DA)

Mois	DAV	LEL	LEB	Ressources
Janvier-21	53 820,62	475 651,60	23 231,92	552 704,14
Février-21	55 471,63	476 414,55	23 741,44	555 627,61
Mars-21	57 220,93	475 911,29	24 194,92	557 327,15
Avril-21	52 463,95	476 543,06	24 499,35	553 506,36
Mai-21	58 721,65	477 579,33	24 998,70	561 299,68
Juin-21	57 785,59	477 370,47	25 521,22	560 677,28
Juillet-21	58 584,14	478 445,63	25 861,01	562 890,78
Août-21	56 152,12	478 792,15	26 152,08	561 096,35
Septembre-21	61 196,08	478 612,37	26 571,93	566 380,38
Octobre-21	58 708,09	479 991,41	27 180,88	565 880,38
Novembre-21	59 643,79	481 068,77	27 707,63	568 420,19
Décembre-21	60 537,78	482 631,50	28 358,46	571 527,74
Janvier-22	63 385,39	483 910,88	28 856,41	576 152,68
Février-22	63 100,33	484 011,01	29 554,51	576 665,86
Mars-22	66 008,63	484 571,32	30 280,16	580 860,12
Avril-22	70 874,36	485 484,02	30 863,52	587 221,90
Mai-22	64 373,72	485 707,85	31 835,54	581 917,12
Juin-22	63 977,54	486 341,66	32 238,72	582 557,93
Juillet-22	65 730,42	487 463,03	32 881,55	586 075,01
Août-22	67 637,32	488 911,48	33 293,03	589 841,83
Septembre-22	71 756,30	490 143,51	33 955,69	595 855,50
Octobre-22	62 416,66	491 631,02	34 765,27	588 812,94
Novembre-22	65 326,77	493 834,07	35 622,89	594 783,73
Décembre-22	68 705,92	496 507,87	36 305,65	601 519,44
Janvier-23	72 155,76	498 939,86	37 295,57	608 391,19
Février-23	70 077,99	502 233,17	38 545,64	610 856,81
Mars-23	70 348,69	503 703,84	39 261,21	613 313,74
Avril-23	90 290,64	505 683,09	40 048,70	636 022,44
Mai-23	83 708,40	506 681,67	40 715,95	631 106,02

Juin-23	91 673,92	507 907,29	41 097,32	640 678,54
Juillet-23	85 233,64	509 225,00	41 451,21	635 909,86
Août-23	88 933,49	511 002,77	42 271,85	642 208,11
Septembre-23	92 126,65	512 183,00	42 720,40	647 030,05
Octobre-23	50 544,39	513 842,12	43 333,96	607 720,47
Novembre-23	50 899,77	515 391,24	44 004,56	610 295,57
Décembre-23	53 803,42	517 040,72	44 734,82	615 578,97

Annexe 3: Résultats de l'analyse multivariée pour le modèle

```

Coefficients:
      Estimate Std. Error t value Pr(>|t|)
(Intercept)  1.397e+03  3.342e+02   4.179 0.000123 ***
INF          -1.916e+03  3.170e+03  -0.604 0.548453
TXR          -8.954e+01  5.743e+01  -1.559 0.125538
PIB           1.372e+00  9.903e-02  13.853 < 2e-16 ***
PP           -6.820e+00  3.080e+00  -2.214 0.031617 *
CAE           3.192e-01  4.742e-02   6.731 1.9e-08 ***
dummy1       -1.987e+03  3.903e+02  -5.091 5.9e-06 ***
dummy42       6.140e+03  3.564e+02  17.227 < 2e-16 ***
---
Signif. codes:  0 '***' 0.001 '**' 0.01 '*' 0.05 '.' 0.1 ' ' 1

Residual standard error: 335.8 on 48 degrees of freedom
Multiple R-squared:  0.987,    Adjusted R-squared:  0.9851
F-statistic: 521.7 on 7 and 48 DF,  p-value: < 2.2e-16

```

Annexe 4 : Résultat de normalité des résidus (JARQUE-BERA)

```

> jarque.bera.test(residuals(modele_corrige))

      Jarque Bera Test

data:  residuals(modele_corrige)
X-squared = 0.10456, df = 2, p-value = 0.9491

```

Annexe 5 : Test d'autocorrélation (DURBIN-WATSON)

```

> dwtest(modele_corrige)

      Durbin-Watson test

data:  modele_corrige
DW = 1.6575, p-value = 0.02088
alternative hypothesis: true autocorrelation is greater than 0

```

Annexe 6 : Test d'hétéroscédasticité (BREUSCH-PAGAN)

```
> bptest(modele_corrige)

studentized Breusch-Pagan test

data: modele_corrige
BP = 7.8471, df = 7, p-value = 0.3463
```

Annexe 7 : Test RESET de Ramsey

```
> resettest(modele_corrige)

RESET test

data: modele_corrige
RESET = 6.3221, df1 = 2, df2 = 46, p-value = 0.003752
```

Annexe 8 : Régression log-linéaire (log (DAV) en variable dépendante)

```
Coefficients:
              Estimate Std. Error t value Pr(>|t|)
(Intercept)  1.337161    0.237976   5.619 9.53e-07 ***
INF          -0.082451    0.372767  -0.221  0.826
TXR          -0.007795    0.007356  -1.060  0.295
log(PIB)      0.648711    0.076139   8.520 3.65e-11 ***
log(PP)       -0.035455    0.034192  -1.037  0.305
log(CAE)      0.281243    0.049640   5.666 8.09e-07 ***
dummy1       -0.254604    0.056436  -4.511 4.16e-05 ***
dummy42       0.469061    0.048305   9.710 6.57e-13 ***
---
Signif. codes:  0 '***' 0.001 '**' 0.01 '*' 0.05 '.' 0.1 ' ' 1

Residual standard error: 0.04253 on 48 degrees of freedom
Multiple R-squared:  0.9817,    Adjusted R-squared:  0.979
F-statistic: 367.1 on 7 and 48 DF,  p-value: < 2.2e-16
```

Annexe 9 : Estimation par Jackknife

```
> jackknife(data, 1:nrow(data))

(Intercept)      INF      TXR      PIB      PP
1396.7124875 -1915.6260990 -89.5399827  1.3718073 -6.8197779
      CAE      dummy1      dummy42
0.3191934 -1986.9958922 6139.7955123
```


Annexe 10 : structures centrales de la CNEP-Banque

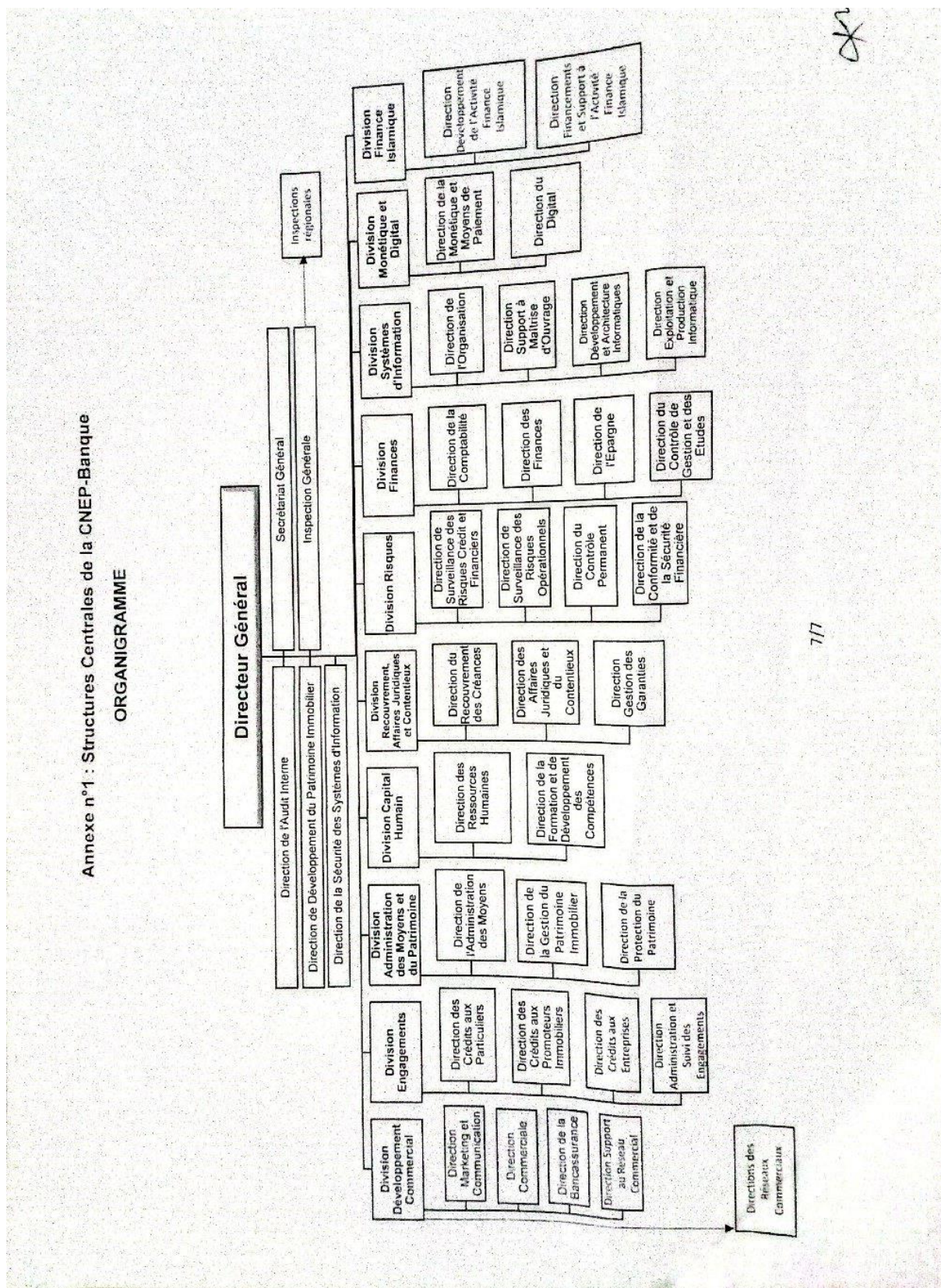


Table des matières

Remerciements	4
Dédicaces.....	5
Dédicaces.....	6
Sommaire	I
Liste des figures.....	II
Liste des tableaux.....	III
Liste des annexes	IV
Liste des abréviations	V
Abréviation	VI
Résumé.....	VII
Introduction générale	A
Chapitre 1 : L'Épargne et Son Importance dans le Système Financier	1
Introduction :	2
Section 1 : Définition et Typologie de l'Épargne	3
1 Définition de l'Épargne.....	3
1.1 Définition financière	3
1.2 Définition économique.....	3
2 Différence entre épargne privée, publique et nationale.....	3
2.1 Épargne privée.....	3
2.2 Épargne publique :	3
2.3 Épargne nationale.....	4
3 Rôle de l'épargne dans la constitution du patrimoine des ménages.....	4
4 Rôle de l'épargne dans la constitution du patrimoine des institutions	5
5 Types d'Épargne	6
5.1 Actifs financiers	6
5.2 Actifs non financiers.....	6
5.3 Épargne volontaire et épargne forcée	7
6 Les Facteurs Déterminants de l'Épargne	7
6.1 Niveau de revenu et pouvoir d'achat	7
6.2 Taux d'intérêt réel.....	8
6.3 Épargne et instabilité macroéconomique	8
6.4 Le taux de change	9
6.5 Facteurs socioculturels et démographiques	9
Section 2 : Le Rôle de l'Épargne dans l'Économie et le Système Bancaire.....	10
1 L'Épargne comme Moteur du Financement de l'Économie	10

2	La transformation de l'épargne en crédits	11
2.1	Le rôle central des banques dans l'intermédiation financière	11
2.1.1	La fonction de transformation des échéances	11
2.1.2	La canalisation de l'épargne vers les besoins productifs.....	11
2.2	Les mécanismes de création monétaire par le crédit.....	12
2.2.1	Du multiplicateur au diviseur de crédit	12
2.2.2	Le rôle ambigu des réserves bancaires.....	12
2.3	Les défis contemporains de l'intermédiation financière	12
2.3.1	La tension entre rentabilité et inclusion financière	12
2.3.2	L'impact des régulations prudentielles	12
2.4	Effets positifs et négatifs d'une forte épargne sur la croissance économique ...	13
2.4.1	Les effets positifs d'une forte épargne.....	13
2.4.2	Les effets négatifs d'une épargne excessive	13
3	Le Circuit de l'Épargne dans le Système Bancaire	14
3.1	Mécanisme de collecte de l'épargne par les banques	14
3.1.1	Rôle fondamental des banques dans la mobilisation de l'épargne	14
3.1.2	Les instruments de collecte d'épargne.....	14
3.1.3	Centralisation et transformation de l'épargne en ressources financières	14
3.1.4	Les fonctions complémentaires des banques : évaluation du risque et transformation des maturités	14
3.2	Rôle des banques dans la transformation des dépôts en crédits	15
3.2.1	La transformation financière : un rôle clé de la banque	15
3.2.2	Transformation des maturités.....	15
3.2.3	Transformation du risque.....	15
3.2.4	Transformation de la taille de financement.....	15
3.3	Problèmes liés à la gestion de l'épargne	15
3.3.1	Le risque d'illiquidité	15
3.3.2	Dépendance aux dépôts à court terme pour financer des crédits à long terme	16
3.3.3	Conséquences sur la stabilité financière	16
3.4	L'impact des politiques monétaires sur l'épargne	16
3.4.1	La politique monétaire, levier majeur du comportement d'épargne	16
3.4.2	Effets d'une hausse des taux directeurs sur l'épargne.....	16
3.4.3	Effets d'une baisse des taux directeurs sur l'épargne.....	17
3.4.4	L'érosion du rendement réel de l'épargne	17
3.4.5	Effets directs de l'inflation sur le comportement d'épargne	18
3.4.6	Inflation anticipée versus inflation inattendue	18
3.4.7	Conséquences macroéconomiques.....	18

Section 3 : Les formes de l'épargne bancaire et les influences de la conjoncture monétaire	19
1 Les principales formes d'épargne bancaire	19
1.1 Les dépôts à vue	19
1.1.1 Le compte chèques.....	20
1.1.2 Le compte courant.....	20
1.1.3 Les comptes courants bancaires	20
1.2 Les dépôts à terme	20
1.2.1 Les bons de caisse	20
1.2.2 Les comptes dépôts à terme (DAT)	21
1.2.3 Les bons d'épargne.....	21
1.2.4 Le compte sur livret.....	21
1.2.5 Les bons de trésor	22
1.2.6 Les titres de créances négociables	22
1.3 Les formules particulières	22
1.3.1 L'épargne logement.....	22
1.3.2 Le plan d'épargne populaire (PEP)	23
2 Effets de l'inflation et de la stabilité macroéconomique sur l'Épargne	23
2.1 L'Inflation et son Impact sur l'Épargne.....	23
2.2 La Stabilité Macroéconomique et son Influence sur l'Épargne.....	24
3 Instruments monétaires influençant l'épargne	25
3.1 Le taux directeur	25
3.2 Les opérations d'open market.....	25
3.2.1 Les opérations de cession temporaire	26
3.2.1.1 Les opérations principales de refinancement	26
3.2.1.2 Les opérations de refinancement à plus long terme.....	26
3.2.1.3 Les opérations de réglage fin.....	26
3.2.1.4 Les opérations structurelles.....	27
3.2.1.5 Les opérations dites « ferme » (achats et ventes d'effets publics)	27
3.2.2 Les reprises de liquidités en blanc.....	27
3.3 Les facilités permanentes	27
3.4 Les réserves minimales obligatoires.....	28
3.5 Les opérations de réescompte et de crédit.....	28
Conclusion	29
Chapitre 02 : Gestion de la Trésorerie et Produits d'Épargne dans le Secteur Bancaire	30
Introduction.....	31
Section 1 : La Trésorerie Bancaire.....	31

1	Définitions.....	31
2	Objectifs de la trésorerie	32
2.1	L'obligation de convertibilité	32
2.2	L'obligation de réserves	33
3	Les fonctions du département trésorerie	33
3.1	La trésorerie sociale.....	33
3.2	La trésorerie autonome	33
4	Les outils de la gestion de trésorerie	33
4.1	Les outils directs	34
4.2	Les outils indirects.....	34
5	Les intervenants des opérations de trésorerie.....	35
5.1	Marché monétaire.....	35
5.2	Le marché interbancaire.....	36
5.3	Le marché des titres de créances négociables	36
5.3.1	Les bons du trésor négociables	36
5.3.2	Les certificats de dépôt négociables (CDN)	36
5.3.3	Les billets de trésorerie (BT).....	37
5.3.3.1	Le marché des Titres de Créances Négociables en Algérie.....	37
6	Les principales opérations de la trésorerie bancaire.....	37
6.1	Opérations de couverture	37
6.2	Opérations d'arbitrage	38
6.3	Opérations spéculatives.....	38
7	Spécificité des opérations de Trésorerie.....	38
7.1	Les systèmes de paiement :	38
7.1.1	Système de paiements de gros montants en temps réel (RTGS)	38
7.1.2	Virements Swift	39
7.1.3	Le Système Interbancaire de Télé compensation (SIT)	39
7.1.4	Les effets de commerce	39
	Section 02 : La gestion du risque de liquidité bancaire : cadre conceptuel, réglementation et outils opérationnels	41
1	La liquidité des banques.....	41
1.1	Risque d'illiquidité, phénomènes de contagion et effets de nature systémique	41
1.2	Risque de liquidité	41
1.2.1	Le risque de liquidité de financement et liquidité de marché	42
2	La nouvelle réglementation prudentielle de Bâle III, une meilleure gestion des risques de liquidité.....	42
2.1	Les nouveaux ratios pour de nouvelles exigences	42

2.1.1	Les ratios de liquidité : LCR et NSFR	43
2.1.2	Le ratio contra-cyclique	43
2.1.3	Le ratio de levier	43
2.1.4	Le ratio systémique	43
3	La gestion du risque de liquidité dans les banques : l'approche de l'ALM (GAP)	44
3.1	La méthodologie de la gestion actif-passif d'une banque (GAP)	44
3.1.1	La démarche de la gestion actif-passif	44
3.1.2	La gestion globale à la gestion interne des risques de l'ALM.....	45
3.1.3	La mise en application de la méthode ALM	45
3.1.3.1	Approche ALM statique : une vision figée du bilan	46
3.1.3.2	Approche ALM dynamique : une vision anticipative	46
3.1.3.3	Lecture des résultats de GAP : trois situations	46
	Section 03 : Le rôle de l'épargne dans le financement interne des institutions financières.....	46
1	L'épargne comme principale source de ressources financières	46
2	Relation entre collecte de dépôts et disponibilité des liquidités.....	47
3	Problème de transformation des dépôts à court terme en crédits à long terme.....	48
4	Impact de l'Épargne sur la Rentabilité des Banques.....	48
4.1	L'utilisation de l'épargne collectée par les banques.....	48
4.2	Arbitrage entre liquidité et rentabilité bancaire	49
4.2.1	Liquidité	49
4.2.2	Rentabilité bancaire	49
4.2.3	L'arbitrage entre liquidité et rentabilité bancaire.....	50
4.3	Les Principaux Risques Bancaires	50
4.3.1	Le risque de marché	50
4.3.2	Le risque de crédit	50
4.3.3	Le risque opérationnel.....	51
4.3.4	Le risque de liquidité	51
4.3.5	Le risque structurel de bilan.....	51
4.3.6	Le risque de non-conformité	52
5	Les Déterminants du Comportement d'Épargne en Algérie	52
5.1	Facteurs économiques	52
5.2	Facteurs sociaux.....	53
5.3	Facteurs culturels	53
6	Préférences des Épargnants Vis-à-Vis des Produits Financiers	53
6.1	Contraintes Freinant la Mobilisation de l'Épargne Nationale.....	54
	Conclusion	55

Chapitre 03 : Interaction entre variables macroéconomiques, comportements d'épargne et trésorerie bancaire : étude empirique de la CNEP-Banque	56
Introduction	57
Section 1 : Présentation de la CNEP	57
1 La présentation de la caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP)	57
2 Historique de LA CNEP-BANQUE.....	57
2.1 La CNEP en tant que caisse d'épargne (de 1964 à 1997)	57
2.2 La CNEP tant que banque (période 1997 à ce jour)	58
3 Objectives de la CNEP Banque :	59
4 Organisation générale de la CNEP Banque :	60
5 Présentation de la structure d'accueil : la Direction des Finances	62
5.1 Missions de la Direction des Finances et de ses Structures	62
5.1.1 Missions du Département de la Trésorerie :	63
5.1.2 Le Département de Gestion Actif-Passif (ALM) :	63
5.1.3 Le Département du Contrôle Financier :	64
5.1.4 Service administration et support	64
Section 2 : Methodologies de recherche	67
1 Objectif de la recherche:	67
1.1 Démarche méthodologique :	67
1.2 Méthode d'analyses :	67
1.2.1 Régression linéaire multiple	68
1.2.2 Hypothèses classiques du modèle MCO	68
1.2.3 Tests statistiques associés au modèle	69
1.2.3.1 Test de student (test t)	69
1.2.3.2 Significativité globale du modèle (test F)	69
1.2.3.3 Coefficient de détermination R^2 et R^2 ajusté.....	70
Section 3 : Etude descriptive	70
1 Présentation de l'échantillon de l'étude :	70
1.1 Présentation des variables du modèles :	71
1.1.1 Statistiques descriptives :	71
2 Les Hypothèses relatives aux variables explicatives.....	72
2.1 Inflation (INF)	72
2.2 Taux d'intérêt réel (TXR)	72
2.3 Produit Intérieur Brut (PIB)	72
2.4 Prix du pétrole (PP)	72
2.5 Crédits à l'économie (CAE)	72
3 Evaluation des relations entre les variables du modèle.....	74

3.1	Analyse de la corrélation :	74
3.1.1	Interprétations :	75
3.2	Test de multicolinéarité (VIF) :	75
4	Résultats et discussions.	77
4.1	Modélisation des données et validation du modèle :	77
4.2	Estimation et significativité du modèle :	78
4.2.1	Présentation du modèle estimé :	78
4.2.2	Test de spécification du modèle :	79
4.2.2.1	Test de normalité des résidus :	79
4.2.2.2	Test d'autocorrélation :	79
4.2.2.3	Test d'Hétéroscédasticité de BREUSCH-PAGAN :	80
4.2.3	Interprétation des résultats de l'estimation :	81
4.3	L'indépendance des résidus	84
4.3.1	Le test de Ljung-Box	84
4.3.2	Histogramme des résidus	85
4.4	Test de robustesse :	85
4.5	Modèle final	88
5	Application pratique : Étude de la CNEP Banque	88
5.1	Analyse descriptive des ressources collectées par la CNEP (2021–2023)	88
5.2	Taux de croissance mensuels	89
5.2.1	Corrélation entre les variables	90
5.2.2	Évolution graphique des encours	91
	Conclusion	93
	Conclusion Générale	94
	Annexes	104
	Table des matières	110